

DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ÉQUIPEMENT  
DE BASSE-NORMANDIE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE L'ÉQUIPEMENT  
DE L'ORNE

# **L'ARCHIPEL ALENÇONNAIS**

## **Les déplacements domicile-travail**

### **ÉVOLUTION 1975-1999**

---



**ATELIER**  
**des Cordeliers**

S.A.R.L. au capital de 100 000 francs  
Chemin de Lamballard  
14760 BRETTEVILLE/ODON  
Tél : 02.31.73.39.00 – Fax : 02.31.73.39.05  
RCS : Caen B 398 479 113 – APE : 741G

**Février 2000**

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

LA DELIMITATION ET LE DECOUPAGE DE LA ZONE D'ETUDE .....	2
LA POPULATION .....	3
LES DENSITÉS .....	8
LES ACTIFS .....	9
LES EMPLOIS .....	10
LES ANNEAUX CONCENTRIQUES AUTOUR D'ALENÇON .....	13
LA MOBILITÉ ALTERNANTE .....	15
LES LOGEMENTS NEUFS .....	21
LA REPARTITION RESIDENTIELLE DES SALARIES .....	25
CONCLUSION .....	31

## ANNEXES

## **INTRODUCTION**

Troisième pôle urbain de la région de Basse-normandie après Caen et Cherbourg, l'agglomération d'Alençon aujourd'hui structurée en Communauté Urbaine se trouve confrontée aux dynamiques classiques qui affectent la plupart des pôles urbains occidentaux. Parallèlement au renforcement du centre en termes d'offre d'emploi, le phénomène de péri urbanisation touche un nombre croissant de communes à la périphérie.

Ainsi, les rapports entre les individus et les lieux se transforment profondément et les dynamiques sociales et spatiales échappent de plus en plus aux constructions simples.

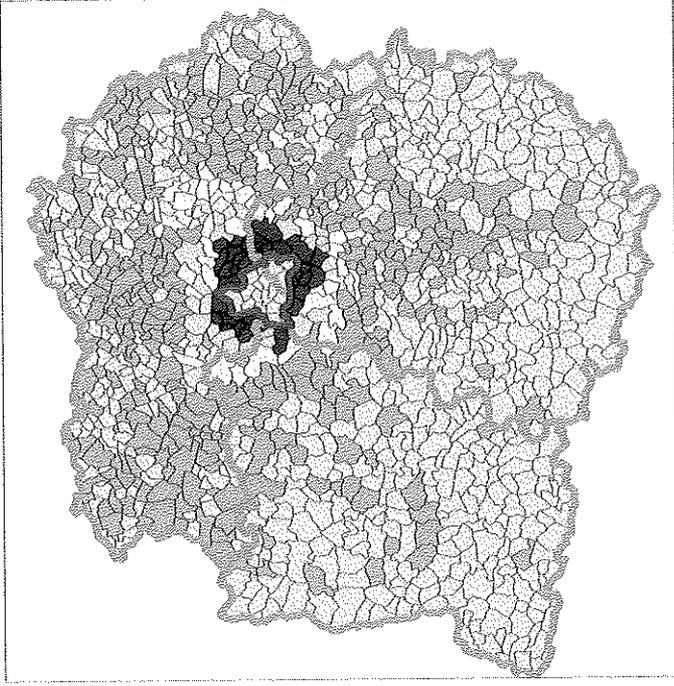
Mal reliée aux grands centres urbains de l'Ouest, située au cœur d'une région fortement rurale pour laquelle certains évoquent un processus de désertification, la région alençonnaise tient un rôle d'interface entre la Basse Normandie et les Pays de Loire. Elle occupe donc une position stratégique et comme ailleurs s'y pose la question des découpages et référents territoriaux.

Dans ce contexte, la Direction Régionale et la Direction Départementale de l'Équipement de l'Orne ont souhaité dans le cadre de leur mission et de leur rôle de conseil auprès des collectivités locales, engager une réflexion sur l'importance et l'impact de la mobilité sur la dynamique urbaine dans l'aire d'influence de la Communauté urbaine d'Alençon.

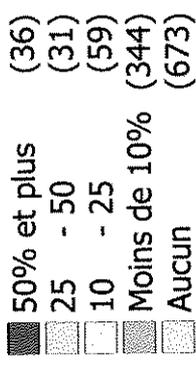
Ce rapport dresse un bilan cartographique de différents composants des relations domicile-travail à partir des principales données disponibles.

Sont ainsi exposées de façon thématique, les informations sur l'évolution de la population, des activités (actifs et emplois), des déplacements domicile – travail et également sur des indicateurs de la périurbanisation telle l'évolution de la construction neuve. Cette approche statistique utilise essentiellement les résultats des quatre recensements réalisés de 1975 à 1999.

CARTE 1

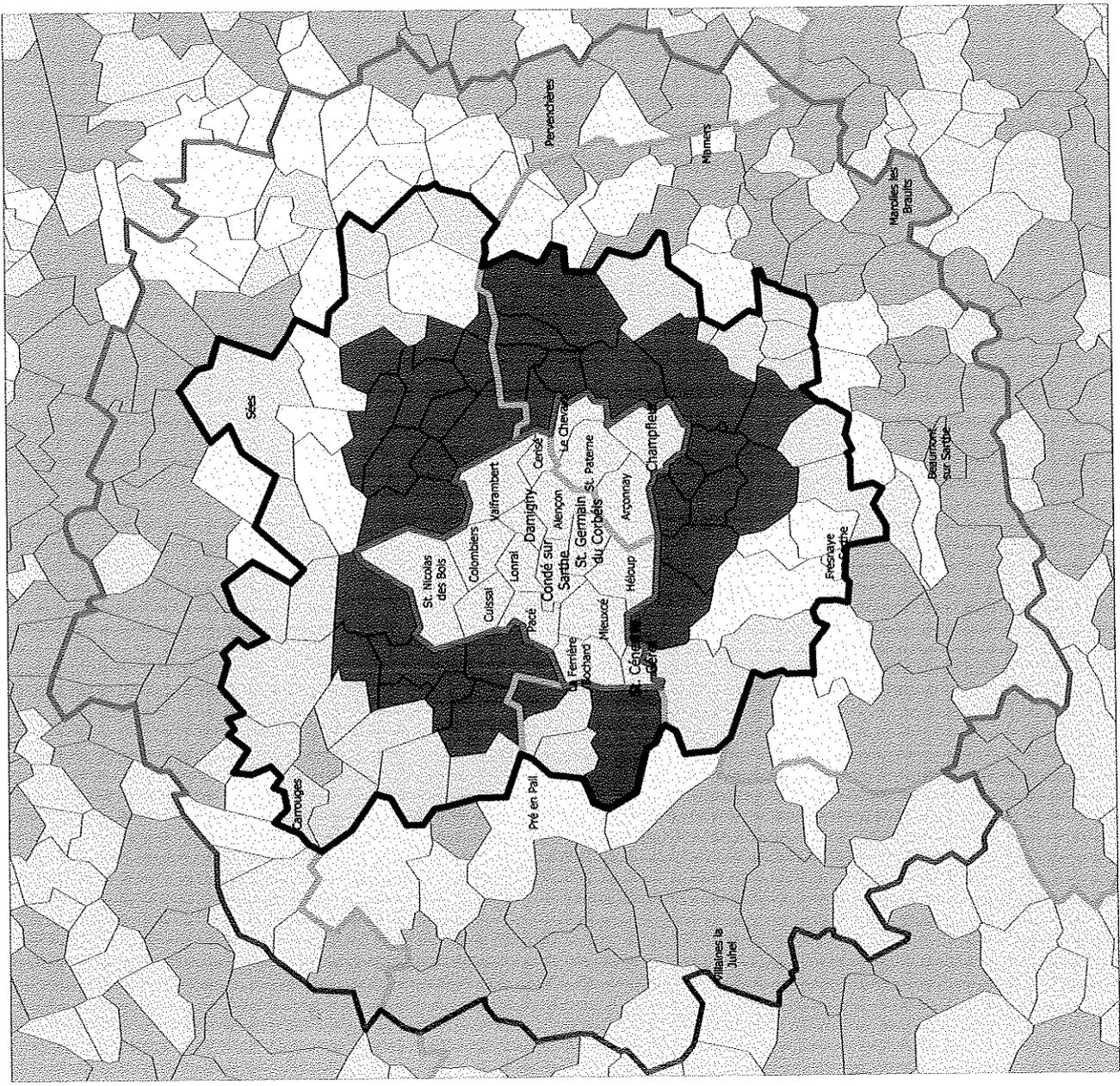


**PART DES MIGRANTS SUR LA CUA  
PARMI LES ACTIFS MIGRANTS**



**LIMITES**

- Départementales
- Communauté Urbaine d'Alençon
- Archipel
- Zone d'étude



Source : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers - 2000

## LA DELIMITATION ET LE DECOUPAGE DE LA ZONE D'ETUDE

La constitution de l'ensemble « Archipel alençonnais »<sup>1</sup> s'appuie sur l'observation de la carte intitulée : « Part des migrants sur la CUA<sup>2</sup> parmi l'ensemble des actifs migrants en 1990 » (carte 1).

Les limites de cette zone correspondent à l'ensemble des communes où les migrations vers la CUA sont supérieures à 25% des actifs migrants. A cet ensemble ont été ajoutées neuf communes enclavées et présentant un ratio inférieur à 25% :

- Au sud, 4 communes : Fresnay sur Sarthe, Asse le Boisne, St. Victeur et St. Ouen de Mimbres ;
- Au nord-ouest, une commune proche de Carrouges : Chahains ;
- Au nord, 3 communes en direction de Sées : le Bouillon, La Chapelle près Sées et Neauphe sous Essai ;
- Enfin, à l'est, une commune : les Ventes de Bourse.

En concertation avec le commanditaire la zone d'étude a été étendue aux communes situées dans un rayon de 30 km autour de la ville d'Alençon afin de pouvoir observer les évolutions au-delà des strictes limites de l'Archipel.

La zone d'étude comprend donc au total 216 communes réparties en trois sous-ensembles (carte 2) :

- La Communauté Urbaine d'Alençon (CUA) composée aujourd'hui 19 communes.
- Une première couronne regroupant 73 communes et constituant la zone périurbaine de « l'Archipel alençonnais ».
- Une couronne périphérique réunissant 124 communes.

	Nombre de communes	Population en 1999	Part dans la zone d'étude	Part dans l'Archipel
Alençon		28 941	21,4%	35,0%
CUA	19	49 965	37,0%	60,4%
Zone périurbaine	73	32 715	24,2%	39,6%
<b>ARCHIPEL</b>	<b>92</b>	<b>82 680</b>	<b>61,2%</b>	<b>100%</b>
Zone périphérique	124	52 506	38,8%	-
<b>Zone d'étude</b>	<b>216</b>	<b>135 186</b>	<b>100%</b>	-

Source : INSEE population sans double compte

<sup>1</sup> En référence aux travaux déjà réalisés sur les zones d'influence de Caen et de Cherbourg (« l'archipel caennais - les déplacements domicile-travail 1975-1997 » Atelier des Cordeliers, janv. 1999 ; idem sur Cherbourg en mai 1999) le terme d'Archipel désigne le territoire associant un pôle urbain et une zone périurbaine où le quart des actifs migrants travaille dans la partie centrale de ce territoire.

<sup>2</sup> Communauté Urbaine d'Alençon.



## LA POPULATION

### Evolution de la population de 1975 à 1999

(cartes 3 à 6 et annexe 1)

	1975	1982	1990	1999
Alençon	33 680	31 608	29 988	28 941
CUA hors Alençon	12 946	17 782	19 856	21 024
Total CUA	46 626	49 390	49 844	49 965
Zone péri urbaine	30 878	31 989	31 736	32 715
<b>ARCHIPEL</b>	<b>77 504</b>	<b>81 379</b>	<b>81 580</b>	<b>82 680</b>
Zone périphérique	55 767	53 523	51 833	52 506
<b>Zone d'étude</b>	<b>133 271</b>	<b>134 902</b>	<b>133 413</b>	<b>135 186</b>

Source : INSEE population sans double compte

### Part relative dans l'Archipel

	1975	1982	1990	1999
Alençon	43	39	37	35
CUA hors Alençon	17	22	24	25
Total CUA	60	61	61	60
Zone péri urbaine	40	39	39	40
ARCHIPEL	100	100	100	100

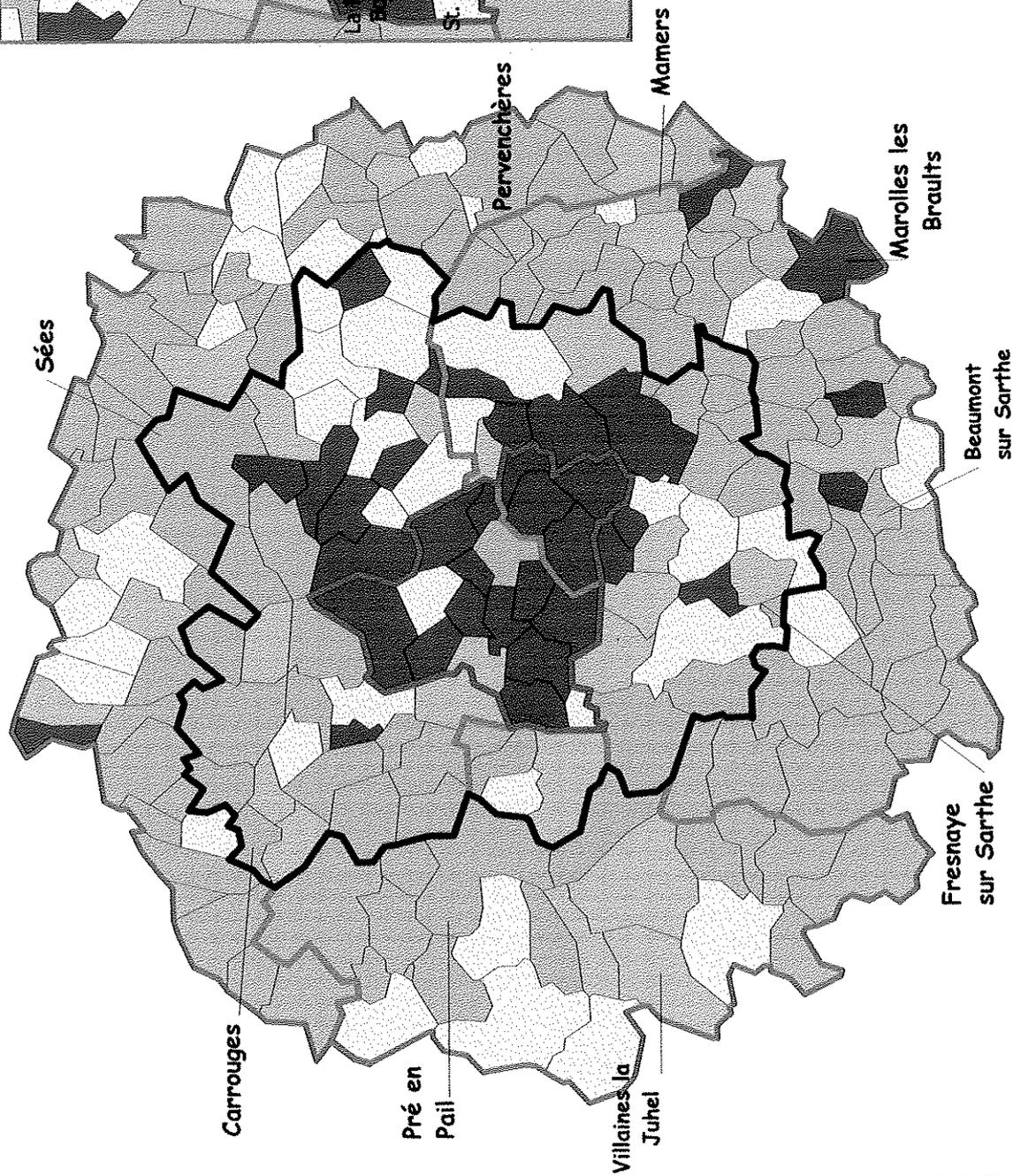
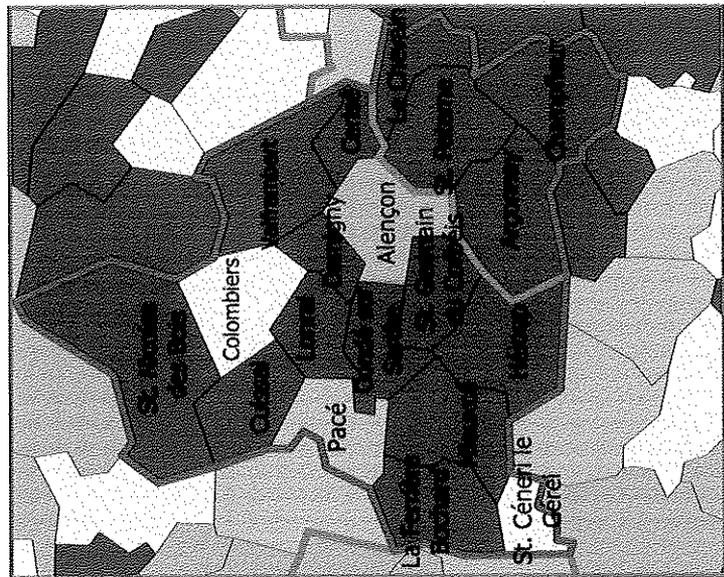
Avec près de 83 000 habitants en 1999, la population de l'Archipel alençonnais a augmenté de 6,7% depuis 1975 soit un accroissement de plus 5 000 personnes<sup>3</sup>. Comme dans la plupart des zones urbaines, cette évolution globale masque d'importantes disparités du centre vers la périphérie.

Ainsi, le formidable accroissement démographique des communes de la CUA hors Alençon (+62,4%), s'oppose à celui de la zone périurbaine (+7,2%) et surtout à l'évolution négative importante de la ville centre (-14%).

De ce fait, au cours des 25 dernières années, la part d'Alençon dans l'archipel est passée de 43% à moins de 35% en 1999.

<sup>3</sup> Dans le même temps la population de la Basse-Normandie a augmenté de 8,7% et celle du département de l'Orne a diminué de 0,7%.

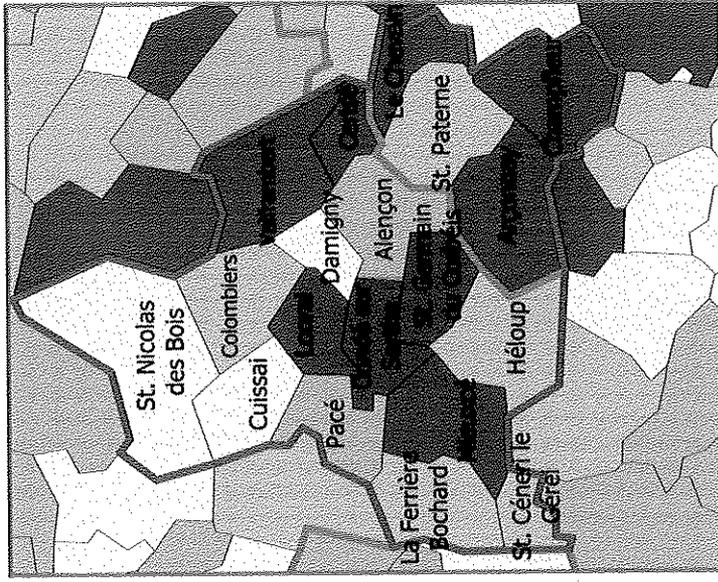
# CARTE 3



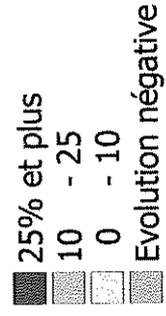
VAR. RELATIVE DE LA POPULATION  
ENTRE 1975 ET 1999

- 25% et plus
- 10 - 25
- 0 - 10
- Evolution négative

# CARTE 4

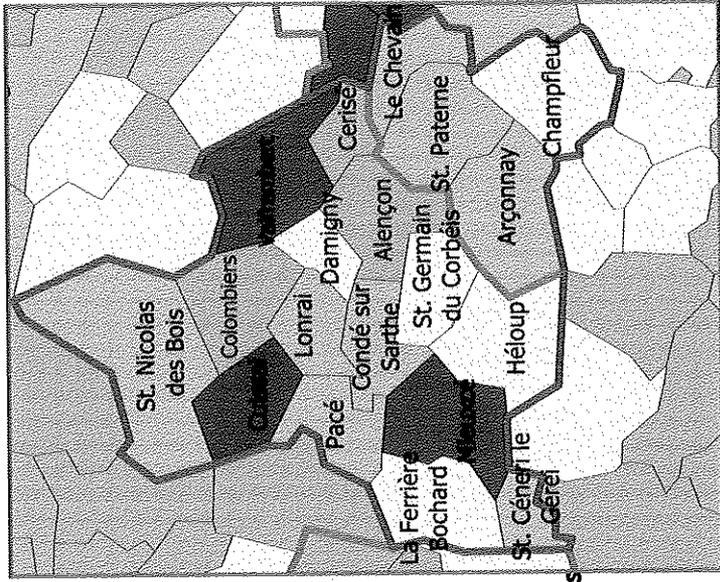


VAR. RELATIVE DE LA POPULATION  
ENTRE 1975 ET 1982



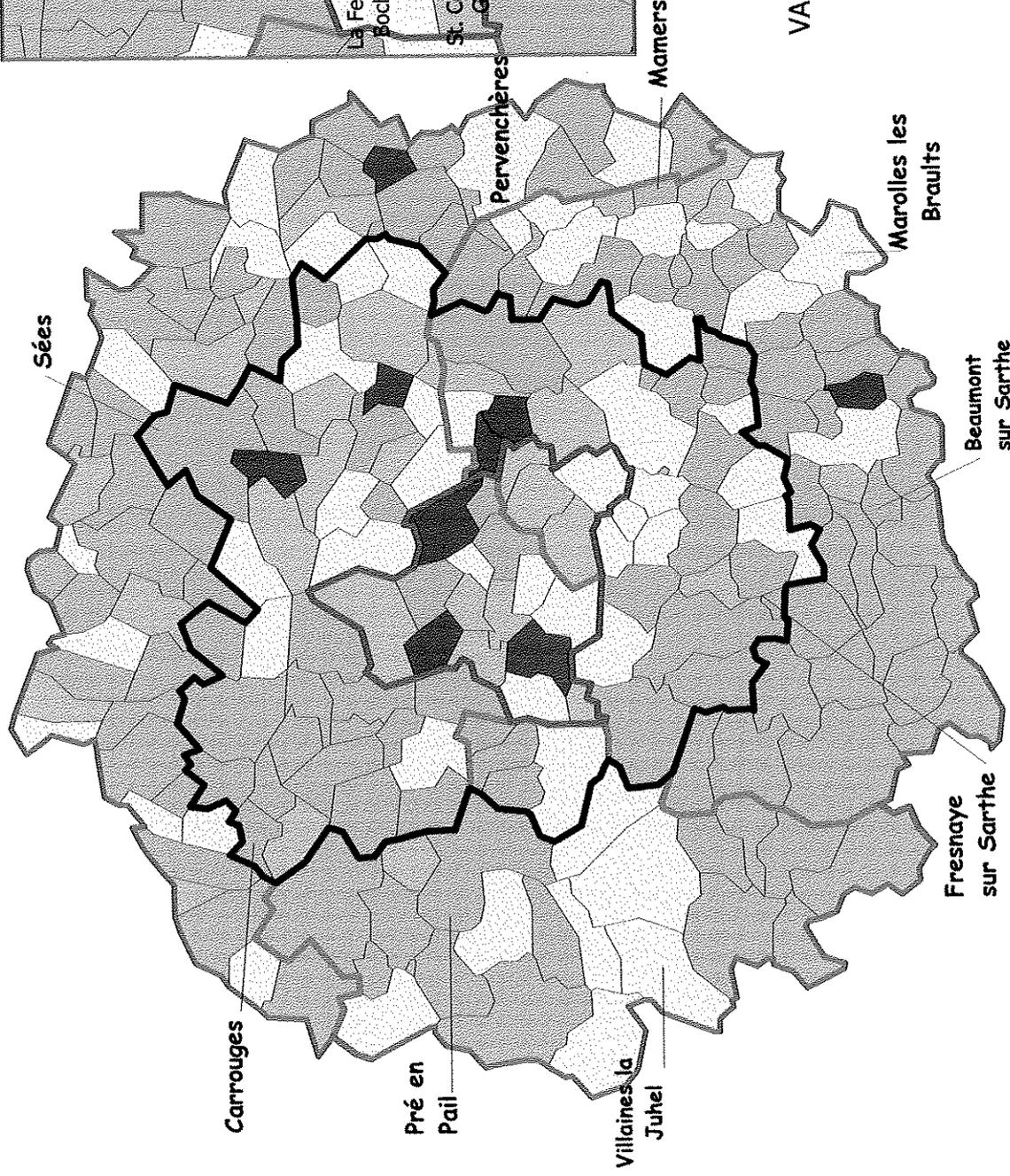
Source : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers - 2000

# CARTE 5



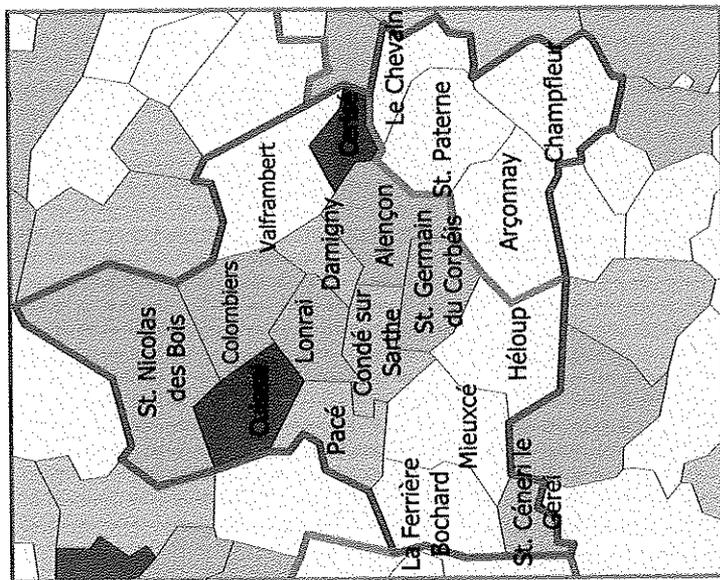
VAR. RELATIVE DE LA POPULATION  
ENTRE 1982 ET 1990

- 25% et plus
- 10 - 25
- 0 - 10
- Evolution négative

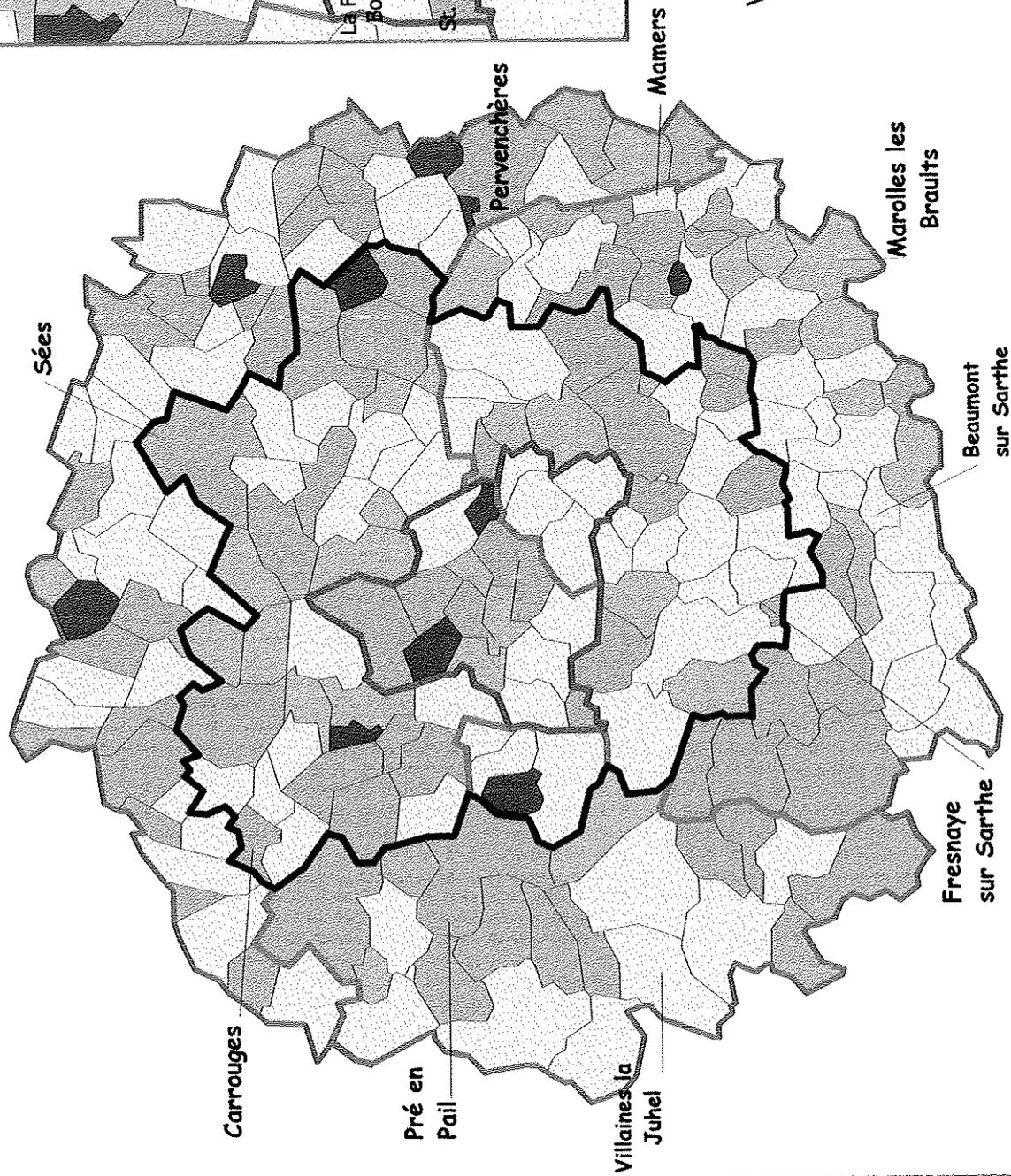
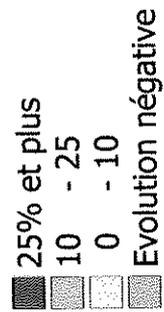


Source : INSEE, cartographie : Atelier des Carteliers - 2000

# CARTE 6



VAR. RELATIVE DE LA POPULATION  
ENTRE 1990 ET 1999



Source : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers - 2000

Dans le même temps, la zone périphérique a perdu près de 6% de sa population.

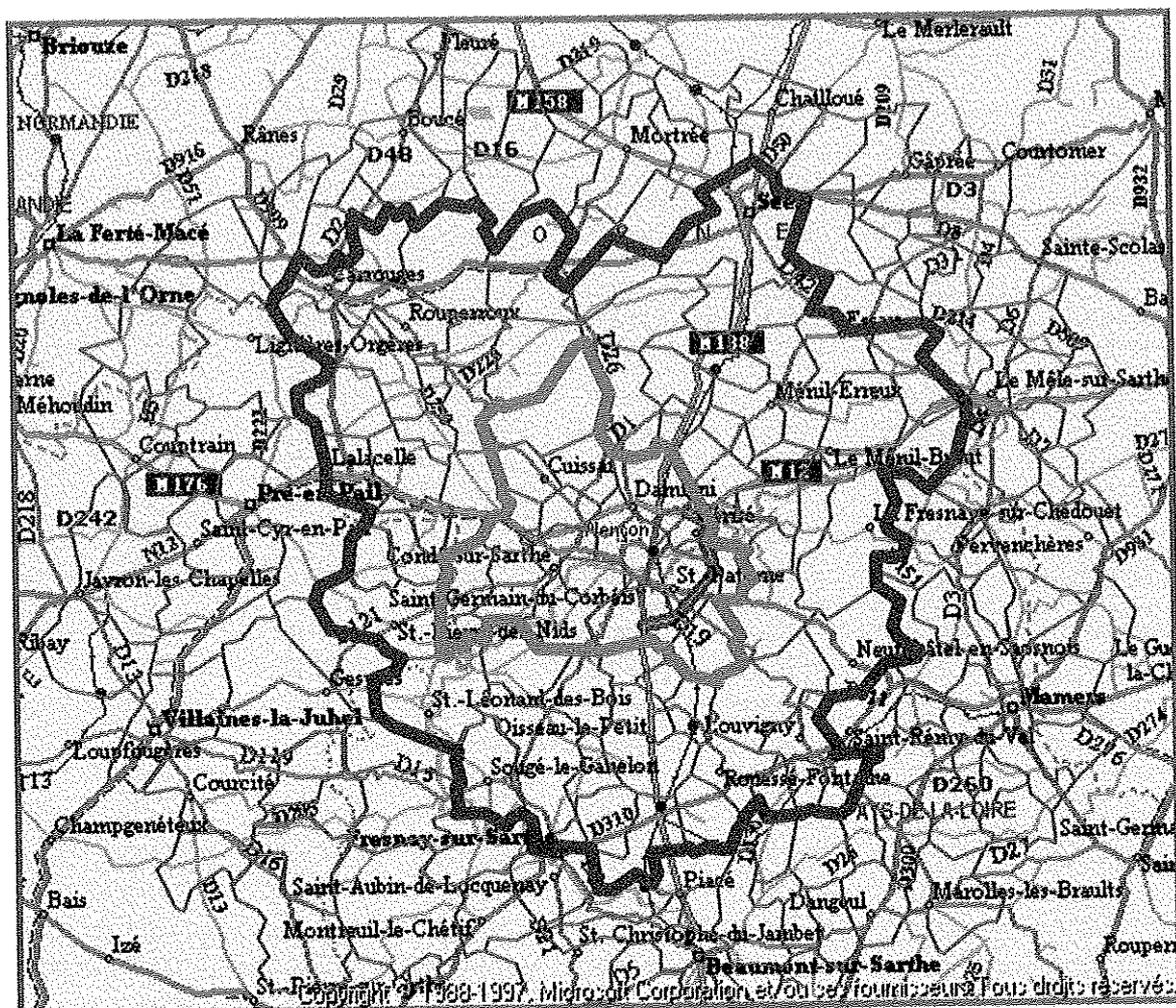
	Variation absolue				Variation relative			
	75/82	82/90	90/99	75/99	75/82	82/90	90/99	75/99
Alençon	-2072	-1620	-1047	-4739	-6,2	-5,1	-3,5	-14,1
CUA hors Alençon	4836	2074	1168	8078	37,4	11,7	5,9	62,4
Total CUA	2764	454	121	3339	5,9	0,9	0,2	7,2
Zone péri urbaine	1111	-253	979	1837	3,6	-0,8	3,1	5,9
<b>ARCHIPEL</b>	<b>3875</b>	<b>201</b>	<b>1100</b>	<b>5176</b>	<b>5,0</b>	<b>0,2</b>	<b>1,3</b>	<b>6,7</b>
Zone périphérique	-2244	-1690	673	-3261	-4,0	-3,2	1,3	-5,8
Zone d'étude	1631	-1489	1773	1915	1,2	-1,1	1,3	1,4

A l'observation des taux de croissance de chaque période inter censitaire, on constate au fil du temps, une réduction importante des écarts. Ainsi, Alençon réduit progressivement son déficit démographique (-6,6% entre 75 et 82, puis -3,5% entre 90 et 99), dans le même temps, la croissance des autres communes de la CUA passe de 37,4% entre 75 et 82 à seulement 5,4% dans la période la plus récente.

De même, comme de nombreux secteurs ruraux dont le dépeuplement s'était accéléré depuis la fin des années 60, la zone périphérique inverse son évolution. Encore en diminution jusqu'en 1990, son dernier taux de croissance égale celui de l'ensemble de l'Archipel soit +1,3%.

Au sein de la CUA (cf. annexe 2), les taux de croissance se révèlent, là aussi, très différents. Hormis Alençon et St. Céneri-le-Gérei, toutes les communes ont vu, depuis 1975, leurs populations augmenter : près de 200% pour Le Chevain, autour de 100% pour Valframbert et Condé-sur-Sarthe mais seulement 14% à Pacé et 8% à Colombiers. Cependant, au-delà du bilan démographique global, les rythmes inter censitaires sont très irréguliers, la communauté urbaine constituant, de ce point de vue, un ensemble hétérogène (cf. annexes 2 et 3).

En ce qui concerne l'ensemble de la zone d'étude, les effets d'axe jouent fortement dans le développement de la péri urbanisation.



Entre 1975 et 1982, la zone de forte croissance correspond pratiquement aux limites (actuelles) de la Communauté urbaine mais la N. 138 au nord et au sud structure une zone de plus faible développement.

De 1982 à 1990, le nombre de communes avec un taux de très forte croissance diminue, une croissance plus diffuse s'amorce avec un décalage vers l'est irrigué par la N. 12 et la D. 31.

La période 1990-1999 montre un regain de croissance dans beaucoup de communes<sup>4</sup>(carte 4), les effets d'axe sont nettement moins visibles noyés dans une

<sup>4</sup> Dans le cadre de la zone d'étude, à chaque période inter censitaire, le nombre de communes dont la croissance est supérieure à 10% est resté pratiquement stable (environ 40). Par contre le nombre des communes où la croissance est inférieure à 10%, resté stable (autour de 50) jusqu'en 1990, dépasse la centaine au bilan de 1999.

croissance « intercalaire » comblant progressivement les vides de part et d'autre des principaux axes routiers.

Au bilan, de 1975 à 1999, le contraste demeure néanmoins saisissant entre la partie centrale de l'Archipel et la plus grande partie de la couronne périphérique d'où émergent cependant quelques pôles de croissance eux-mêmes soumis à des phénomènes de péri urbanisation (périphérie d'Argentan au nord, communes limitrophes de Beaumont-sur-Sarthe et de Mamers au sud-est, Villaines-la-Juhel à l'ouest).

Orienté NE/SW, le pôle central de croissance excède largement les limites de la Communauté Urbaine tant au nord-est dans le triangle constitué par les N. 138 et 12 qu'au sud-ouest entre la N. 138 et la D. 30. Dans les autres directions, les contraintes jouent fortement, en particulier les massifs forestiers. De ce fait, le contraste est brutal entre zone centrale de croissance et zone périphérique de déprise démographique.

### Soldes naturel et migratoire

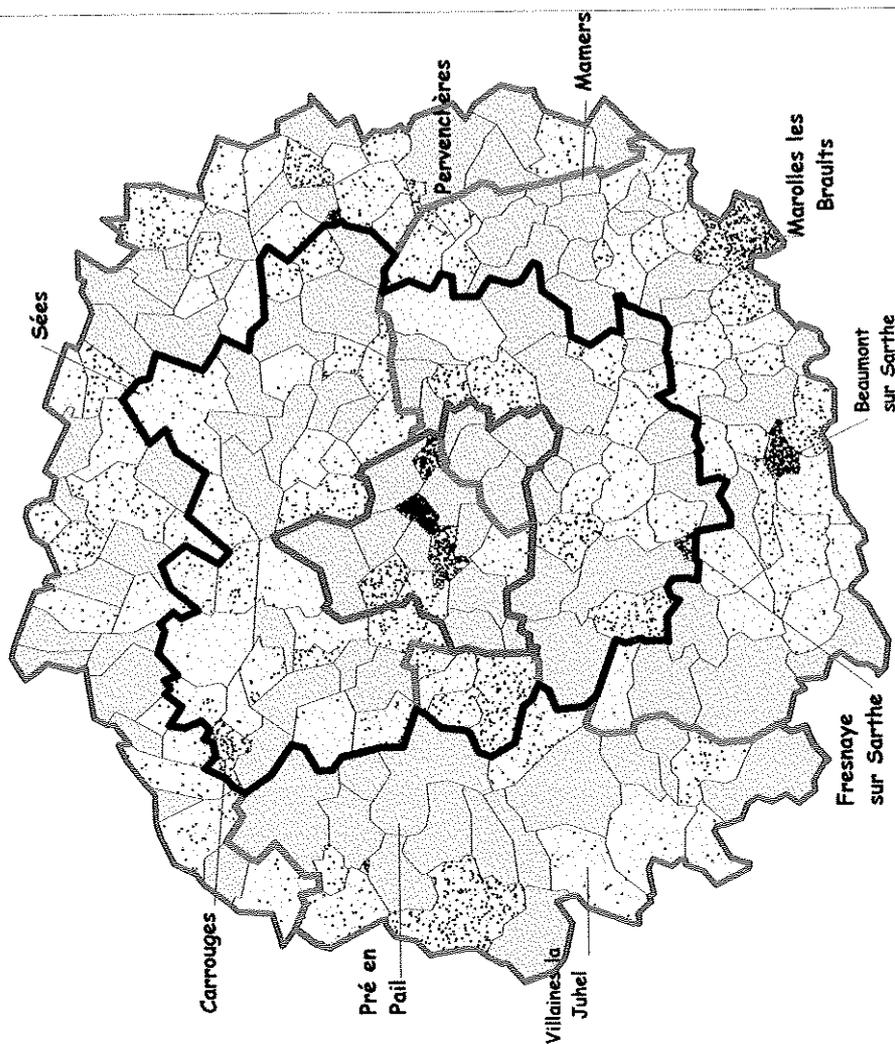
	Solde naturel			Solde migratoire		
	75-82	82-90	90-99	75-82	82-90	90-99
Alençon	3 023	2 393	1 993	-5 095	-4 013	-3 040
CUA hors Alençon	689	931	759	4 147	1 143	409
CUA	3 712	3 324	2 752	-948	-2 870	-2 631
Zone péri urbaine	126	18	169	985	-271	810
<b>ARCHIPEL</b>	<b>3 838</b>	<b>3 342</b>	<b>2 921</b>	<b>37</b>	<b>-3 141</b>	<b>-1 821</b>
Zone périphérique	157	-121	-156	-2 401	-1569	829
<b>Zone d'étude</b>	<b>3 995</b>	<b>3 221</b>	<b>2 765</b>	<b>-2 364</b>	<b>-4 710</b>	<b>-992</b>

Source : INSEE

Dans le cadre de l'archipel, la croissance de la population reste largement alimentée par un solde naturel excédentaire bien qu'en réduction constante depuis 1975. Alençon, qui contribue pour les  $\frac{3}{4}$  de ce solde naturel, limite ainsi la diminution de sa population, car l'hémorragie migratoire, bien qu'elle soit, elle aussi, en réduction constante, demeure très importante (plus de 3 000 personnes depuis 1990).

Par ailleurs, si jusqu'en 1982, les gains migratoires des autres communes de la CUA et de la zone périurbaine compensent les pertes d'Alençon, ce n'est plus le cas au cours des deux dernières périodes inter censitaires. Le déficit migratoire de l'Archipel s'élève encore à près de 2 000 personnes entre 1990 et 1999 après avoir largement dépassé le seuil des 3 000 individus entre 1982 et 1990 (carte 7).

1990-1999



CARTE 7

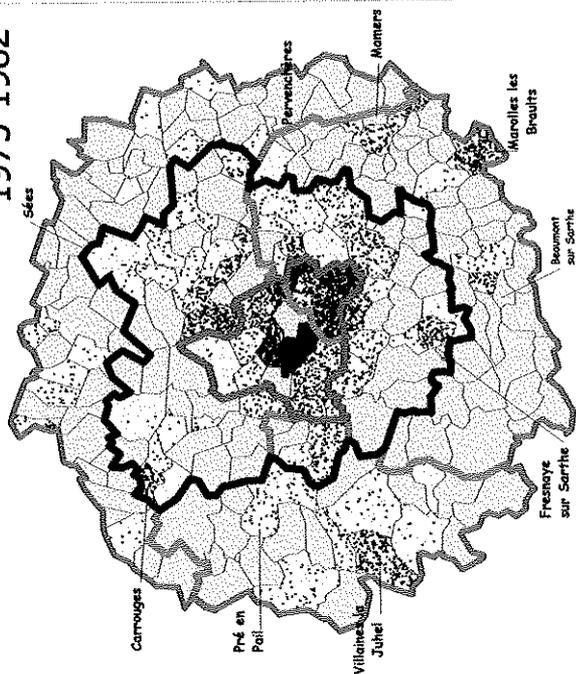
Source : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers - 2000

**LES SOLDES MIGRATOIRES**

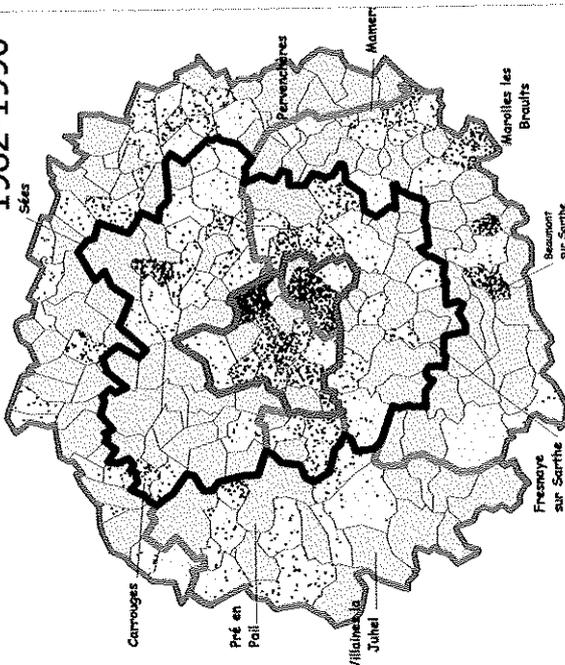
1 Point = 1 personne

Solde positif  
 Solde négatif

1975-1982



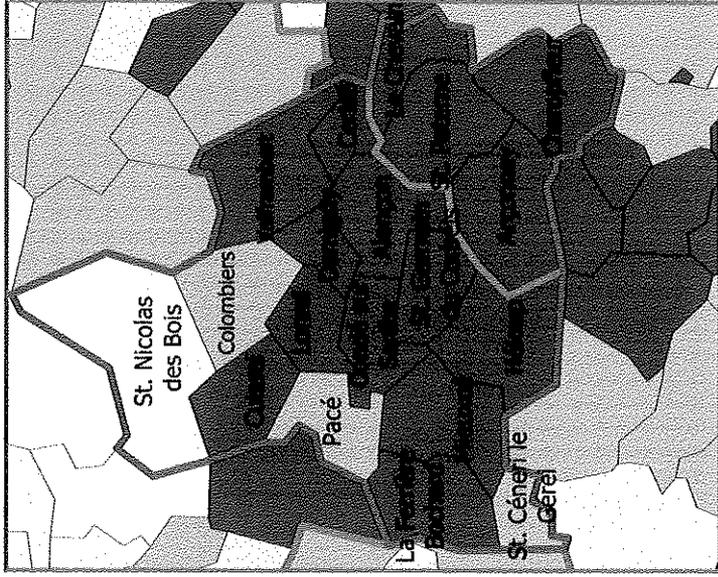
1982-1990



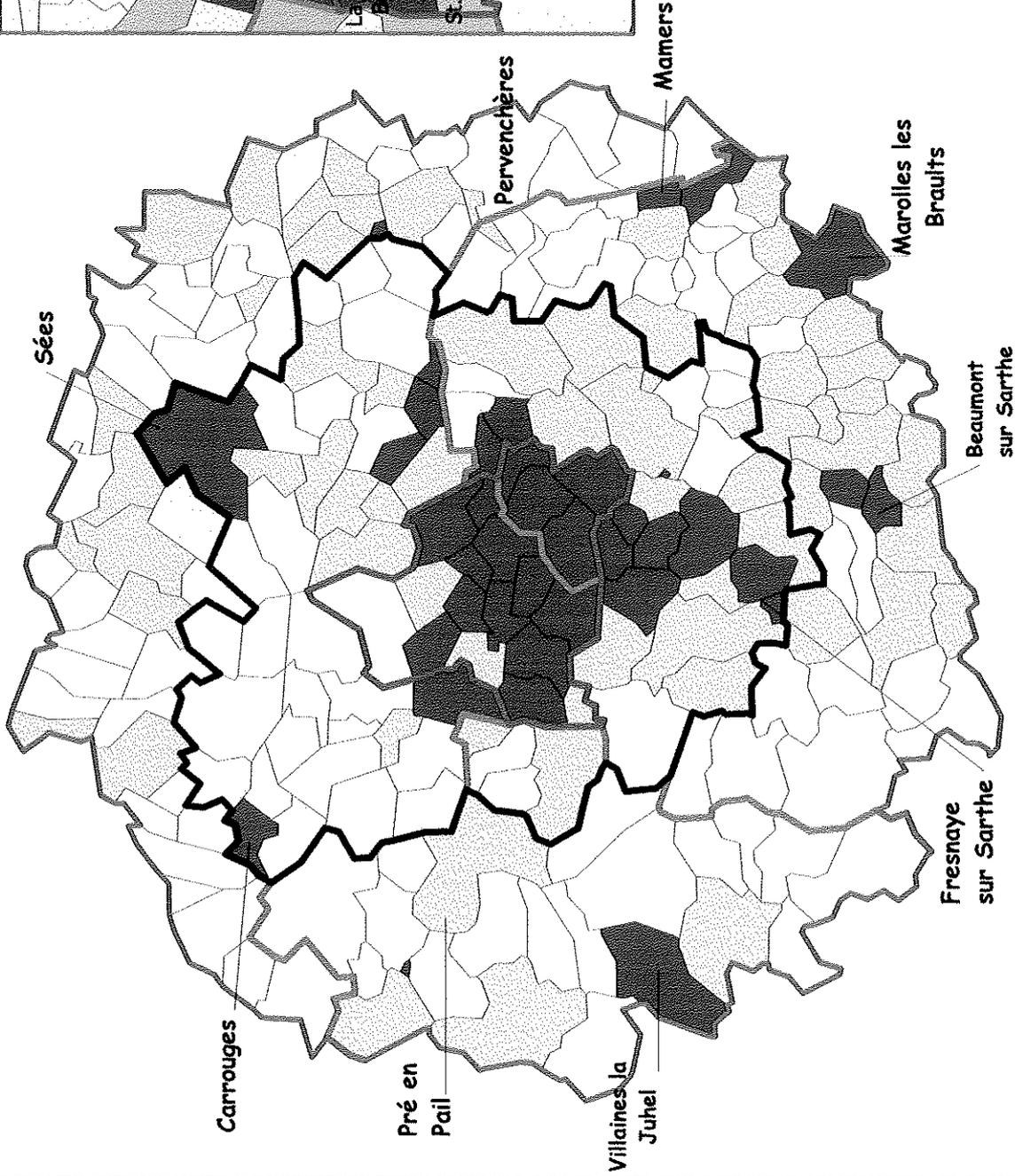
Le fait que les soldes migratoires positifs de la CUA hors Alençon et de la zone périurbaine ne compensent pas le déficit migratoire d'Alençon tient essentiellement à deux causes :

- d'une part, Alençon subit des départs de population jeune qui, pour diverses raisons (emploi, études, logement...), migrent majoritairement vers d'autres pôles urbains (Caen, Le Mans, région parisienne...). La ville d'Alençon a vu en effet le départ de 9 440 personnes entre 1982 et 1990 dont 3 580 se sont installées dans les autres communes de La CUA et 2 104 dans la zone périurbaine mais 3 320 ont quitté la zone d'étude (cf. annexe 4).
- d'autre part, les soldes observés ici masquent des mouvements d'entrées et de sorties entre les différentes zones beaucoup plus importants. En fait, les migrations résidentielles du centre vers la périphérie n'ont pas sensiblement diminué ; mais les mouvements de population périurbaine vers les centres se sont réactivés depuis 1982. Ainsi, à l'opposé des migrations vers les communes de la CUA en provenance d'Alençon (3 580 personnes), plus de 1 500 personnes ont fait le mouvement inverse. Il en est même pour les migrations résidentielles plus lointaines : 2 104 personnes ont quitté Alençon pour la zone périurbaine, 1 108 ont fait la migration inverse. Cependant, il est probable que ces mobilités ne concernent pas les mêmes types de ménages et ne sont pas sous-tendues par les mêmes logiques économiques et sociales

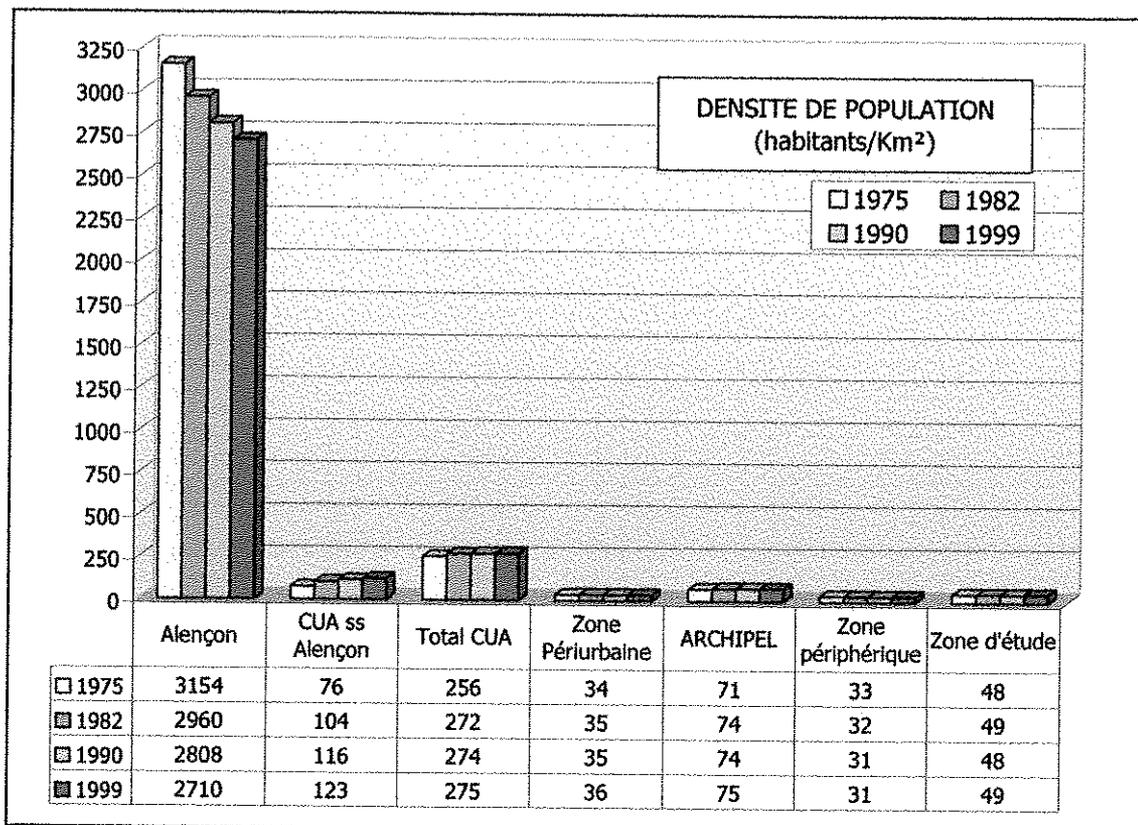
# CARTE 8



DENSITE DE POPULATION  
EN 1999 (habitants/km<sup>2</sup>)



## DENSITÉS



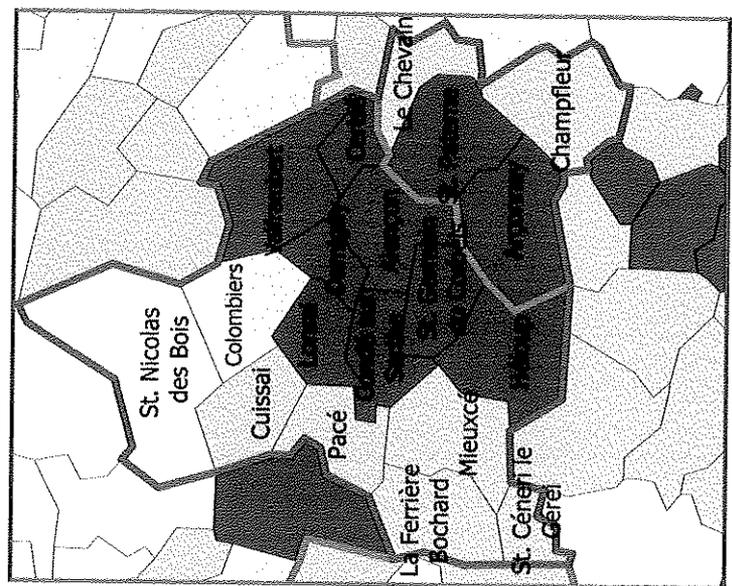
Les populations des trois zones de l'Archipel, globalement comparables, se répartissent sur des territoires de surfaces très différentes. Les écarts de densité apparaissent donc très marqués du centre vers la périphérie.

La densité de la ville centre (2 710 habitants/Km<sup>2</sup> en 1999 contre 3 154 en 1975) se révèle cependant largement inférieure à celles observées à Caen (4 391 en 1990) et à Cherbourg (4 000).

Bien qu'en augmentation relative très importante depuis 1975 (+62%) la densité des autres communes de la Communauté (123 en 1999) atteste que globalement l'habitat y est peu dense.

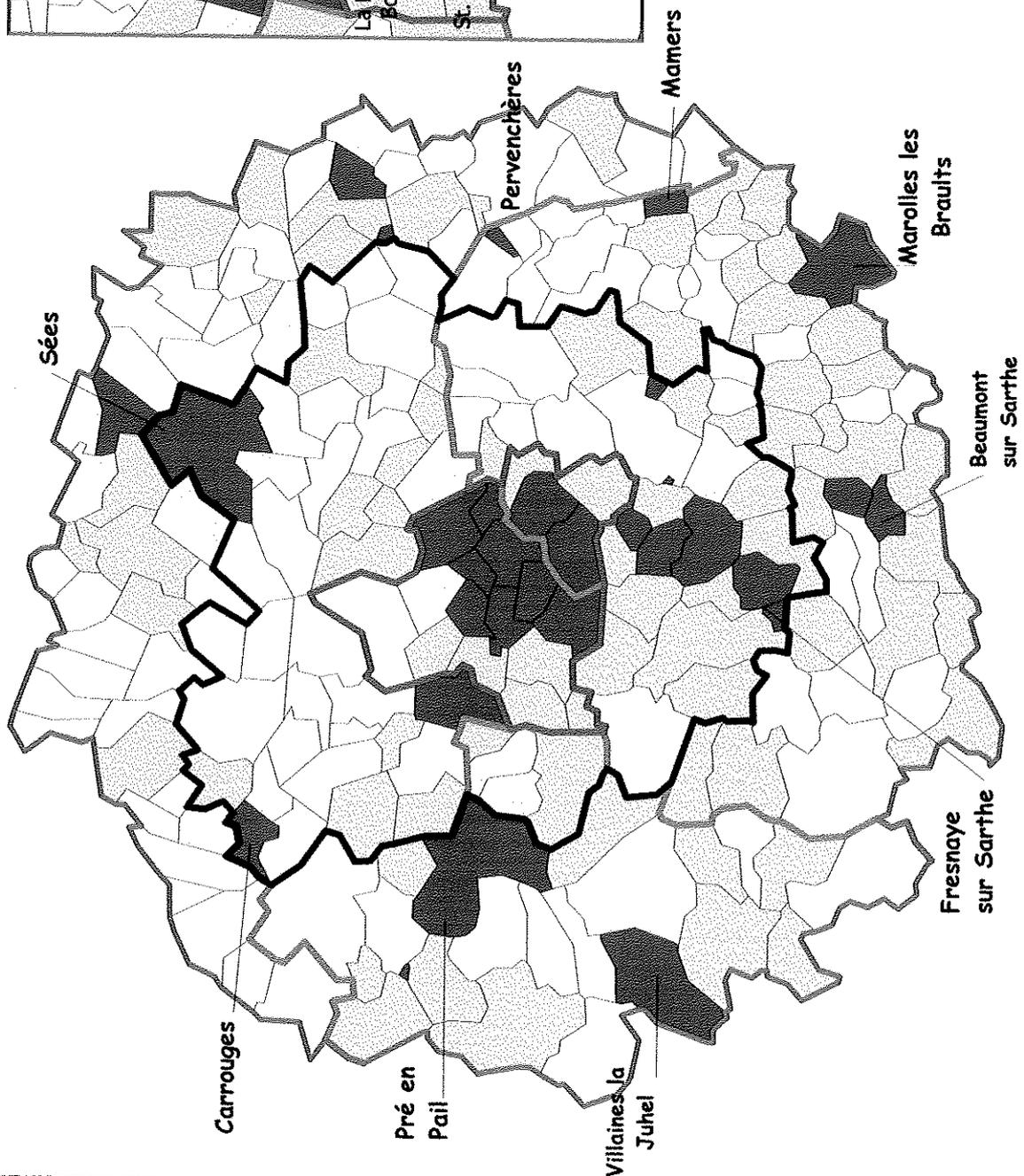
En fait, cet espace associe des communes « urbaines » (Damigny : 607, St. Germain du Corbéis : 534) et des communes « rurales » (St. Céneri : 32, Colombiers : 26, St. Nicolas des Bois : 10) dont les faibles densités sont comparables à celles de la zone périurbaine (36 en 1999) et de la couronne périphérique (31 en 1999 contre 33 en 1975) (cartes 8 et 9).

CARTE 9



DENSITE DE POPULATION  
EN 1975

- 50 et plus
- ▒ 25 - 50
- ░ 15 - 25
- Moins de 15



Source : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers - 2000

## LES ACTIFS

### Les effectifs

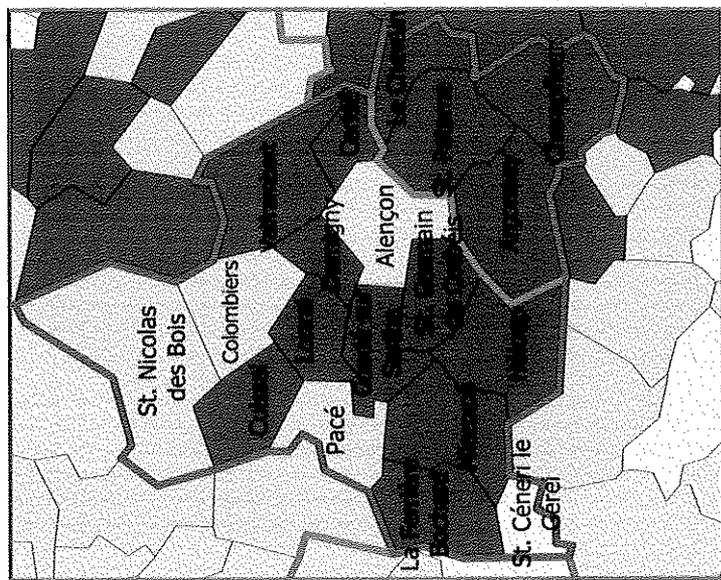
	1975	1982	1990
Alençon	15242	14570	13730
CUA hors Alençon	5673	8405	9531
TOTAL CUA	20915	22975	23261
Zone périurbaine	13223	14423	13896
<b>ARCHIPEL</b>	<b>34138</b>	<b>37398</b>	<b>37157</b>
Zone périphérique	24441	24481	22438
Zone d'étude	58579	61879	59595

	Variation relative		Taux d'activité		
	75-82	82-90	1975	1982	1990
Alençon	-4,4	-5,8	45	46	46
CUA hors Alençon	48,2	13,4	45	47	47
TOTAL CUA	9,8	1,2	44	47	48
Zone périurbaine	9,1	-3,7	43	45	44
<b>ARCHIPEL</b>	9,5	-0,6	44	46	46
Zone périphérique	0,2	-8,3	44	46	43
Zone d'étude	5,6	-3,7	44	46	45

Dans le cadre de l'Archipel, la croissance du nombre des actifs entre 1975 et 1990 (+8,8%) se montre supérieure à celle de la population (6,7%) (carte 10). Toutefois, là encore les écarts sont très contrastés entre l'évolution à Alençon (-10%) et les autres communes de la CUA (+68%).

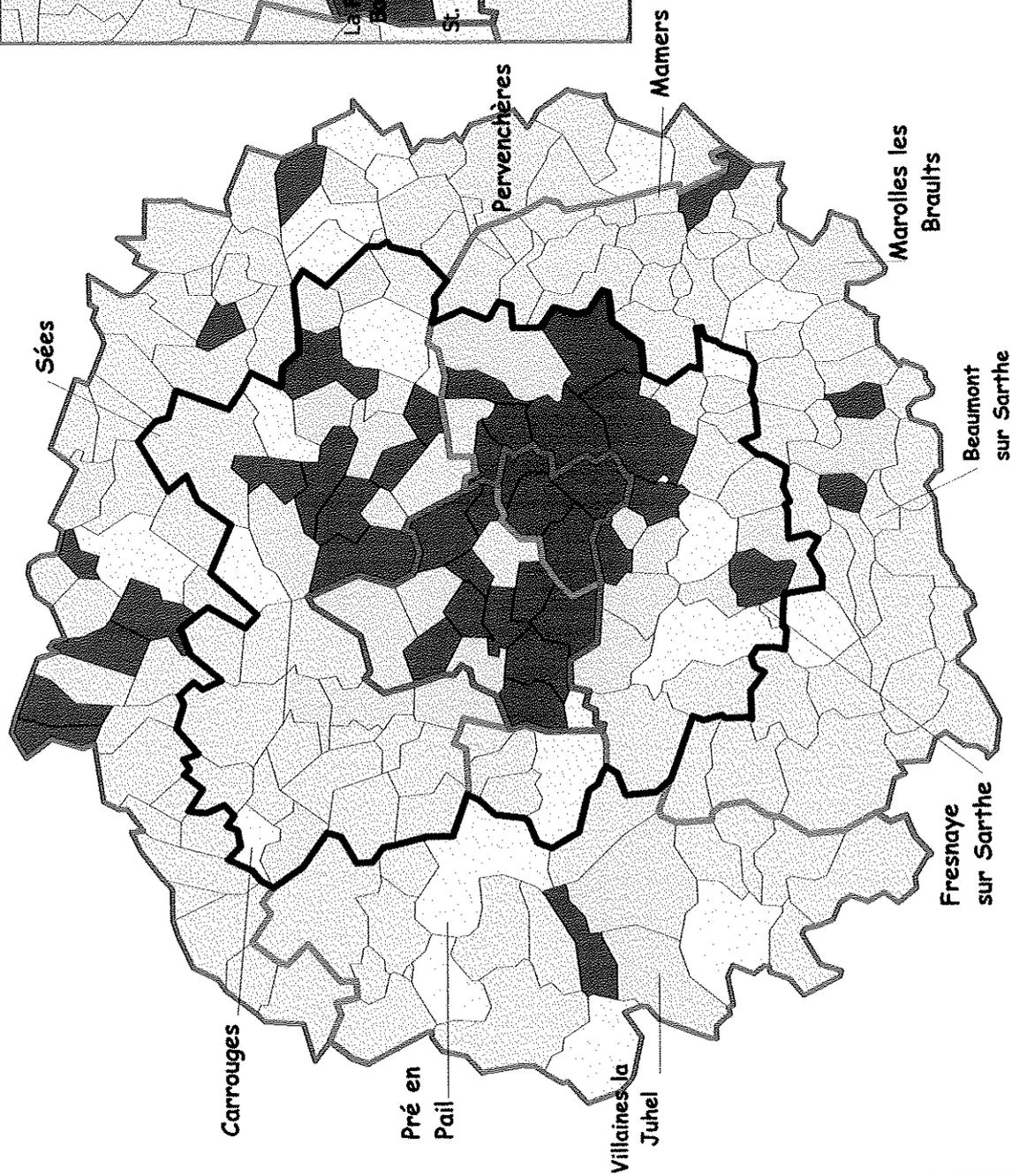
Les deux périodes intercensitaires révèlent également des évolutions bien différenciées. La première se caractérise par des mouvements révélateurs d'un fort développement de la périurbanisation, l'Archipel étant globalement attractif. La seconde, de 1982 à 1990, montre que l'Archipel devient répulsif, les évolutions sont partout négatives sauf pour les communes de la CUA hors Alençon.

# CARTE 10



VAR. RELATIVE DU NOMBRE  
DES ACTIFS 1975-1990

- 25% et plus (41)
- ▒ 10 - 25 (27)
- 0 - 10 (23)
- ▤ Diminution (125)



## LES EMPLOIS<sup>5</sup> (carte 11)

Depuis 1975, l'emploi total a fortement évolué sur l'ensemble de la zone d'étude. En 15 ans, plus de 6 000 emplois ont disparu (-10,7%). Au niveau de l'Archipel, cette diminution s'est limitée à environ 2 000 postes de travail (-3,7%). Cette évolution fortement négative n'est due qu'à l'effondrement de l'emploi agricole (près de 8 000 emplois perdus en 15 ans sur les 14 000 existants en 1975). En effet, hors agriculture, l'emploi s'est au contraire sensiblement développé : +3,5% dans le cadre de la zone d'étude (+1 516 emplois) et +3,2% dans celui de l'Archipel (+986).

Toutefois, dans le détail, les variations d'effectifs apparaissent différentes à la fois dans le temps mais également d'un point de vue de la nature des emplois<sup>6</sup>.

Jusqu'au recensement de 1982, la forte croissance de l'emploi est générale. Spectaculaire dans les communes de la CUA hors Alençon (+59%), la croissance de l'emploi se manifeste également dans la ville centre mais de façon nettement plus faible (+8%). Au total, la zone d'étude progresse de 23% et l'Archipel de près de 17%.

De 1982 à 1990, sous l'effet de la crise économique, l'évolution devient fortement négative (-16% pour la zone d'étude, -11,5% pour l'Archipel, -9% à Alençon) sauf pour les communes de la CUA hors Alençon où, bien que modestes (3 860 emplois en 1990), les effectifs progressent de 6%. Cette régression de l'emploi s'effectue dans un contexte d'évolution qualitative très importante (cf. annexe 5).

Globalement dans le cadre de l'Archipel, d'une part, la croissance de l'emploi féminin (+13%), en particulier à Alençon suffit à compenser la rétention de l'emploi masculin (-4%) et d'autre part, l'évolution selon la « qualification » des postes de travail est très marquée selon les lieux d'emploi. Au sein de la CUA, les activités à caractère industriel ont perdu des emplois tout en quittant pour partie la commune d'Alençon ou à l'inverse les activités tertiaires ont fortement progressé contribuant ainsi à une importante féminisation des emplois.

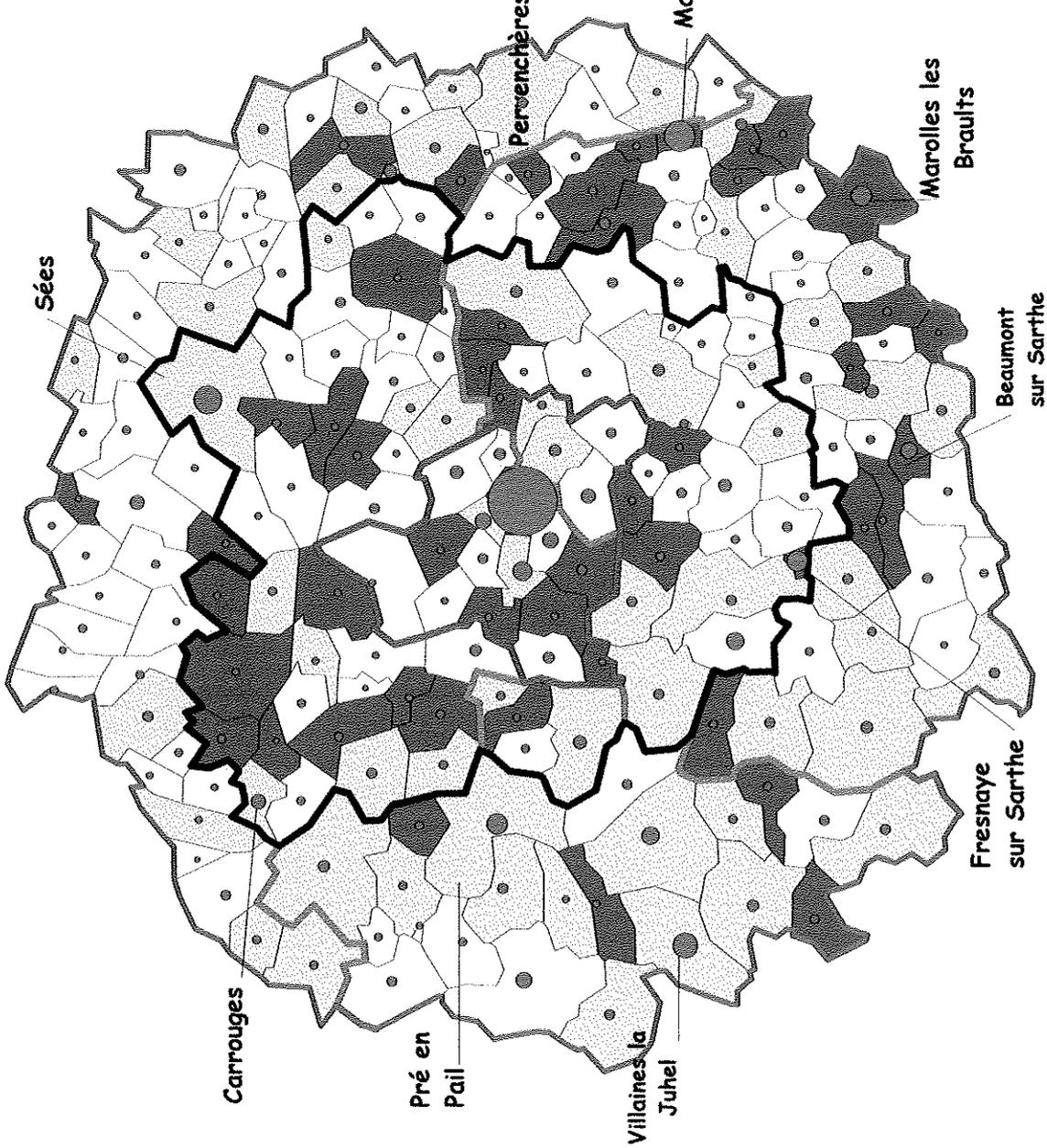
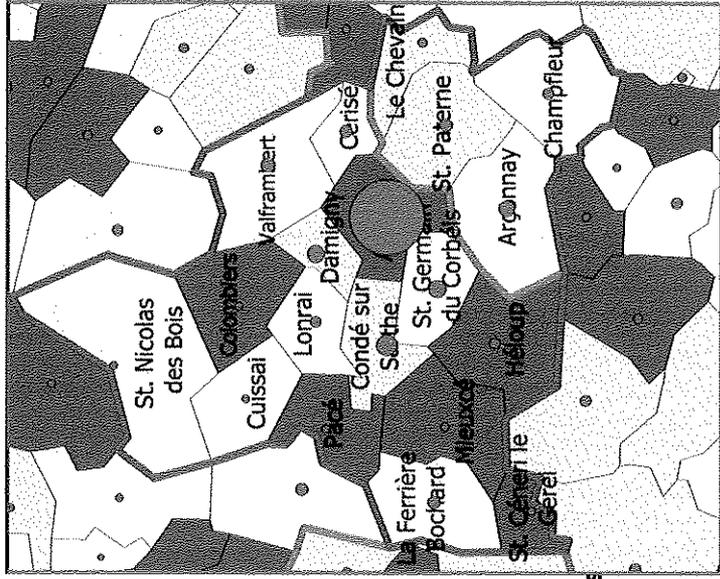
Ainsi, à Alençon, dans un contexte global négatif (500 emplois perdus depuis 1975 soit -2,3% mais -14% pour l'emploi masculin), on observe une forte croissance des emplois intermédiaires et des cadres, en particulier pour les femmes, aux dépens des emplois d'ouvriers.

Dans les communes de la CUA hors Alençon, dans un contexte de croissance, on constate, comme à Alençon, une plus forte progression des emplois cadres et intermédiaires mais l'emploi masculin y progresse plus fortement que l'emploi féminin. L'augmentation relative y est spectaculaire (+69%) bien que d'une part l'accroissement

<sup>5</sup> Les données fournies par l'INSEE, résultat de sondages au quart, concernent les actifs ayant un emploi comptabilisés au lieu de travail. A Alençon, en 1990, le nombre d'emplois comptabilisés dans le cadre des migrations alternantes se monte à 20 101 (résultat exhaustif) alors que le sondage au quart ne les « estime » qu'à 19 720.

<sup>6</sup> Dans les paragraphes suivants les commentaires sur l'emploi ne prennent pas en compte les emplois agricoles.

# CARTE 11

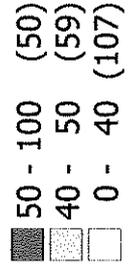


LES EMPLOIS EN 1990



• 4

La part des emplois féminins



Source : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers - 2000

des effectifs ne porte que sur environ 1 500 emplois et que d'autre part la croissance soit très inégale d'une commune à l'autre.

Enfin, la zone périurbaine demeure globalement stable depuis 1975 mais après 1982 l'emploi féminin y est en diminution en particulier les postes d'ouvrières.

## Les emplois en 1990

	Hommes	Femmes	TOTAL
ALENCON	9808	9912	19720
CUA Hors Alençon	2616	1484	4100
TOTAL CUA	12424	11396	23820
Zone périurbaine	5480	4073	9553
<b>Archipel</b>	<b>17904</b>	<b>15469</b>	<b>33373</b>
Zone périphérique	10060	7996	18056
Zone d'étude	27964	23465	51429

Source : INSEE

	Agriculteurs exploitants	Artisans, comm(*)	Cadres	Professions. Interméd.	Employés	Ouvriers
Alençon	64	908	2008	4532	6808	5400
CUA hors Alençon	240	380	208	696	992	1584
Total CUA	304	1288	2216	5228	7800	6984
Zone périurbaine	1828	936	357	1332	1836	3264
Archipel	2132	2224	2573	6560	9636	10248
Zone périphérique	4284	1664	604	1632	3260	6612
Zone d'étude	6416	3888	3177	8192	12896	16860

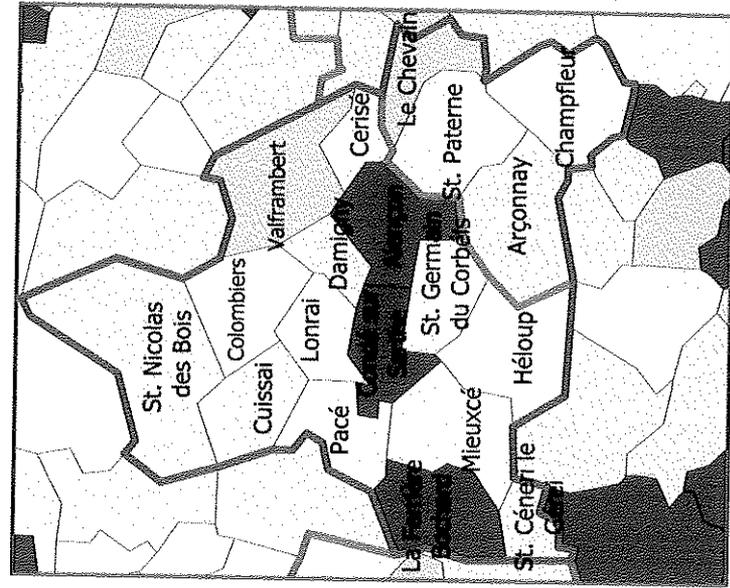
(\*) Artisans, commerçants et chefs d'entreprises

Source : INSEE

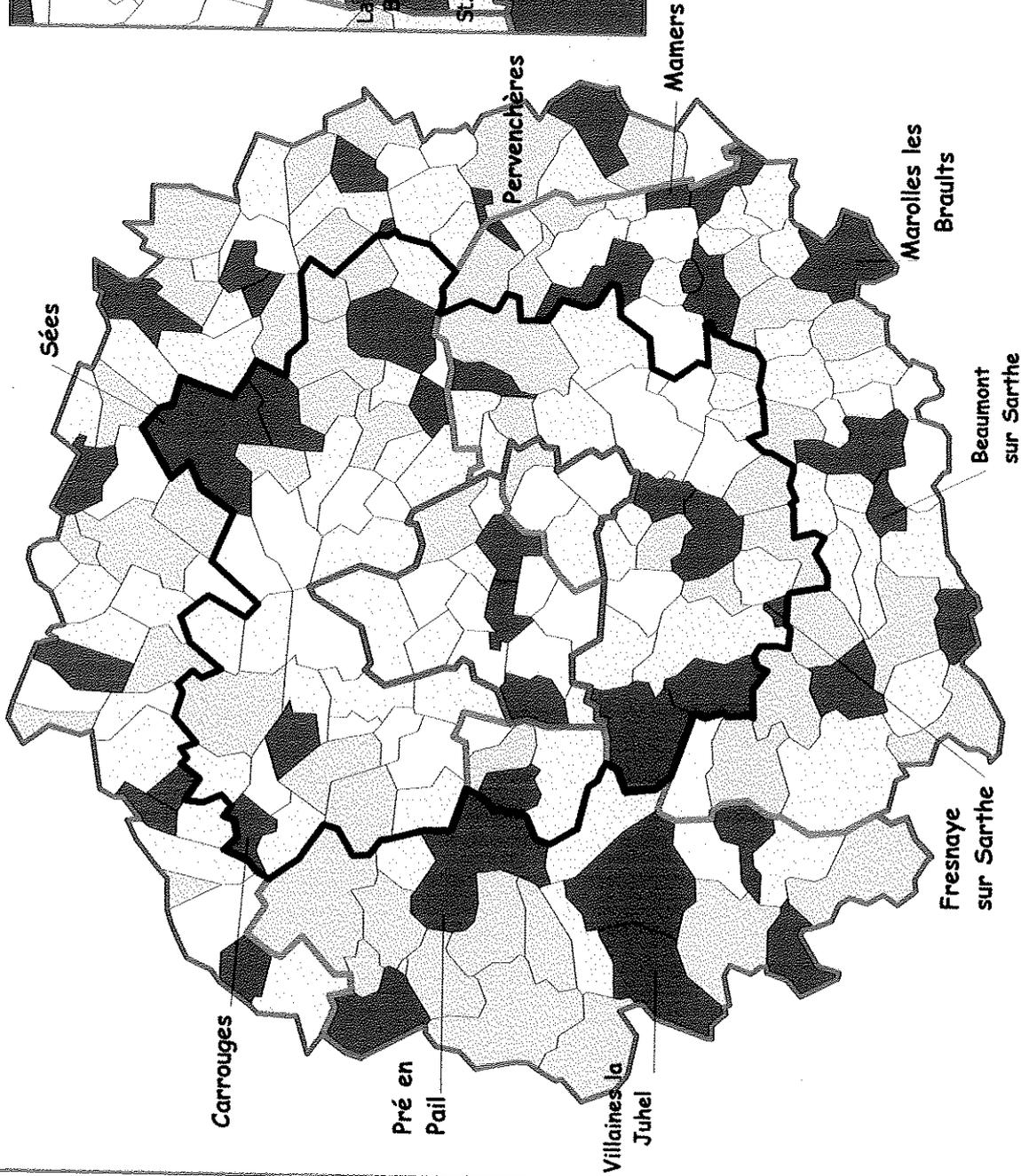
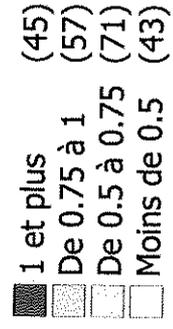
Au bilan avec un effectif de 33 373 emplois en 1990, alors qu'y résident 33 269 actifs ayant un emploi, l'Archipel n'apparaît pas globalement comme un pôle d'emploi fortement excédentaire.

D'un point de vue qualitatif, on notera que seule Alençon dispose majoritairement d'emplois féminins et que les postes d'employés y sont les plus nombreux alors que partout ailleurs dominent les emplois d'ouvriers y compris dans la zone périphérique où les agriculteurs exploitants ne représentent que 24% des emplois contre 37% pour les ouvriers.

# CARTE 12

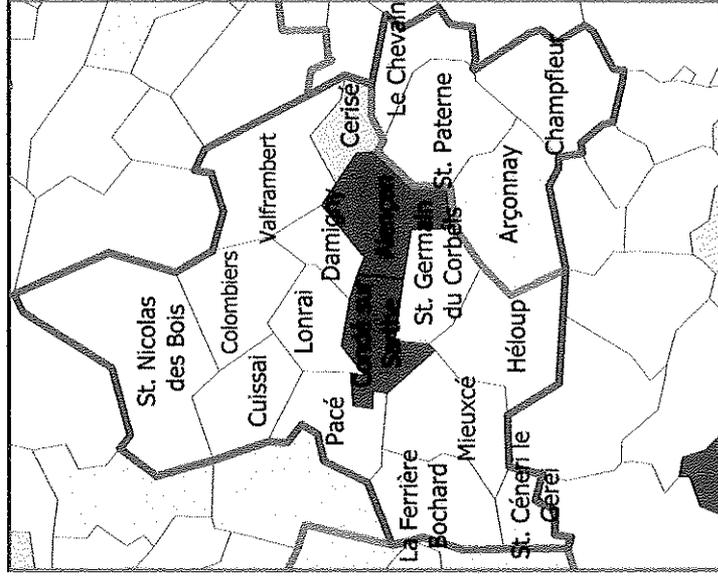


RATIO EMPLOIS/ACTIFS  
EN 1975

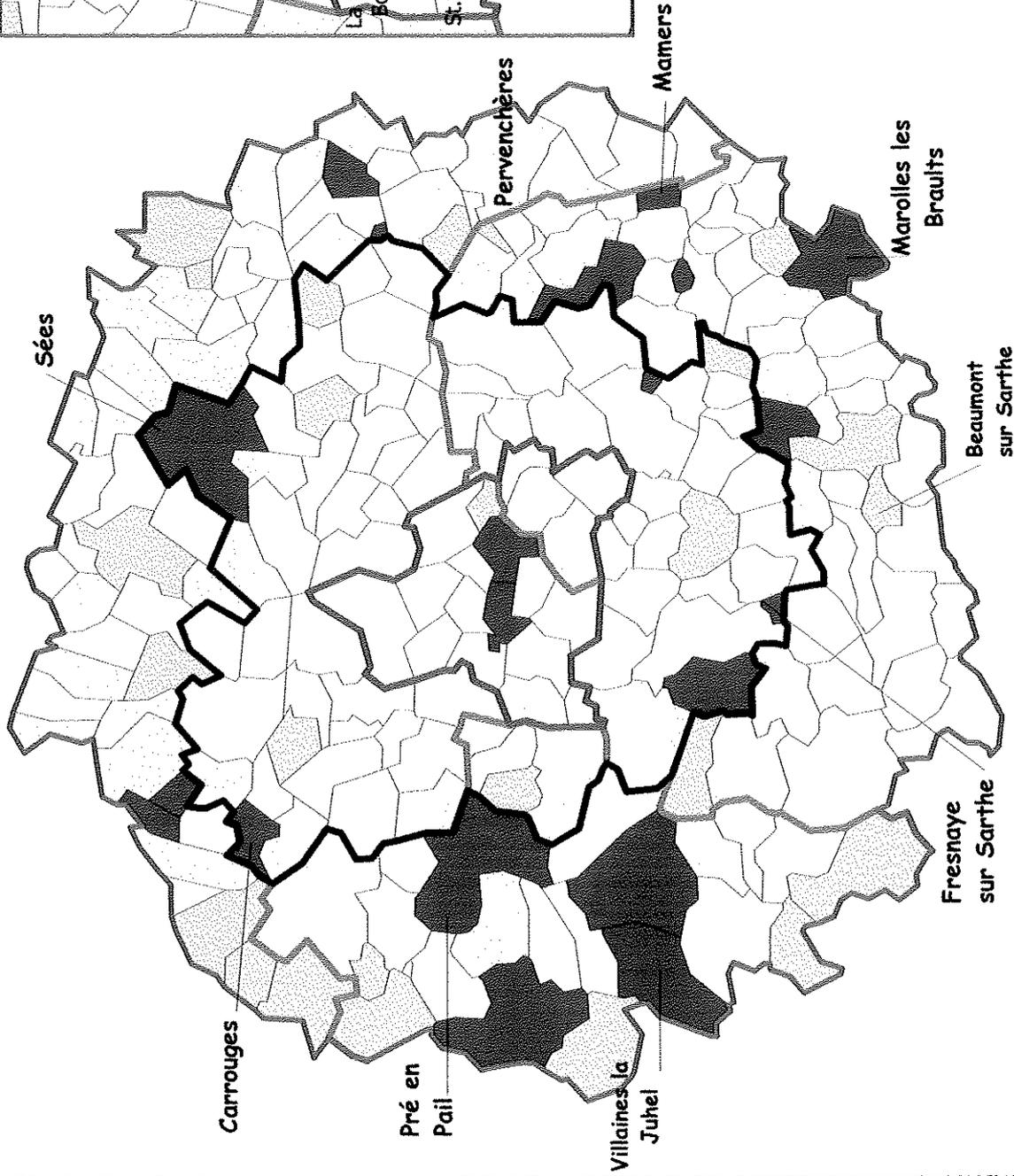
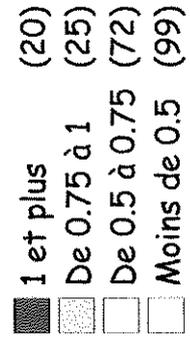


Source : INSEE, cartographie : Atelier des Cartographes - 2000

# CARTE 13



**RATIO EMPLOIS/ACTIFS**  
EN 1990



La densité des emplois agricoles apparaît encore forte dans la zone périurbaine avec près de 20% du total des emplois ce qui correspond au ratio national des espaces à dominante rurale.

### La structure des emplois en 1990

	Agriculteurs exploitants	Art, comm(*)	Cadres	Professions Interméd.	Employés	Ouvriers
Alençon	0,3	4,6	10,2	23,0	34,5	27,4
CUA hors Alençon	5,9	9,3	5,1	17,0	24,2	38,6
Total CUA	1,3	5,4	9,3	21,9	32,7	29,3
Zone périurbaine	19,1	9,8	3,7	13,9	19,2	34,2
<b>Archipel</b>	<b>6,4</b>	<b>6,7</b>	<b>7,7</b>	<b>19,7</b>	<b>28,9</b>	<b>30,7</b>
Zone périphérique	23,7	9,2	3,3	9,0	18,1	36,6
Zone d'étude	12,5	7,6	6,2	15,9	25,1	32,8

(\*) Artisans, commerçants et chefs d'entreprises

Source : INSEE

Ces évolutions tant quantitatives que qualitatives se réalisent dans un contexte de distanciation croissante entre les lieux de résidence et les lieux de travail (cartes 12 et 13).

En 1975, 45 communes de la zone d'étude disposaient de plus d'emplois qu'elles ne comptaient d'actifs résidents. En 1990, ces « pôles d'emploi » ne comptaient plus que 20 unités.

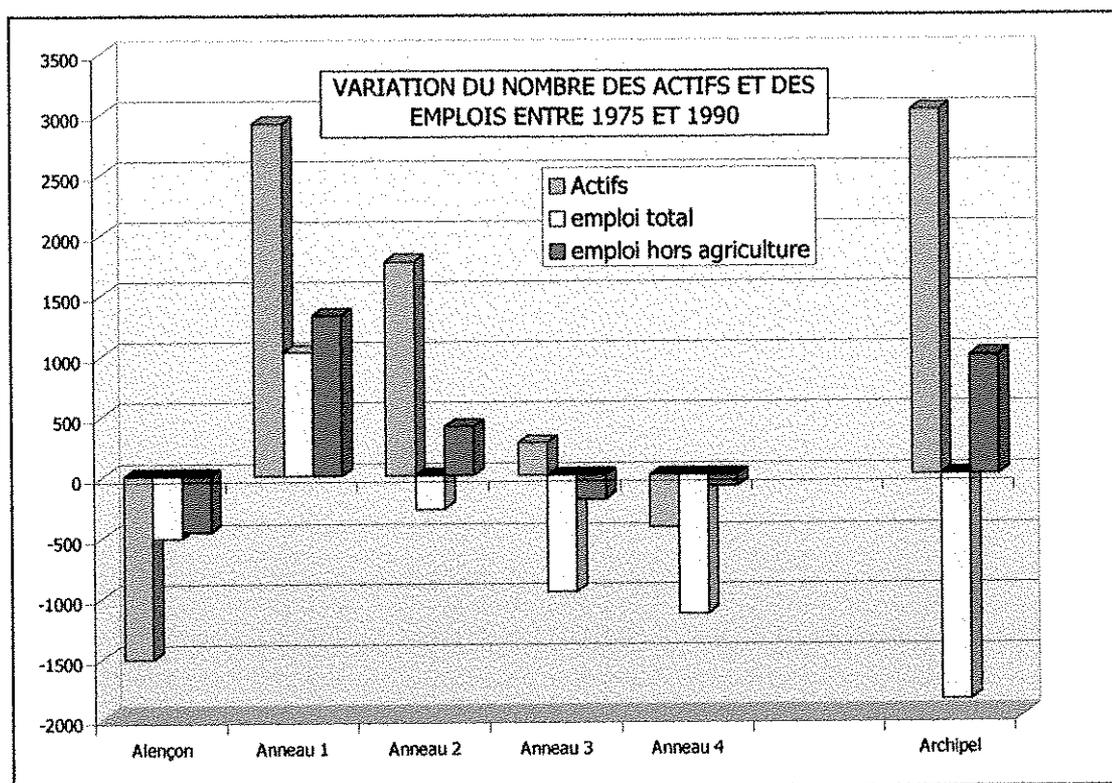
A l'inverse, le nombre de communes « dortoirs » (les actifs résidents sont au moins deux fois plus nombreux que les emplois) est passé de 43 en 1975 à 99 en 1990.



## LES ANNEAUX CONCENTRIQUES AUTOUR D'ALENÇON

Afin d'apprécier plus finement les dynamiques spatiales concernant les actifs résidents et les emplois, l'Archipel alençonnais a été découpé en 4 anneaux concentriques autour d'Alençon (carte 14).

Les anneaux sont construits selon la distance à la ville centre de 5 en 5 km ; le quatrième anneau comprend les communes les plus périphériques de l'Archipel au-delà d'une distance de 15 km.



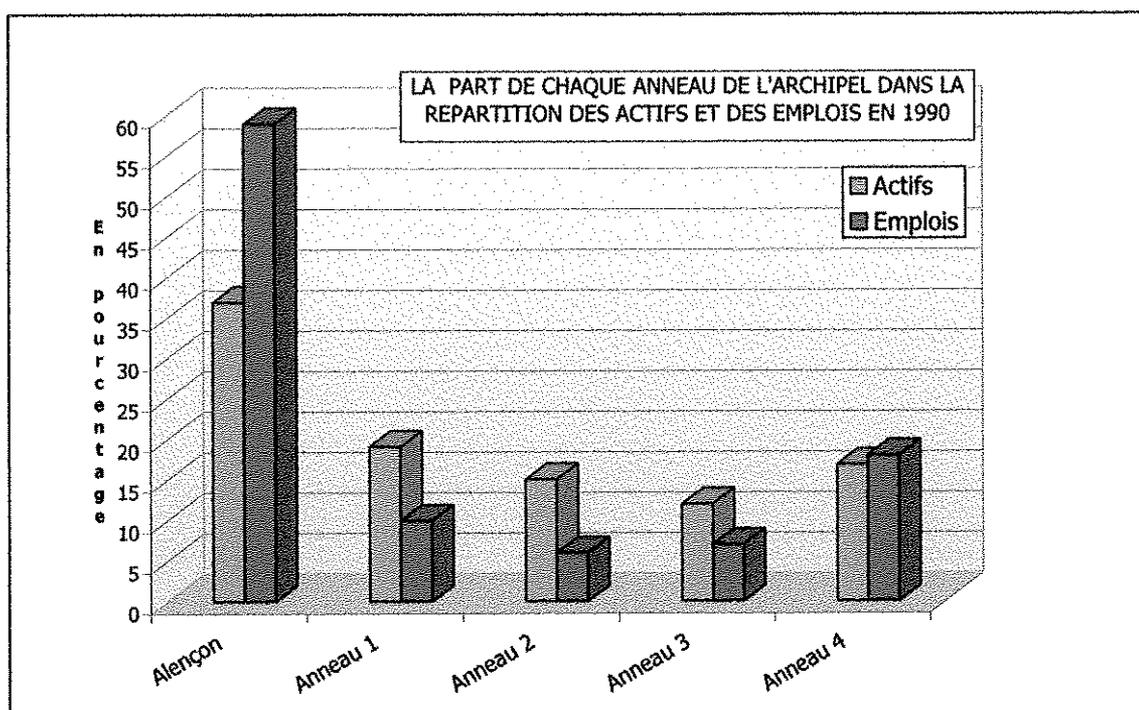
Les anneaux 1 et 2 sont les bénéficiaires de la croissance et de l'élargissement des zones résidentielles (les effectifs d'actifs y ont augmenté respectivement de 70 et 46%) ; l'anneau 3 dont la croissance en termes d'effectifs est demeurée faible (+6,5%) voit ainsi sa part relative dans l'Archipel très légèrement diminuer (12% en 1990 contre 12,3% en 1975).

Aux extrêmes, la ville centre et les communes les plus périphériques de l'Archipel voient au contraire leurs effectifs d'actifs se réduire dans des proportions sensiblement équivalentes (-10% Alençon, -6% pour l'anneau 4).

Avec des variations moindres en termes d'effectifs, l'emploi subit globalement la même évolution que celle des actifs.

Le basculement entre croissance et régression s'articule là encore entre :

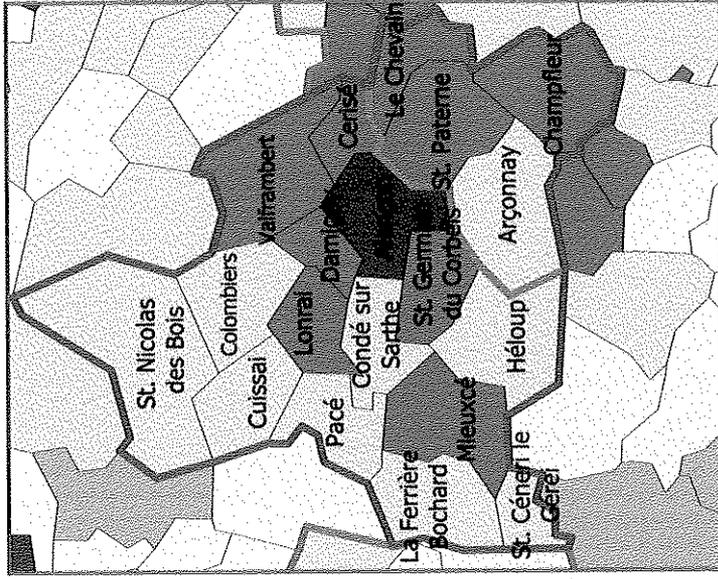
- la ville centre et les deux premiers anneaux (-2,3% à Alençon et respectivement +68% et +38% pour les deux anneaux) ;
- en périphérie, entre les anneaux 2 et 3. Ce dernier perd en effet plus 11% de ses emplois alors que dans le même temps le nombre des actifs a augmenté de 6,5%.



En dépit de ces évolutions spatiales, la centralité des emplois demeure. En 1990, excepté pour l'anneau 4 qui dispose d'un quasi équilibre entre actifs et emplois (il détient 17% des actifs de l'Archipel et 18% des emplois), le décalage observé pour les autres ensembles territoriaux résume les dynamiques de la périurbanisation : à l'étalement des zones de résidence correspond sinon un renforcement de la centralité des emplois du moins la forte prédominance du centre en matière d'emploi.

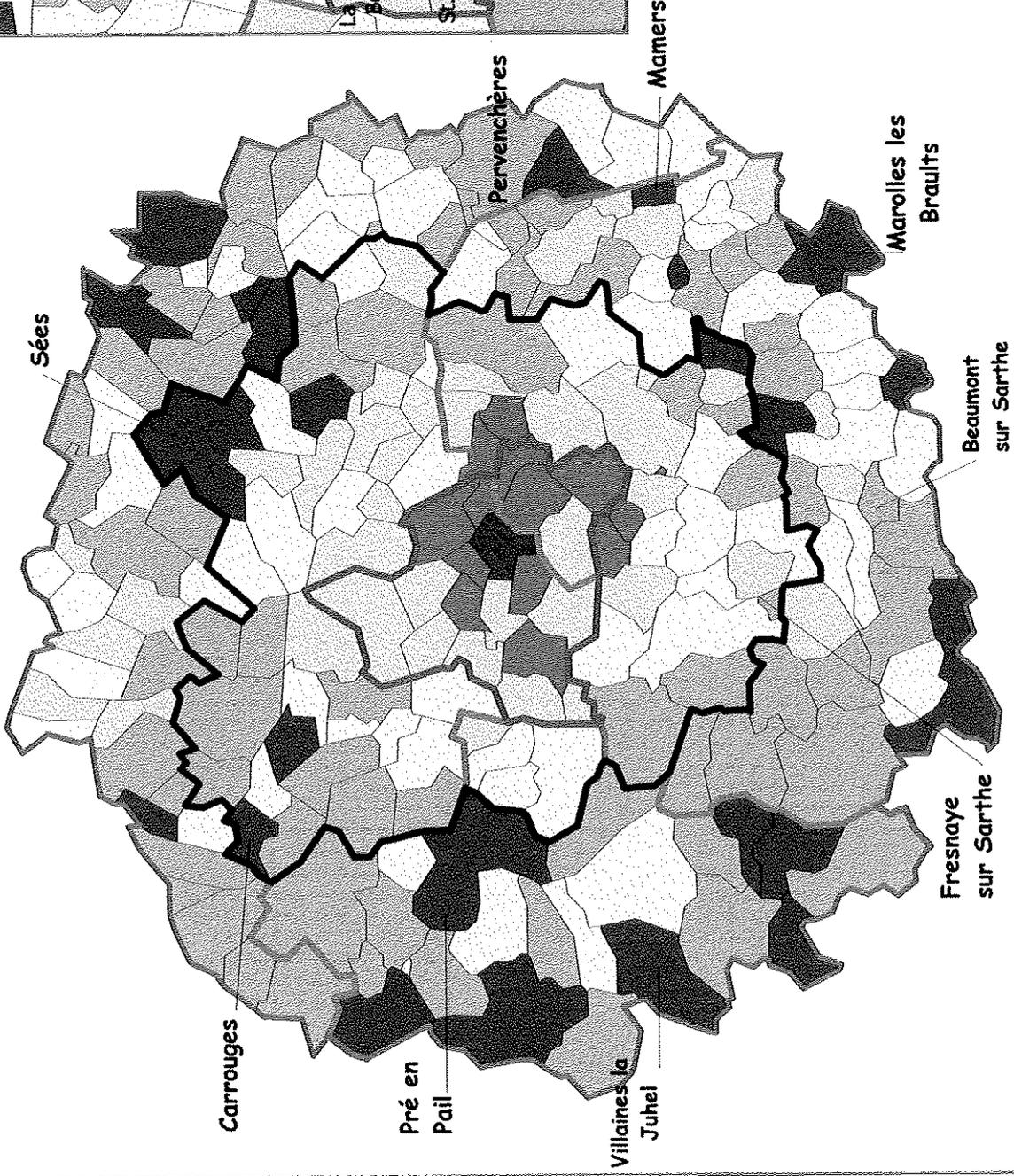
Tout au plus a-t-on assisté entre 1975 et 1990 à un desserrement de l'emploi essentiellement sur le premier anneau (les 8 communes de la CUA les plus proches d'Alençon) qui s'est accompagné d'une profonde transformation qualitative (cf. chapitre emploi).

# CARTE 15



TAUX D'ACTIFS MIGRANTS  
EN 1990

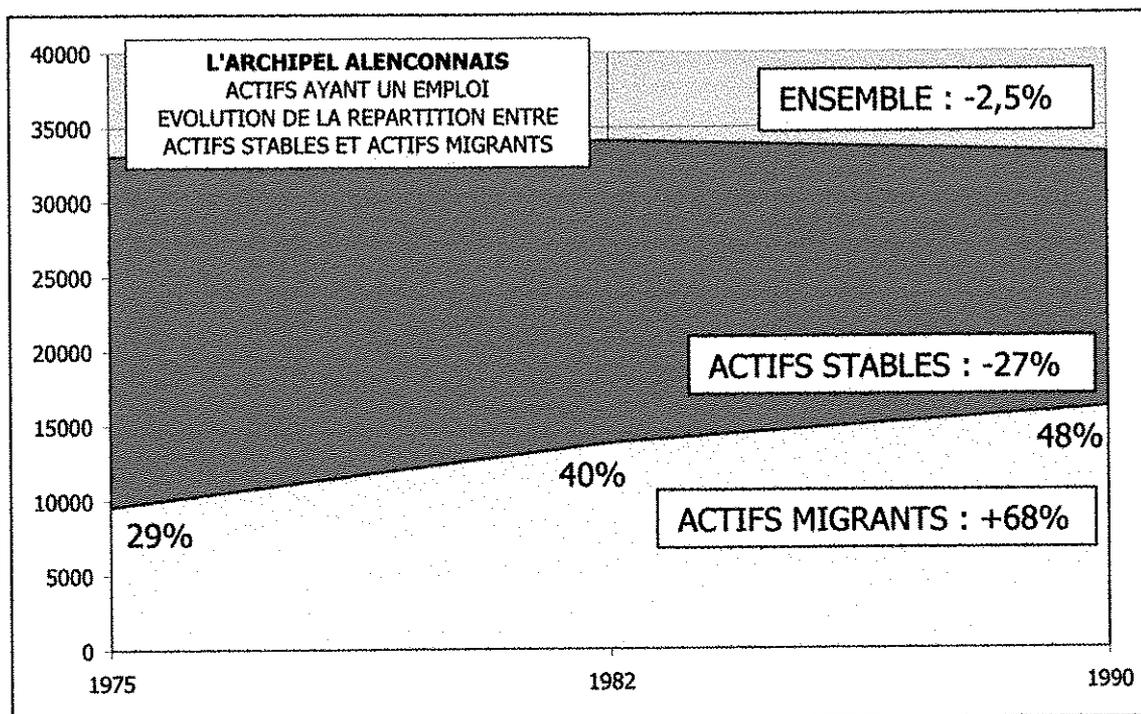
80% et plus	(14)
65 - 80	(41)
50 - 65	(63)
35 - 50	(72)
Moins de 35%	(26)



Source : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers - 2000

## LA MOBILITÉ ALTERNANTE

Conséquence de la périurbanisation mais aussi du déplacement et de l'élargissement des zones d'emploi et de consommation, la mobilité alternante s'est fortement développée dans le cadre de l'Archipel alençonnais.



En 1975, moins de 10 000 actifs quittaient leurs communes de résidence pour rejoindre leurs lieux d'emploi ; en 1990 ces migrants quotidiens étaient plus de 16 000 soit un accroissement global de 68%.

La part des actifs migrants dans le total des actifs ayant un emploi est passée de 29% en 1975, à 40% en 1982 et atteint 48% en 1990. En dépit de cette forte augmentation, ce ratio demeure inférieur à la moyenne nationale (52% toutes communes confondues)<sup>7</sup>.

Le taux moyen des communes de la Communauté hors Alençon dépasse 80% en 1990 (carte 15), mais il était déjà important dès 1975 (70%) (carte 16).

La carte 16 montre en effet que dès 1975 la quasi-totalité des communes de la CUA (hormis Alençon) mais aussi quelques communes extérieures au sud et à l'est

<sup>7</sup> Rappelons par ailleurs que dans le même temps l'Archipel caennais a connu une croissance du nombre des actifs migrants de 42% et celui de Cherbourg de 74%.



dépassent le taux de 2/3 d'actifs migrants. Il faut toutefois attendre 1990 pour que ce taux concerne l'ensemble des communes de la CUA.

A l'inverse, dans le même temps, le nombre des actifs stables diminuait dans L'Archipel de plus de 6 000 actifs soit une réduction de 27%. Cette diminution n'est que de 4% seulement pour la Communauté hors Alençon. Il est probable que cette faible réduction est la conséquence d'un développement « local » de l'emploi.

Les mouvements de zone à zone dans le cadre de l'Archipel ont eux aussi fortement évolué depuis 1975 (cf. graphiques page suivante et annexe 6).

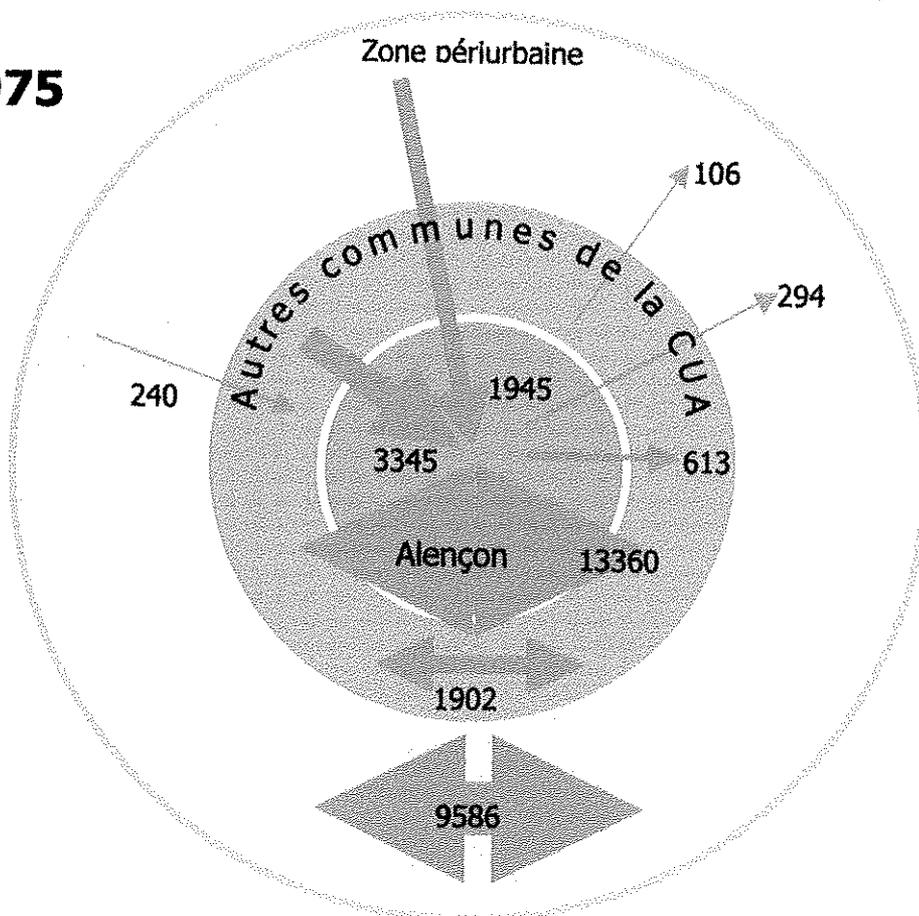
Les variations relatives les plus importantes concernent les échanges entre la Communauté hors Alençon et la zone périurbaine (+158% pour les mouvements centrifuges et +129% pour les mouvements centripètes). Cependant, ces variations s'appliquent à des effectifs très réduits. Ainsi en 1990, 550 personnes migraient quotidiennement de la zone périurbaine vers une commune de la Communauté hors Alençon, ils n'étaient que 240 en 1975.

A Alençon, la forte réduction des effectifs stables (-28% soit environ 4 000 actifs) est partiellement compensée par la croissance des mouvements centripètes en provenance des autres communes de la CUA (+71% soit 5 707 migrants en 1990) et de la zone périurbaine (+52% soit un effectif de 2 951 personnes en 1990).

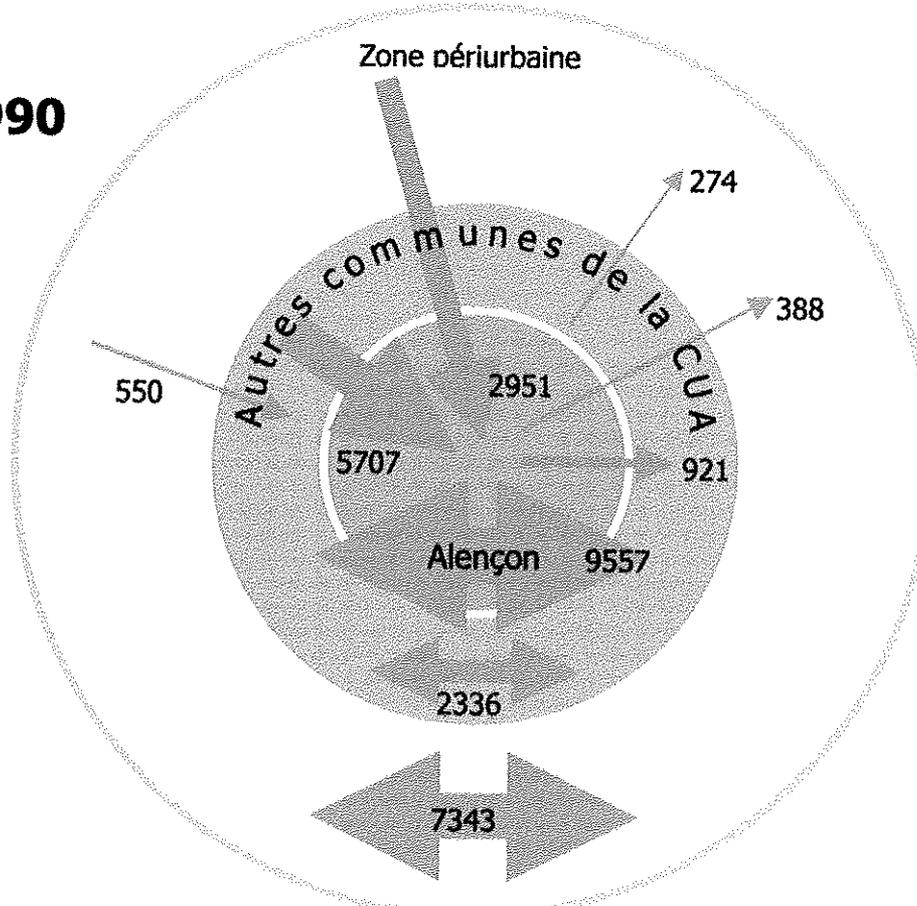
La forte croissance de ces entrées atteste, là encore, que la périurbanisation qu'elle soit de « proximité » (dans les communes de la CUA) ou plus lointaine (dans la zone périurbaine) s'alimente largement d'actifs travaillant sur la commune d'Alençon.

# EVOLUTION DES MOUVEMENTS D'ACTIFS MIGRANTS DANS L'ARCHIPEL D'ALENÇON

**1975**

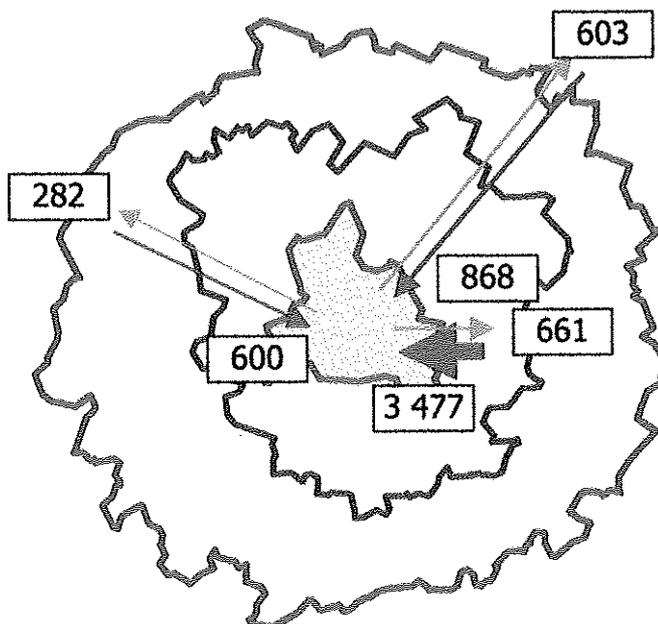


**1990**



## Les échanges avec la CUA

Les entrées en provenance de la zone périurbaine concernent près de 3 500 personnes dont 86% (3007) se dirigent quotidiennement vers Alençon. Dix communes de cette zone génèrent des mouvements vers la CUA supérieurs à 100 actifs migrants (par exemple : Radon 257 dont 235 sur Alençon, Ancinnes 184 dont 164 sur la ville centre)(cf. annexe 7). Le volume conséquent de ces flux centripètes témoigne d'une périurbanisation d'actifs alençonnais largement au-delà des limites de la Communauté. En effet, de 1982 à 1990, 2 104 personnes ont quitté la commune d'Alençon pour s'installer dans une commune de la zone périurbaine (cf. annexe 4).



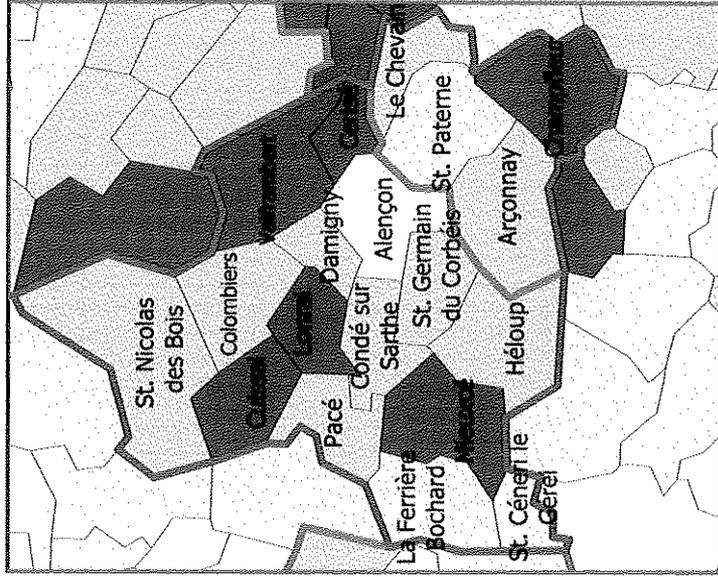
Les entrées en provenance de la zone périphérique sont nettement moins nombreuses avec seulement 600 migrants au total, les mouvements issus de la première commune (Mamers) se limitent à 70 personnes.

Les flux centrifuges se montrent largement moins volumineux : 661 vers la zone périurbaine et seulement 282 vers la zone périphérique.

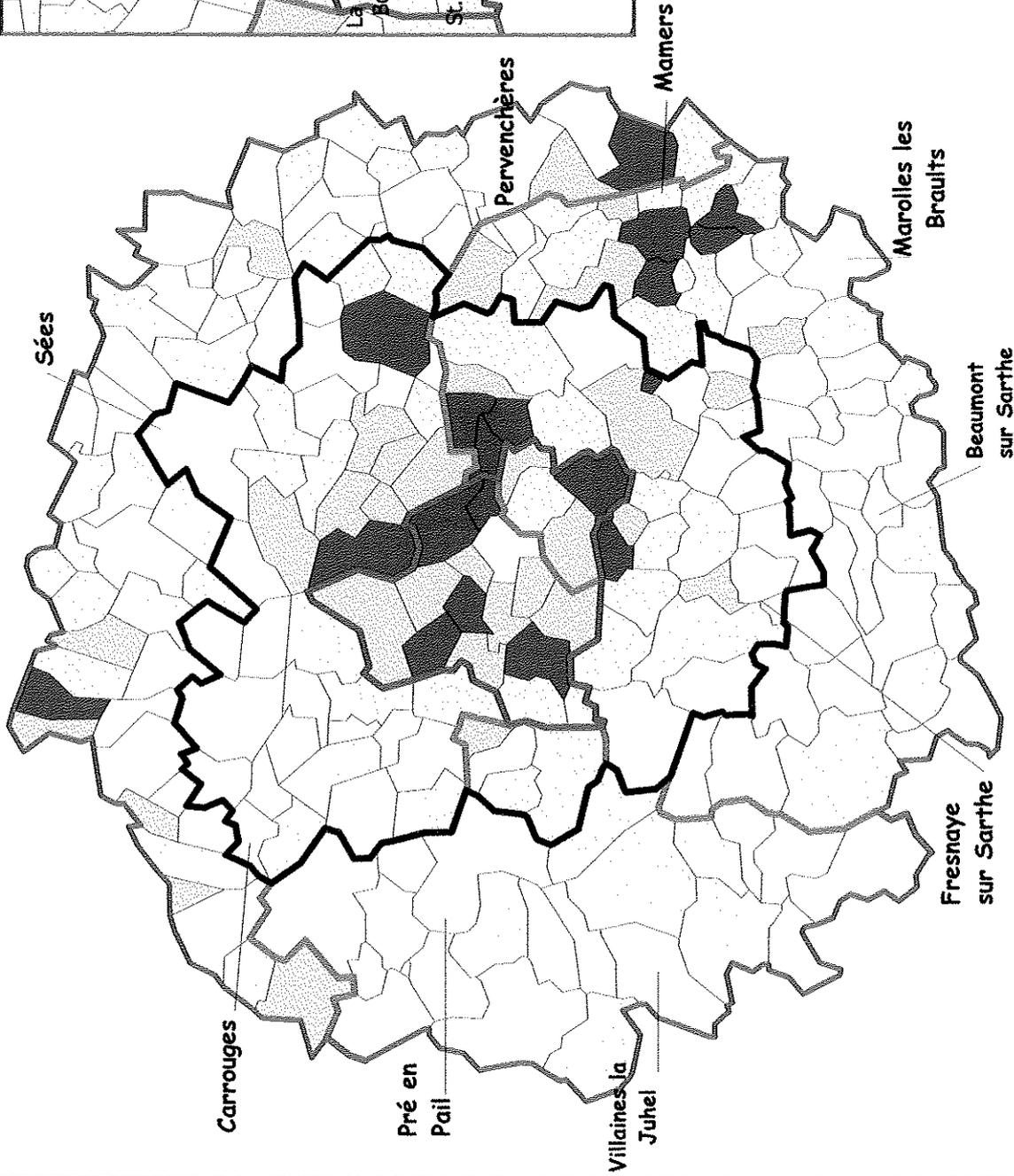
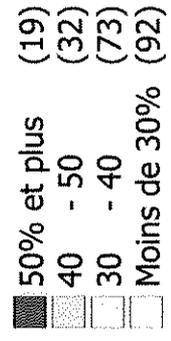
Enfin les mouvements avec l'extérieur de la zone d'étude<sup>8</sup> (868 entrées dont 94% sur Alençon et 603 sorties) apparaissent plus équilibrés et se réalisent majoritairement avec Le Mans et les autres agglomérations du département de l'Orne.

<sup>8</sup> Il ne s'agit ici que des mouvements avec les communes de trois départements : Orne, Sarthe et Mayenne.

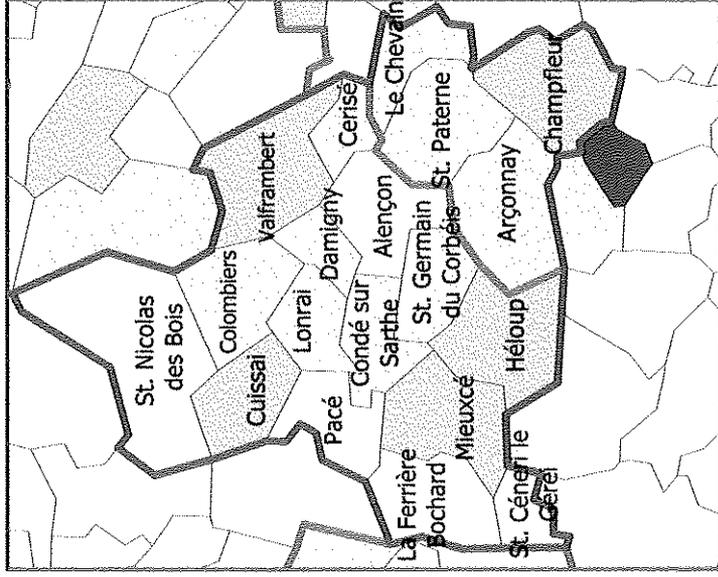
# CARTE 17



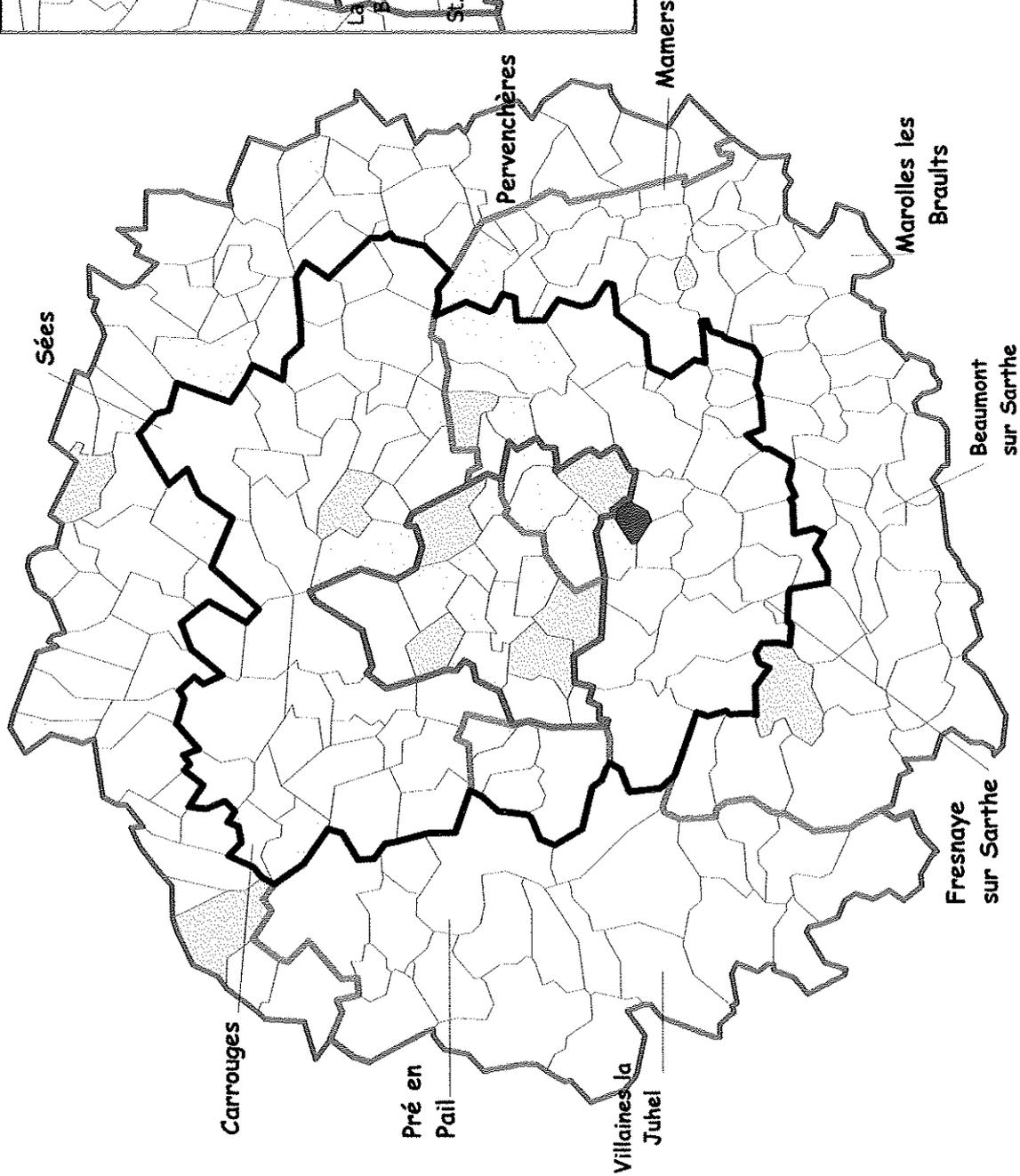
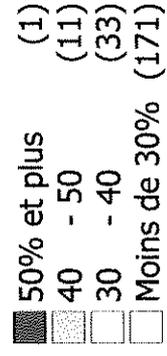
**PART DES MENAGES DISPOSANT DE DEUX VEHICULES EN 1990**



# CARTE 18



**PART DES MENAGES DISPOSANT DE DEUX VEHICULES EN 1982**



## La mobilité dans le cadre de la CUA

En 1990, 18 516 personnes habitent et travaillent dans le cadre de la Communauté Urbaine. Parmi eux 7 386 (40%) quittent leurs communes de résidence pour travailler dans une autre communes de la CUA<sup>9</sup> ; les autres soit 11 130 actifs sont « stables » : 9 557 vivent et travaillent à Alençon et 1 573 font de même dans une autre commune de la Communauté.

## Equipement automobile

L'ensemble de ces déplacements s'effectue très largement en voiture. Le taux d'équipement des ménages est donc important même si également dans ce domaine les différences sont sensibles selon les lieux d'habitation.

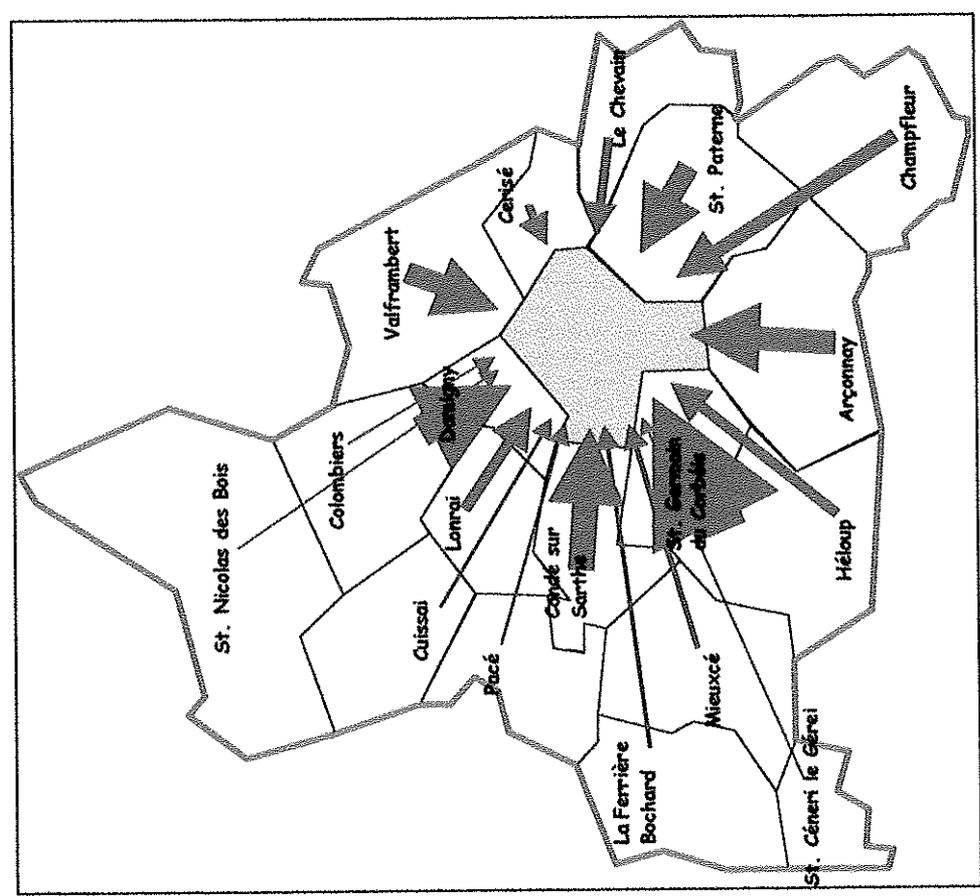
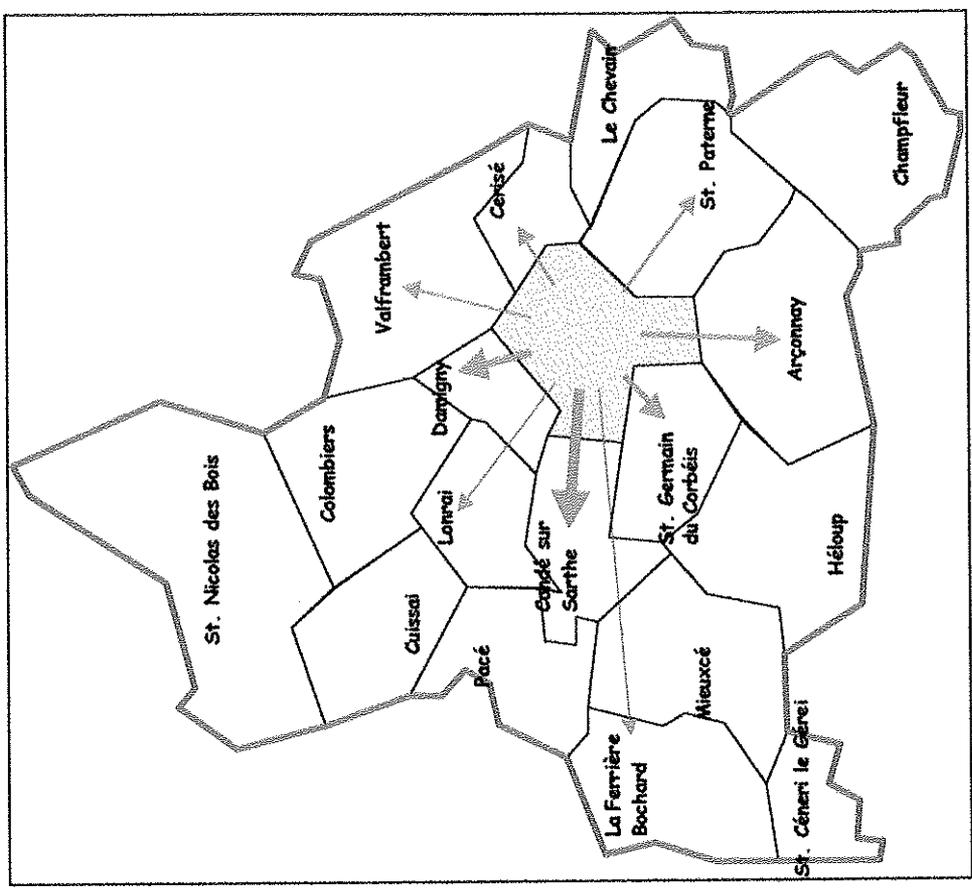
Le taux d'équipement des ménages de la zone d'étude (74% en 1982 et 79% en 1990) est identique à la moyenne nationale.

A Alençon, 28% des ménages ne disposent d'aucun véhicule (25% pour l'ensemble des pôles urbains français). A l'inverse, 91% des ménages des autres communes de la CUA disposent d'au moins un véhicule et près de 1 sur 2 (45,3%) en possède plus d'une (cartes 17 et 18).

---

<sup>9</sup> Sur les 7 386 actifs mobiles dans le cadre communautaire, 921 quittent Alençon pour travailler dans une autre communes de la CUA et 5 707 font le trajet inverse ; le reste, soit 758 personnes, se déplace dans la Communauté hors Alençon.

**COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON**  
 Les migrations domicile-travail avec Alençon en 1990



*L'Archipel alençonnais – Les déplacements domicile travail – Evolution 1975/1999  
 DRE de Basse-Normandie/Atelier des Cordeliers – janvier 2000*

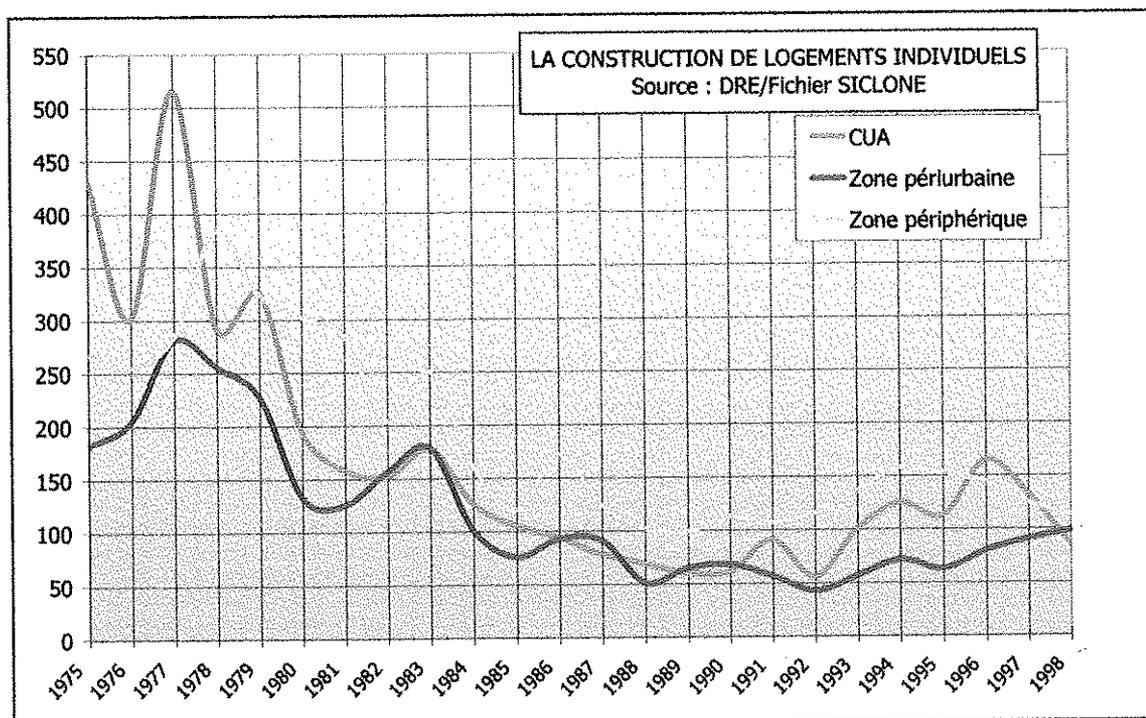
## LES LOGEMENTS NEUFS

### LA CONSTRUCTION NEUVE EN VOLUME DE 1975 A 1998 (cartes 19 et 20)

	collectifs	individuels	Total	% indiv.
Alençon	1780	792	2572	30,8
CUA hors Alençon	433	3219	3652	88,1
TOTAL CUA	2213	4011	6224	64,4
Zone périurbaine	229	2852	3081	92,6
<b>ARCHIPEL</b>	<b>2442</b>	<b>6863</b>	<b>9305</b>	<b>73,8</b>
Zone périphérique	621	4499	5120	87,9
Zone d'étude	3063	11362	14425	78,8

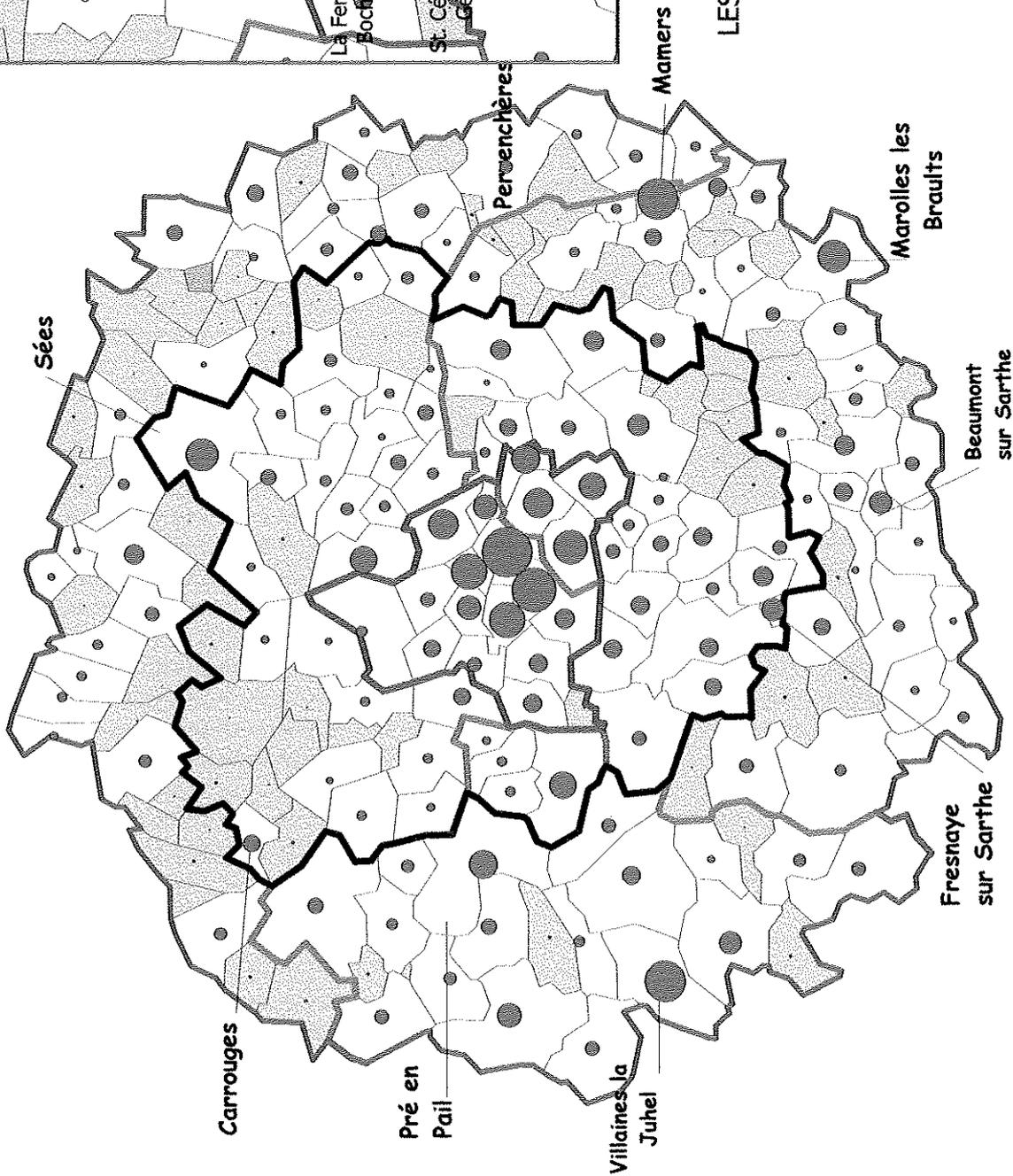
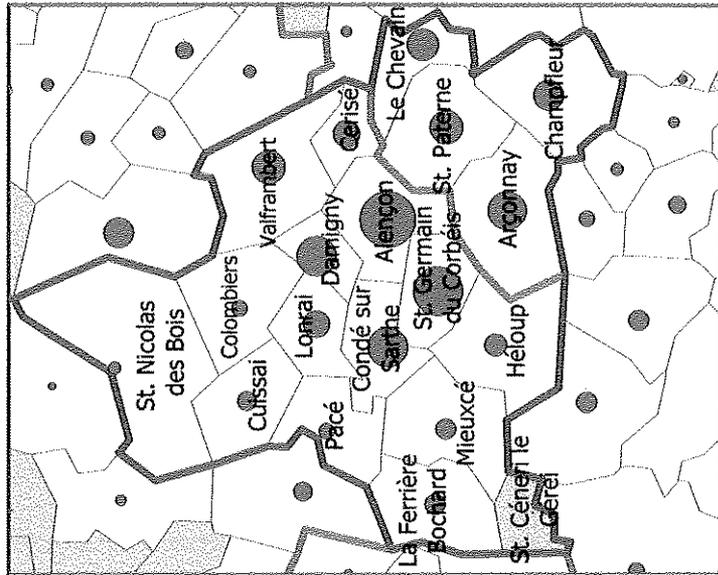
Source DRE/Fichier SICLONE (logements commencés)

Depuis 1975, l'Archipel alençonnais a vu la réalisation de plus de 9 000 logements dont près des  $\frac{3}{4}$  (6 863) sont des logements individuels.



Source : DRE/Fichier SICLONE (logements commencés) – graphique : Atelier des Cordeliers.

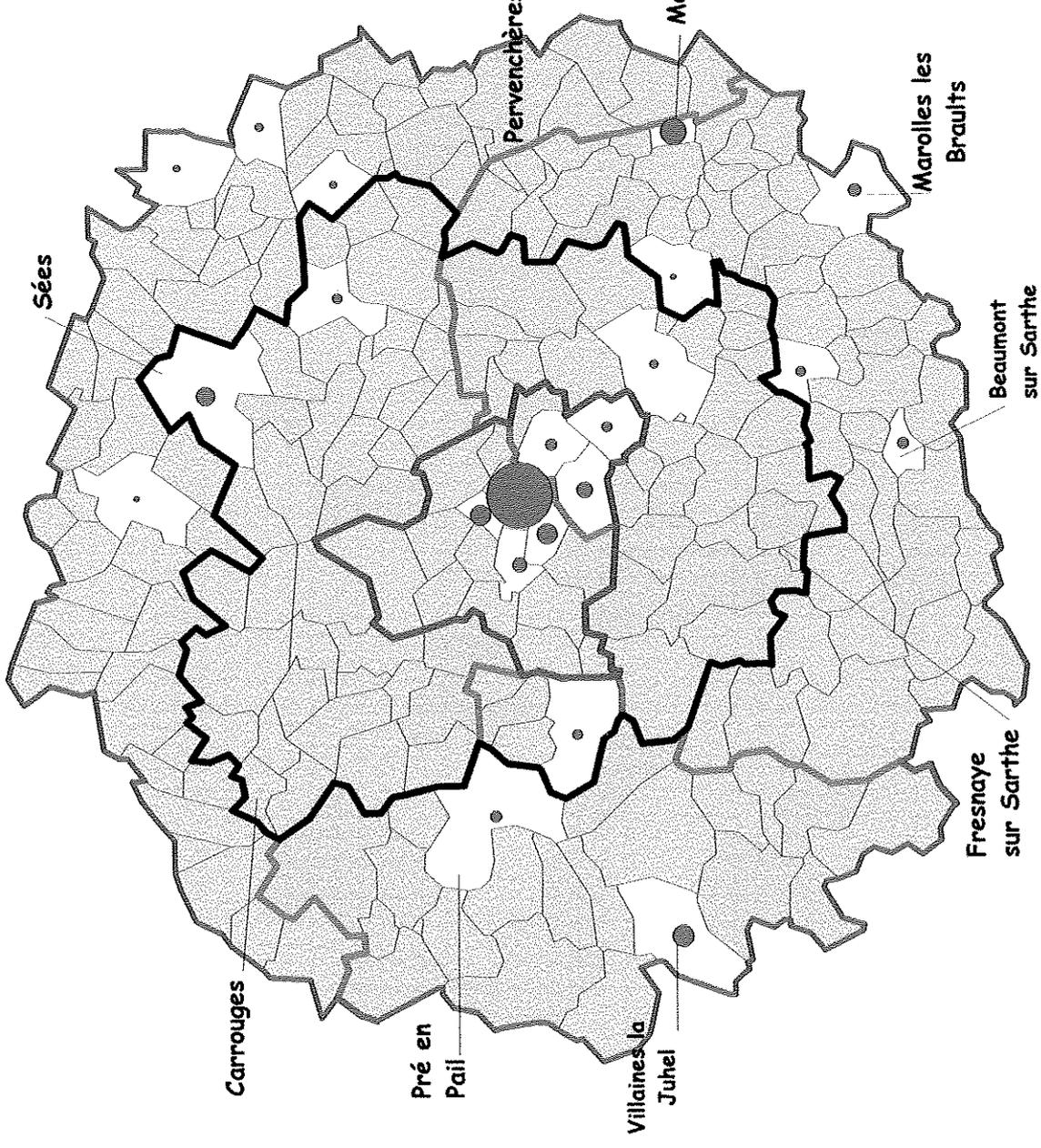
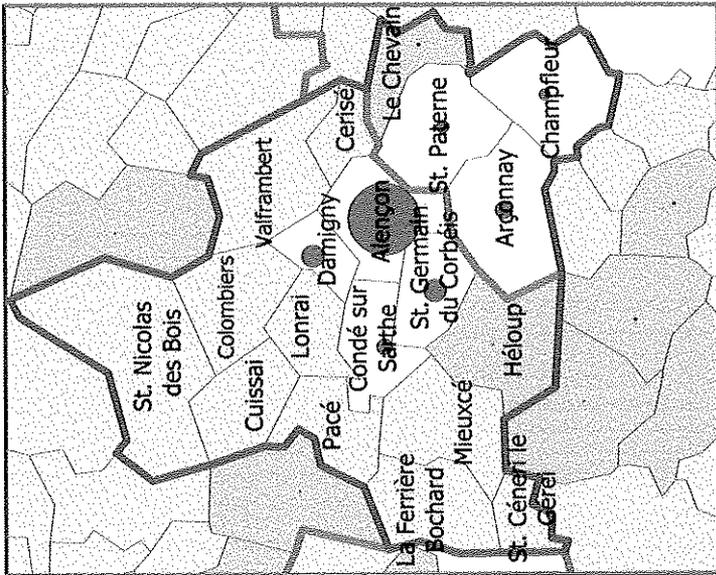
# CARTE 19



## LES LOGMENTS INDIVIDUELS NEUFS

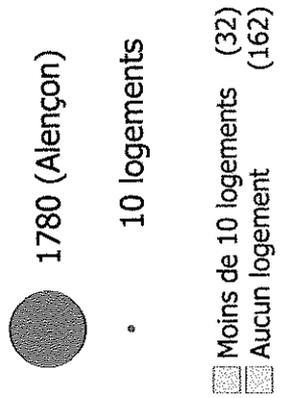
Source: DRE/Fichier SICLONE

- 800 (Alençon)
- 10 logements
- Moins de 10 logements (70)
- Aucun logement (1)



**LES LOGEMENTS COLLECTIFS NEUFS**

Source : DRE/Fichier SICLONE



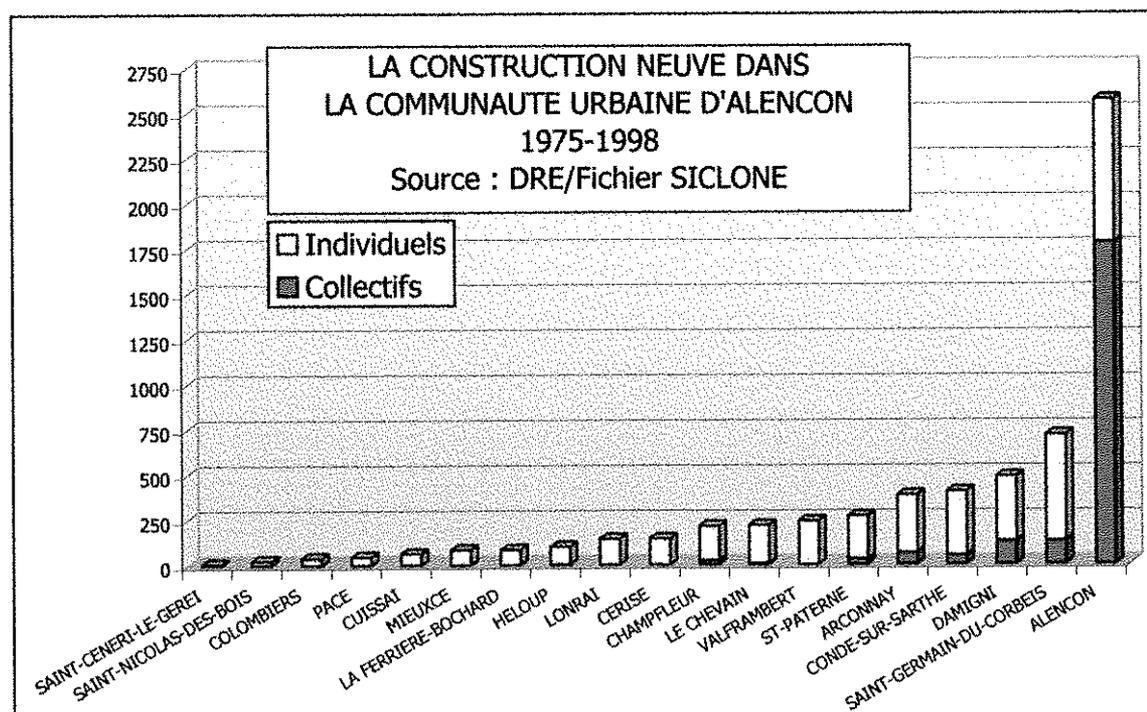
Les 2/3 de l'ensemble de ce parc ont été construits sur les communes de la CUA (carte 19) où globalement la part des constructions individuelles reste largement dominante (64,5%).

De fait, des logements collectifs n'ont été mis en chantier que dans 23 communes (sur 92) de l'Archipel (carte 20) et Alençon est la seule commune de la CUA (mais aussi de la zone d'étude) où la part des collectifs est majoritaire et atteint le taux de 70%.

Les 433 logements collectifs de la CUA hors Alençon se localisent dans 8 communes au total, pour la plupart à proximité immédiate de la ville centre, Damigny et St. Germain du Corbéis en retenant plus de 50% à elles deux (graphique ci-dessous et annexe 8).

Toutefois, remarquons que, même si depuis 1992, la construction de logements collectifs est modestement relancée tant à Alençon que dans le reste de la Communauté, plus de 85% de ce type de logements a été construit avant 1980.

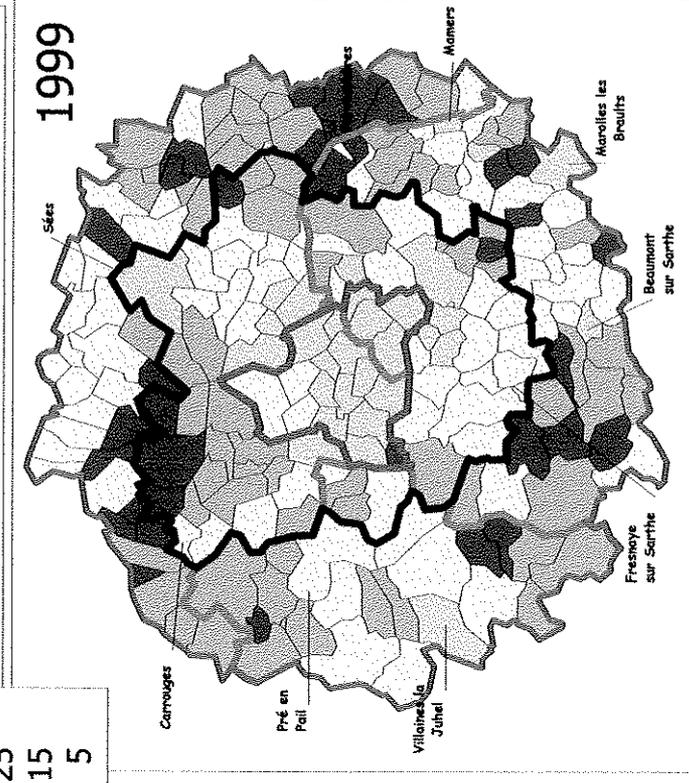
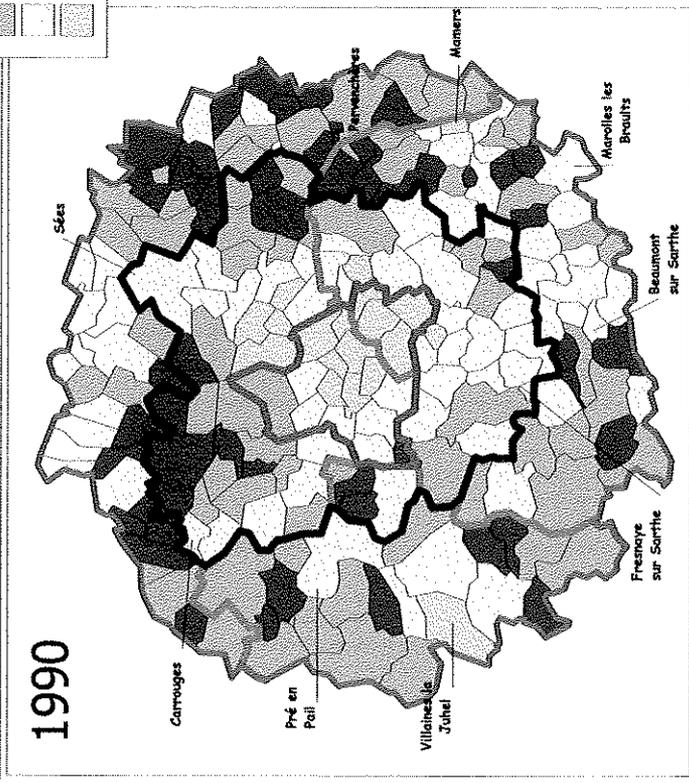
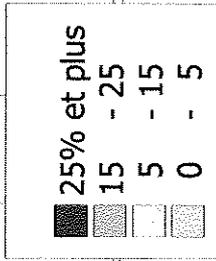
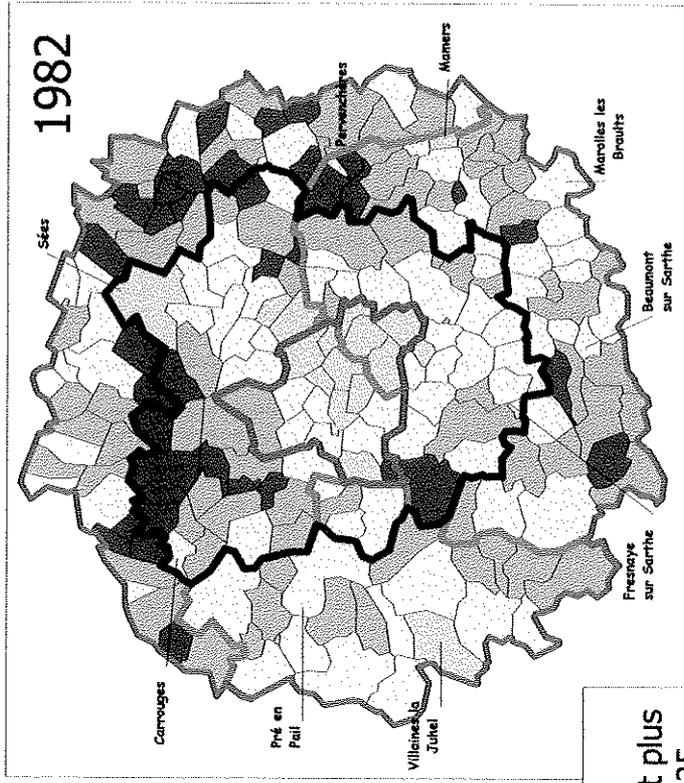
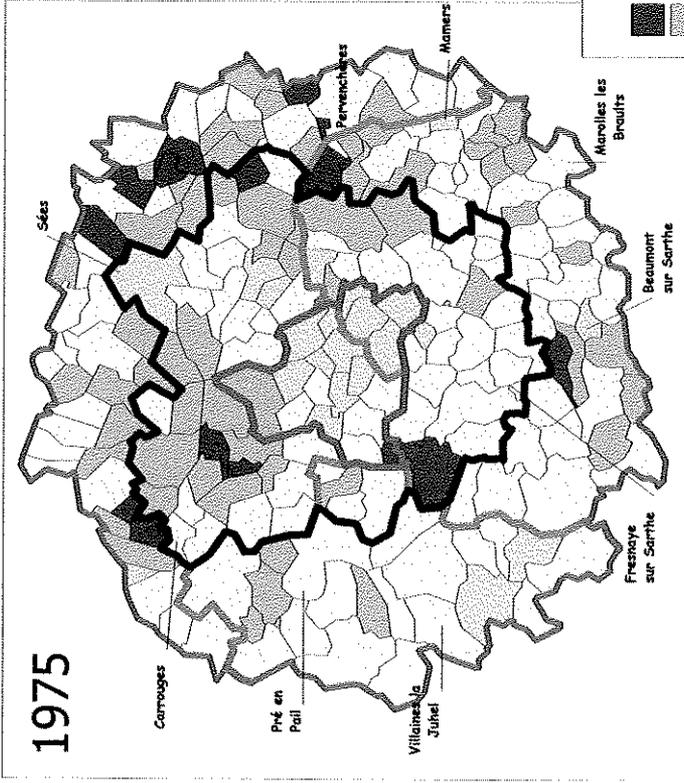
Par ailleurs, si la construction neuve individuelle s'alimente très fortement de la péri urbanisation, il semble néanmoins que cette dernière « influence » notablement l'évolution du parc de résidences secondaires. Si les espaces les plus périphériques disposent d'un parc de résidences secondaires conséquent et relativement stable, il apparaît que dans la zone centrale (CUA mais aussi dans la zone périurbaine) la péri urbanisation s'accompagne d'une ré-affectation partielle du parc de résidences secondaires en résidences principales (carte 21).



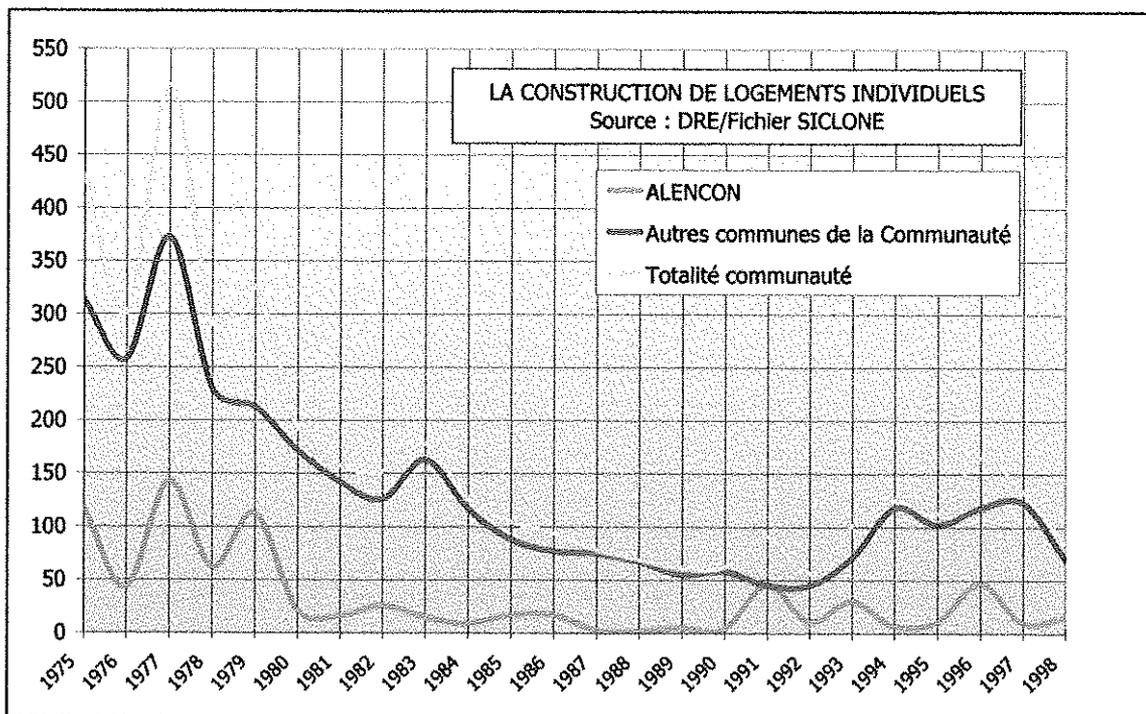
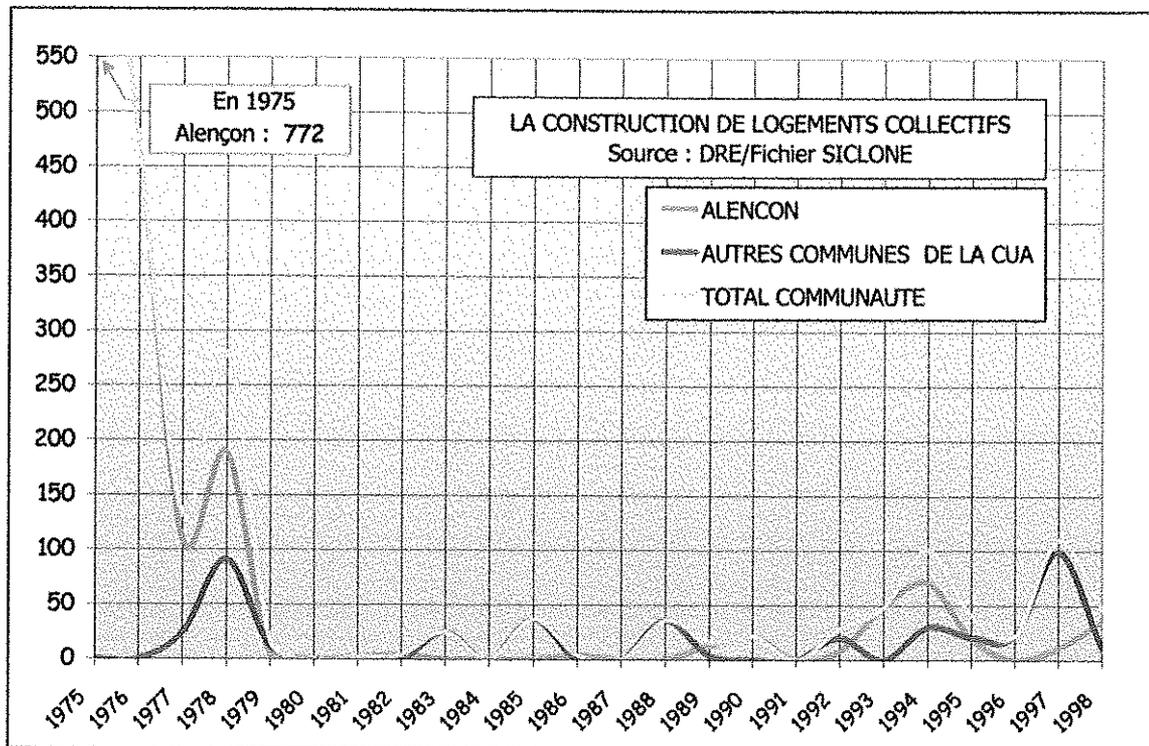
Source : DRE/Fichier SICLONE (logements commencés) – graphique : Atelier des Cordeliers.

# TAUX DE RESIDENCES SECONDAIRES

# CARTE 21

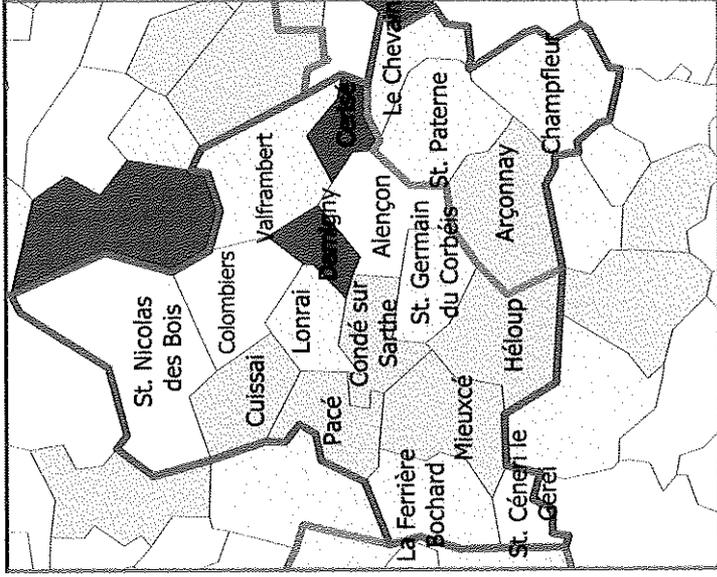


Source : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers - 2000



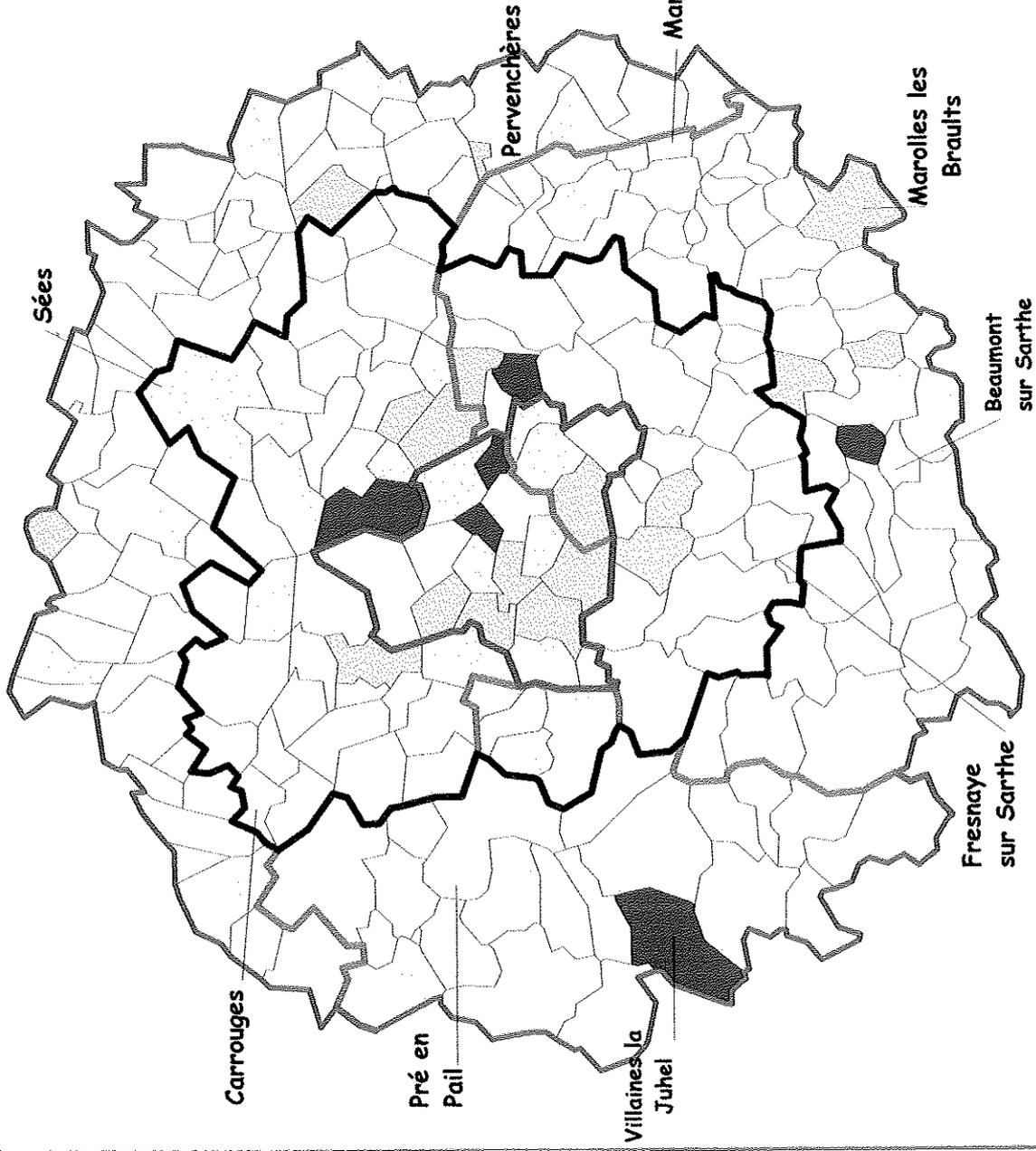
Source : DRE/Fichier SICLONE (logements commencés) – graphique : Atelier des Cordeliers.

# CARTE 22



INDICE DE LA CONSTRUCTION NEUVE  
1990/1999 (LOG90=base 100)

■	120 - 136.364	(6)
▨	110 - 120	(18)
□	105 - 110	(56)
□	100 - 105	(136)



Source : INSEE, cartographie : Atelier des Cordeliers - 2000

## LA CONSTRUCTION NEUVE EN INDICE<sup>10</sup>

### Indices par zones et par période

	75/82	82/90	90/99
CUA	124	105	107
Zone périurbaine	112	106	105
ARCHIPEL	119	105	106
Zone périphérique	109	105	106
Zone d'étude	114	105	106

Après une première période d'accroissement important en particulier au sein de la CUA, la dynamique de la construction s'essouffle malgré une légère reprise au cours des dernières années.

Entre 1975 et 1982, 78 communes avaient vu leur parc augmenter de plus de 10% par le biais de la construction neuve ; elles ne sont plus que 30 entre 1982 et 1990 et 24 au cours de la dernière période (cartes 22 à 24).

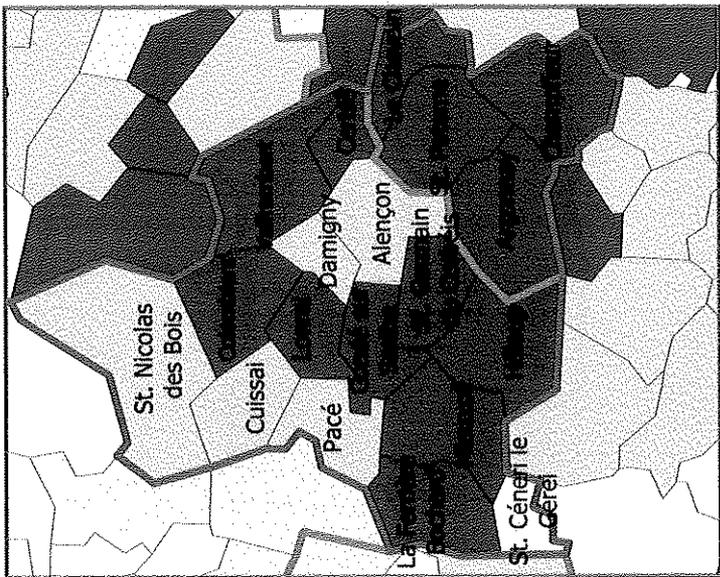
Dans le cadre de la zone d'étude, d'une période à l'autre, les évolutions spatiales sont peu marquées : la CUA et sa proche périphérie sont toujours les zones où les indices sont les plus élevés. Emergent également les pôles secondaires de la couronne externe (Mamers, Marolles, Villaines-la-Juhel...)

Dans le cadre plus restreint de la CUA, après la croissance quasi généralisée de la période 1975-1982, le fléchissement de la construction neuve s'accompagne d'une évolution spatiale :

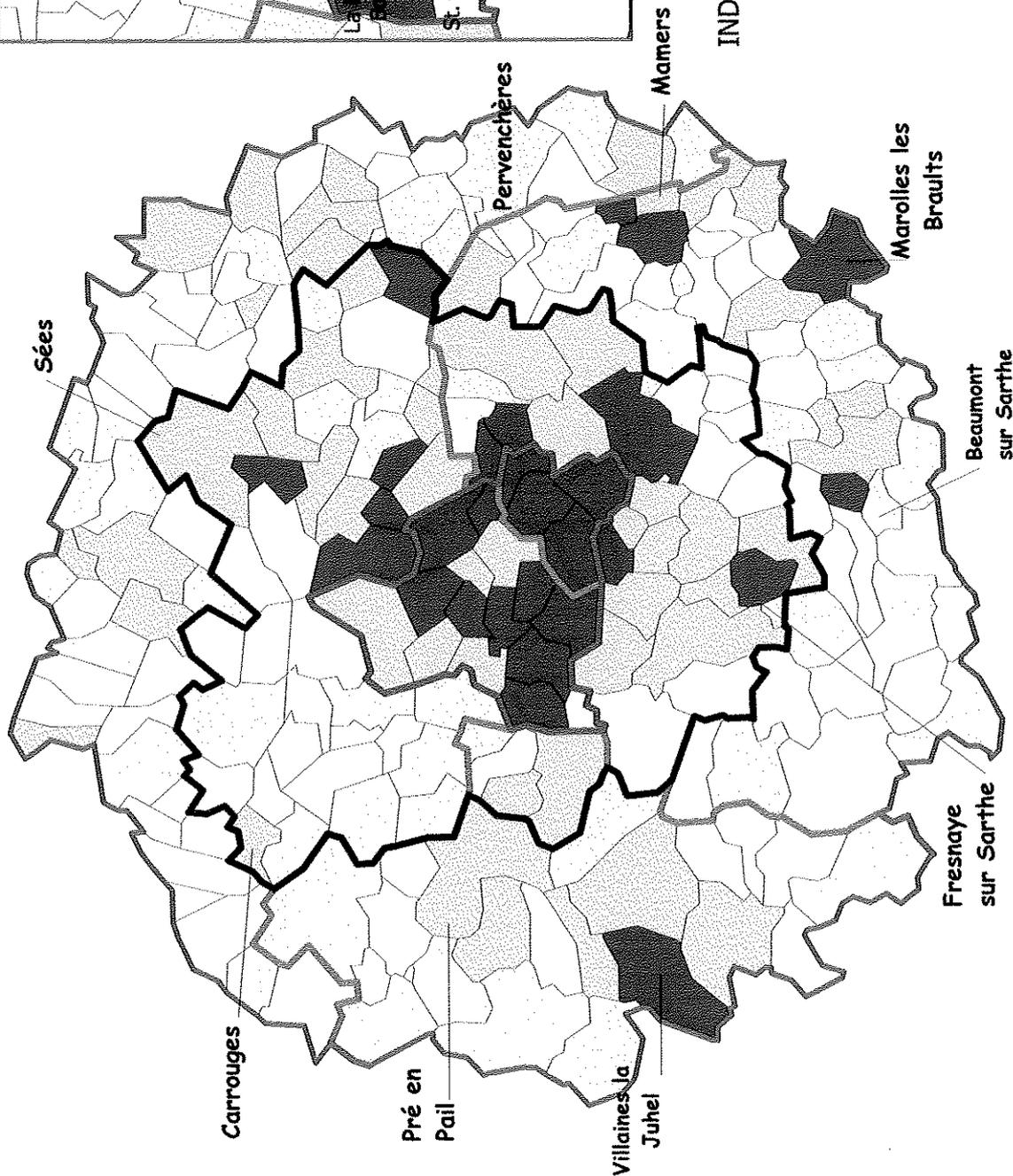
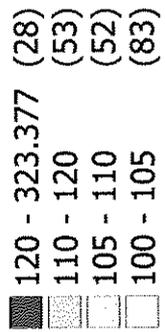
- De 1982 à 1990, un pôle de croissance se maintient au sud-est (essentiellement dans le département de la Sarthe).
- Au cours des dernières années, la forte croissance « redevient » majoritairement communautaire (essentiellement dans l'Orne) abandonnant le sud-est pour se déployer en deux arcs : l'un au sud-ouest, l'autre au nord-est de l'agglomération alençonnaise.

<sup>10</sup> Ces indices sont calculés à partir de l'effectif total du parc de logements dans une commune au moment du recensement auquel s'ajoute le stock de logement neufs construits dans la période intercensitaire suivante. Ainsi, si une commune disposait d'un parc de 25 logements en 1975 et que 10 logements ont été construits entre 1975 et 1982, l'indice de la période considérée sera :  $[(25 + 10)/25] \times 100 = 140$ .

# CARTE 23



INDICE DE LA CONSTRUCTION NEUVE  
1975/1982 (LOG75=base 100)



## LA REPARTITION RESIDENTIELLE DES SALARIES

Les données sur la mobilité domicile travail issues du recensement de 1999 ne sont pas encore disponibles. Pour pallier ce déficit d'information, nous avons cherché à appréhender la mobilité des actifs à partir de deux types de fichiers salariés : d'une part les fichiers des plus importants employeurs du secteur public de l'agglomération d'Alençon et d'autre part, le fichier DADS<sup>11</sup>.

### LES FICHIERS SALARIE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS

Ont été collectés les fichiers salariés suivants <sup>12</sup>:

La Communauté Urbaine d'Alençon	567 salariés
La Caisse d'Allocations Familiales de l'Orne	120
Le Conseil Général de l'Orne	321
La Direction Départementale de l'Équipement	217
La Préfecture de l'Orne	140
La Direction Départementale de l'Agriculture	60
Le Centre Hospitalier d'Alençon	986
EDF	189

Soit au total au 31 décembre 1999, un total de 2 600 salariés dont 2 487 (95,7%) résident dans une commune de l'Archipel (carte 25).

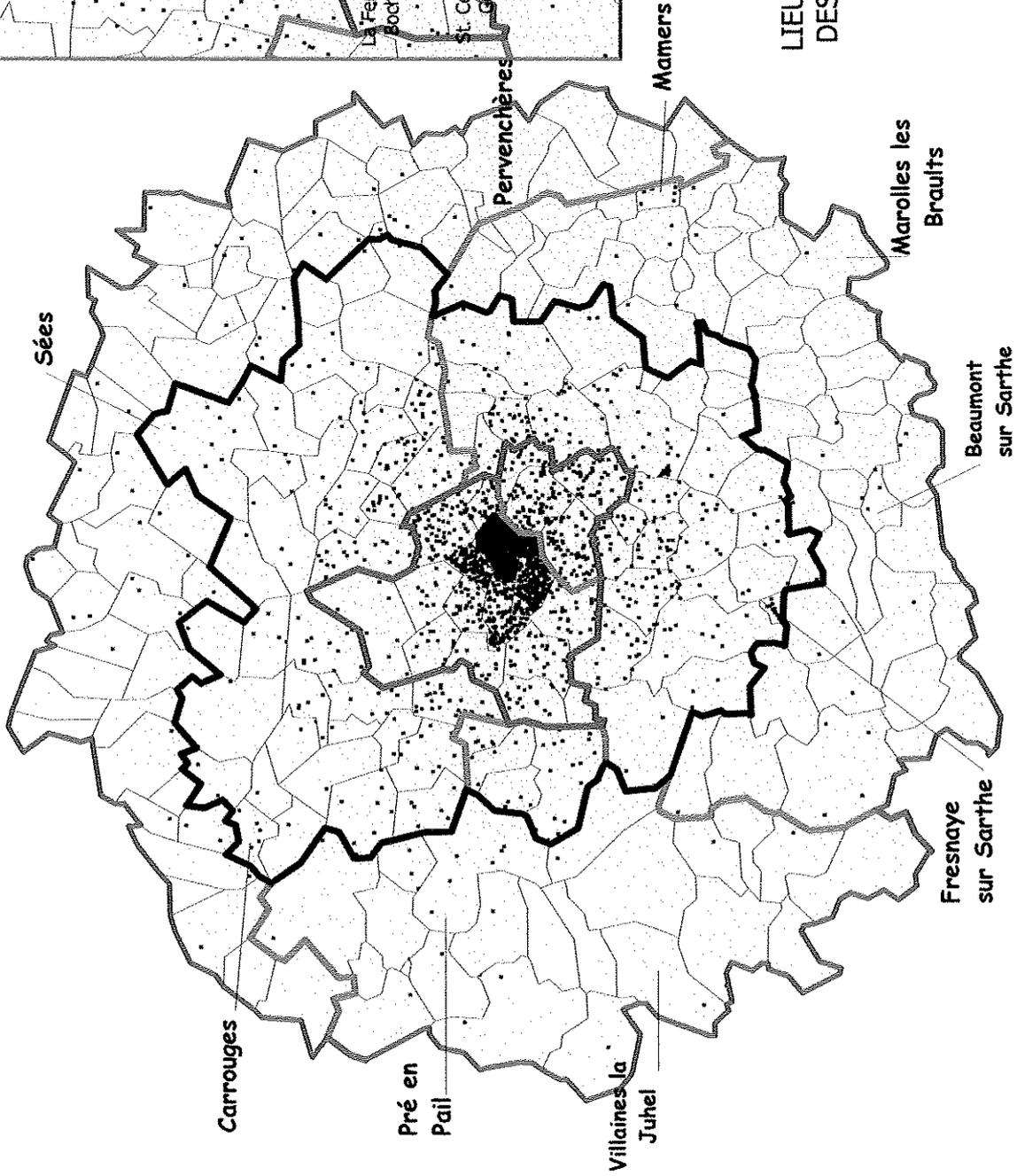
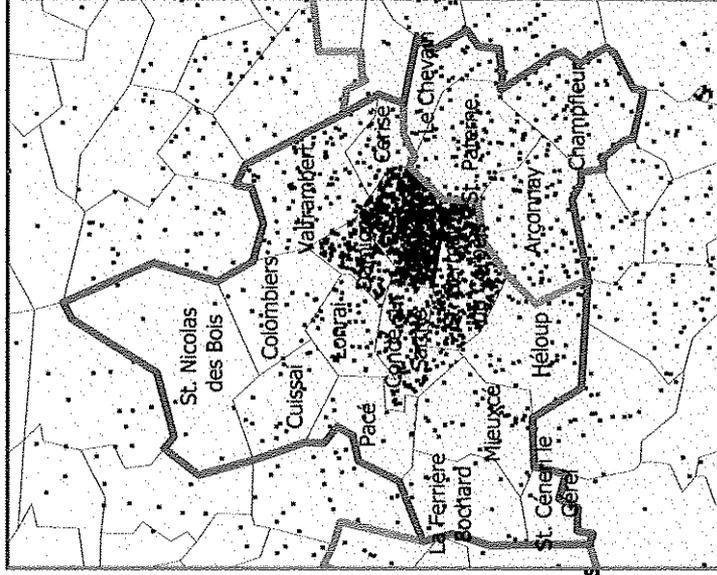
	Ensemble des salariés des établissements publics en 1999		Ensemble des actifs en 1990 <sup>13</sup>	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Alençon	951	38,2	9 557	54,7
Autres communes de la CUA	973	39,1	5 707	31,3
Zone périurbaine	563	22,6	2 951	16,2
Archipel	2 487	100,0	18 215	100,0

<sup>11</sup> DADS, Déclarations Annuelles de Données Sociales.

<sup>12</sup> N'ont été retenus que les salariés résident dans la zone d'étude et travaillant à Alençon. Par exemple le fichier du Conseil Général comprend au total 641 salariés dont 376 travaillent à Alençon et résident dans le cadre de la zone d'étude.

<sup>13</sup> Ensemble des actifs travaillant à Alençon et habitant une commune de l'Archipel (source INSEE - fichier des migrations alternantes RGP 1990).

# CARTE 25



LIEUX DE RESIDENCE DES SALARIES  
DES ETAB. PUBLICS AU 31/12/1999

1 Point = 1 salarié

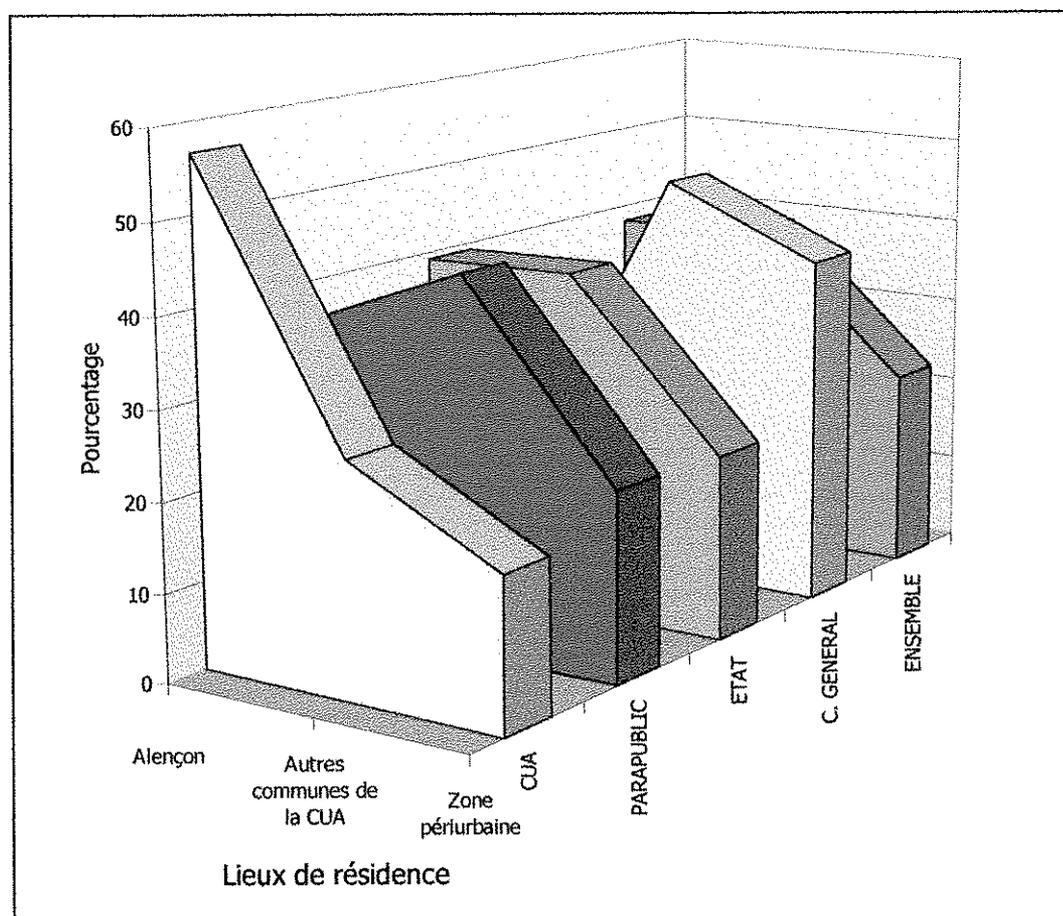
La répartition des lieux de résidence de l'ensemble des salariés des établissements publics apparaît très équilibrée entre la commune d'Alençon (38%) et les autres communes de la CUA (39%) alors qu'en 1990, la ville d'Alençon était la commune de résidence d'une majorité des actifs y travaillant (55%).

Ainsi, il semble que parmi les actifs migrants, les salariés du secteur public privilégient davantage des lieux de résidence de type périurbain proches de la ville centre (les « autres » communes de la CUA) bien qu'une fraction importante (plus de 1 sur 5) d'entre eux réside dans une commune, plus éloignée, de la zone périurbaine.

Par ailleurs, on peut constater sur la carte de localisation ci après que les limites départementales Sarthe/Orne constituent une coupure marquée et que la densité des lieux de résidence est nettement plus forte dans les communes ornaïses de la CUA (carte 25).

Cependant, pris séparément, les écarts entre les établissements sont très importants : 57% des salariés de la Communauté Urbaine habitent à Alençon alors qu'ils ne sont que 13% au Conseil Général de l'Orne.

Compte tenu des faibles effectifs de certains établissements, différents regroupements ont été opérés. Sous l'étiquette « Etat » ont été fondus les fichiers de la DDA, de la DDE et celui de la Préfecture de l'Orne. La CAF, le Centre Hospitalier et l'EDF constituent par ailleurs le groupe « parapublic ».



Infographie : Atelier des Cordeliers - 2000

Les écarts entre les grands types d'établissements demeurent sensibles. Les répartitions des zones de résidence des salariés de « l'Etat » et du secteur « parapublic » sont très proches l'une de l'autre et de la moyenne de l'ensemble des salariés.

Certains fichiers de salariés nous ont été fournis avec une décomposition des grandes catégories d'emploi<sup>14</sup> regroupant au total 1 759 salariés résident dans l'Archipel.

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Ensemble
Alençon	55,3	31,0	30,9	32,6
Autres communes de la CUA	27,6	45,2	42,0	42,1
Zone périurbaine	17,1	23,8	27,1	25,2
Archipel	100,0	100,0	100,0	100,0

Une forte majorité de cadres résident dans la ville centre contre moins d'un tiers des effectifs de catégories B et C. A l'inverse, ces dernières privilégient une résidence périurbaine avec de plus un renforcement notable de la part de la couronne périurbaine de l'Archipel, en particulier pour la catégorie C qui était déjà marqué pour les salariés du centre hospitalier et du Conseil Général (cf. annexe 9).

Hormis cette « concentration » de salariés cadres à Alençon, la faiblesse de leurs effectifs dans les autres communes ne permet pas de discerner de localisation résidentielle préférentielle dans le cadre de l'Archipel.

## LE FICHER DADS

Le champ couvert par le fichier DADS inclut –en principe– l'ensemble des salariés hormis ceux de l'agriculture, des services de l'Etat et des services domestiques.

### Contexte

Depuis 1990, dans un contexte régional en très légère croissance (+0,2% pour l'emploi total) ; le bassin d'Alençon<sup>15</sup> a connu, au contraire, une diminution sensible du nombre total de ses emplois (-1,3%). Cependant l'emploi salarié s'est accru de 3% tandis que l'emploi non salarié chutait lourdement de 24% miné par la régression récurrente de l'agriculture (-35%).

L'évolution par secteurs d'activité est, elle aussi, très variable ; ainsi s'oppose la forte croissance des services (+16% d'emplois salariés en plus) à la récession dans le domaine de l'industrie (-9%), de la construction (-9%) et du commerce (-6%).

<sup>14</sup> Il s'agit du Centre Hospitalier, du Conseil Général, de la DDE, de la Préfecture et de l'EDF. Les catégories C et D ont été regroupées.

<sup>15</sup> Il s'agit ici du bassin « Alençon-Argentan ». source : INSEE/DRE « Onze territoires pour une région » Caen, 1999.

Plus récemment<sup>16</sup>, sur un an, la croissance de l'emploi salarié a repris (+0,6%) mais sur un rythme cependant inférieur à celui de la Basse-Normandie (+1,6%). Seuls les secteurs de l'industrie et du bâtiment ont repris sur un rythme supérieur à celui de la région.

Le taux de chômage du bassin (10,3%)<sup>17</sup> ne se distingue pas notablement de celui de l'ensemble de la région (10,6%). Il en est de même pour l'évolution sur 1 an (respectivement -9,9% et -9%). De ce fait, le taux de chômage y est inférieur à ceux des 2 autres grands bassins de la Basse-Normandie (Caen : 11,8% et Cherbourg : 12,2%).

### Les données DADS

Le fichier DADS obtenu regroupe 32 843 salariés dans la zone d'étude et 21 966 dans l'Archipel dont 7 876 résident à Alençon (tableau ci-dessous).

	AAE en 1990		Salariés DADS		Taux de couverture
Alençon	11 715	35,3	7 876	35,8	67,2
Autres communes de la CUA	8 895	26,7	6 577	30,0	72,8
Zone périurbaine	12 659	38,0	7 513	34,2	59,3
Archipel	33 269	100,0	21 966	100,0	66,0

La répartition des lieux de résidence apparaît peu différente de celle des actifs ayant un emploi en 1990. Notons cependant que la part des communes de la CUA hors Alençon est sensiblement plus importante dans le cas du fichier DADS au dépend de la zone périurbaine. Mais les taux de couverture présentent eux aussi des écarts sans doute encore plus significatifs. Ainsi la différence dans la répartition est sans doute due qu'à une « mauvaise représentativité » du fichier DADS.

	Alençon	CUA hors Alençon	Zone périurbaine	Archipel
Alençon	5506	1324	377	7204
CUA hors Alençon	4320	1494	298	6112
Zone périurbaine	2529	855	2680	6064
Archipel	12355	3673	3355	19380

<sup>16</sup> Au 31/03/1999.

<sup>17</sup> Source DRTE FP au 31/07/1999.

	Alençon	CUA hors Alençon	Zone périurbaine	Archipel
Alençon	76,4	18,4	5,2	100,0
CUA hors Alençon	70,7	24,4	4,9	100,0
Zone périurbaine	41,7	14,1	44,2	100,0
Archipel	63,8	19,0	17,3	100,0

La faiblesse des effectifs recensés, au travers des DADS, des actifs habitant ET travaillant dans la zone périurbaine affecte l'analyse statistique bien que cette faiblesse témoigne aussi du caractère encore rural de beaucoup de communes de la zone périurbaine.

En 1990, parmi les actifs résidant à Alençon, 88% étaient stables, c'est-à-dire qu'ils habitaient et travaillaient dans la commune ; à partir des DADS, cette proportion tombe à 76,4%. En fait cet écart important ne traduit qu'une différence de mobilité entre salarié de l'Etat ou des collectivités territoriales -dont la quasi-totalité des services sont concentrés dans la ville centre- et salariés du secteur privé.

En fait si l'on considère les données concernant les salariés résidant dans les autres communes de la CUA, on assisterait plutôt à une reprise de la concentration sur la ville-centre ou pour le moins à un arrêt de la déconcentration sur l'agglomération.

### **Typologie des communes**

La carte 26 a été élaborée sur la base de 4 groupes pour lesquels il apparaît que les flux migratoires à destination des communes de la CUA hors Alençon ne sont pas discriminants dans la mesure où le pôle d'emploi de la ville d'Alençon domine très largement par ses effectifs.

De la périphérie de l'Archipel au centre, les 4 groupes de communes apparaissent relativement équilibrés.

Aux marges de l'Archipel, dominent logiquement des communes où les flux externes sont très forts : en effet rappelons que d'une part 'aux marges de l'Archipel les flux d'actifs vers la CUA peuvent ne représenter que 25% de l'ensemble des effectifs d'actifs migrants et que d'autre part, dans le cadre des DADS, les effectifs de salariés de l'Etat (migrants quasi exclusivement sur Alençon) ne sont pas pris en compte.

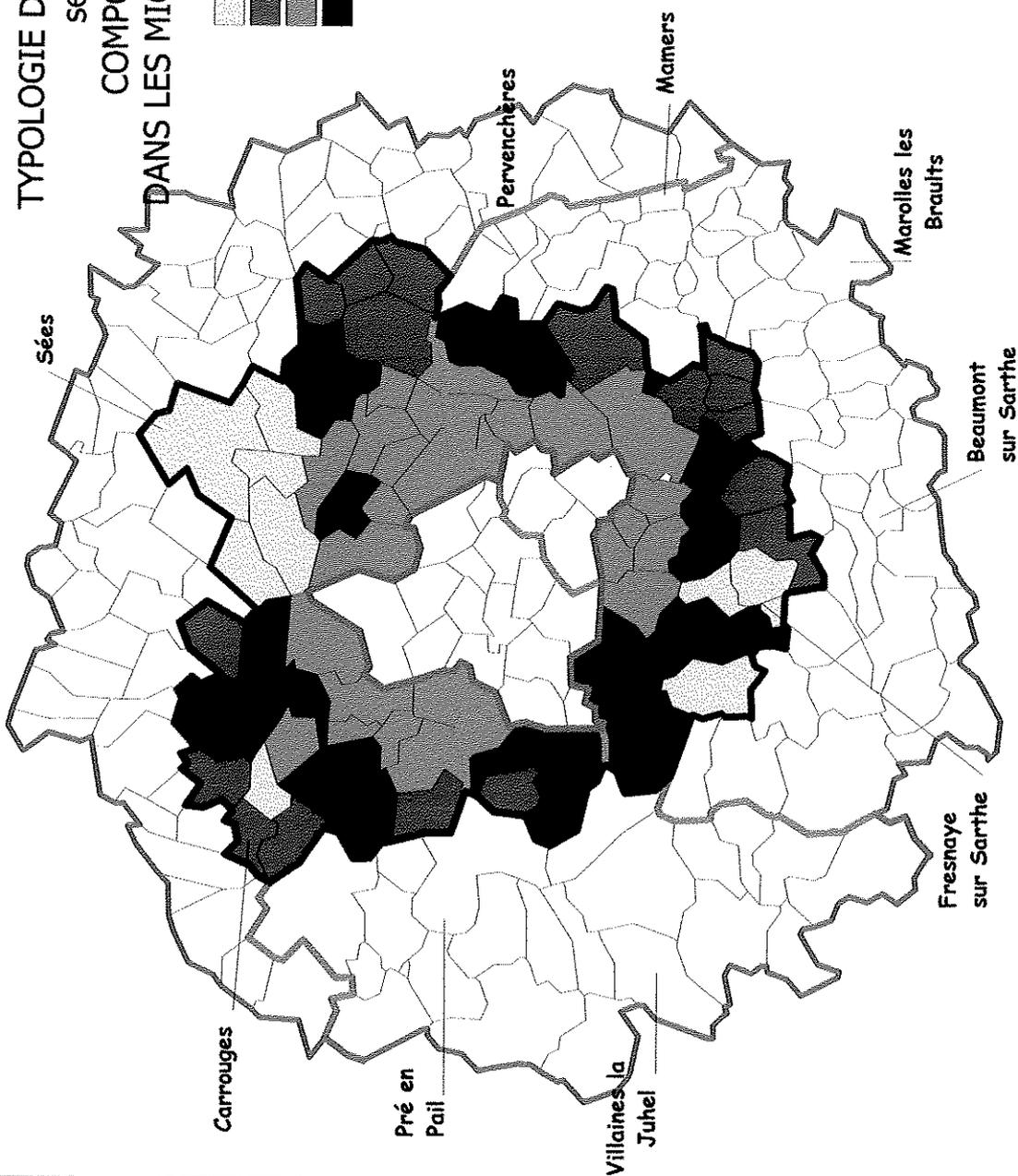
Généralement plus proches de la ville centre, 17 communes constituent un ensemble mixte où stabilité et migration vers Alençon s'équilibrent.

La stabilité très marquée ne touche que quelques communes dans l'aire d'attraction d'un pôle d'emploi ; c'est le cas au nord autour de Sées et au sud à La Fresnaye-sur-Sarthe.

# CARTE 26

## TYPOLOGIE DES COMMUNES DE L'ARCHIPEL selon le fichier DADS COMPORTEMENT DES ACTIFS DANS LES MIGRATIONS DOMICILE-TRAVAIL

- ACTIFS "STABLES"
- POLARISATION EXTERNE
- POLARISATION SUR ALENCON
- MIXTE "STABLES"/ALENCON



Enfin autour de la CUA, 28 communes (c'est le groupe le plus nombreux) constituent une couronne où l'attraction de la ville centre s'exerce très fortement. L'image que renvoie ce groupe n'apparaît pas très différente de celles des communes où 50% au moins des actifs migrants travaillent dans l'une ou l'autre des communes de la CUA. (cf. carte 1)

Au sein de la CUA la polarisation sur Alençon demeure très forte, les écarts d'une commune à l'autre apparaissent peu importants : à Saint-Céneri-le-Gérei 50% des migrants se dirigent vers Alençon, ils sont 69% pour la commune de Le Chevain.

Il ne semble donc pas qu'il y ai une transformation radicale des flux migratoires domicile –travail au cours des dernières années. Cependant, la croissance périurbaine continue en particulier dans le cadre de la CUA mais « déborde » à l'extérieur aussi de façon plus ponctuelle ; les DADS semblent traduire par ailleurs une amorce de recentralisation de l'emploi<sup>18</sup>. Cette nouvelle phase de distanciation résidence/emploi ne peut que contribuer au développement des migrations domicile-travail.

---

<sup>18</sup> Cette recentralisation des emplois semble en accord avec les constats suivants : la croissance de l'emploi entre 1990 et 1998 n'a touché que le secteur des services implantés très majoritairement à Alençon alors que la récession a perduré dans l'industrie, le bâtiment et le commerce qui constituent une large part de l'emploi de la CUA hors Alençon.

## CONCLUSION

Troisième pôle urbain de la région de Basse-Normandie, l'agglomération l'Alençon a subi depuis 1975 une évolution majeure de la répartition des lieux de résidence et dans une moindre mesure de celle des lieux d'emploi.

La population de l'archipel alençonnais a augmenté de près de 7% mais cette augmentation est cependant moindre que celle de la région bas-normande (8%). Cette croissance concerne principalement les communes de la CUA hors Alençon (+62%) alors que dans le même temps, la ville d'Alençon perdait 14% de sa population.

La périurbanisation, le desserrement urbain, très puissant entre 1975 et 1982, s'est poursuivi jusqu'en 1999 mais marque aujourd'hui des signes d'essoufflement. En fait, ce mouvement n'a réellement affecté de manière conséquente qu'une première couronne de communes autour de la ville centre. Au delà, les densités restent faibles, à peine supérieures à celles du milieu rural environnant.

En dépit d'une faible réduction de l'emploi à Alençon (-2%), la centralité des emplois demeure très marquée : la croissance de l'emploi dans les communes de la CUA hors Alençon (+...) se substituant à la régression de la ville centre. La CUA concentrait 74% des emplois de l'Archipel en 1975 et 76% en 1990.

Ce simple desserrement de l'offre d'emploi s'accompagne cependant d'une mutation qualitative : à Alençon, les activités tertiaires génératrices d'emplois féminins remplacent progressivement les activités de production.

Ces deux évolutions divergentes induisent une séparation croissante entre les lieux d'emploi et les lieux de résidence et conduisent ainsi à un développement important de la mobilité domicile travail.

Faible en 1975, la mobilité domicile travail concerne, en 1990, 4 actifs sur 5 sur l'ensemble des communes de la CUA. Si les déplacements centrifuges ont connu le plus fort taux d'accroissement, il reste que les actifs se dirigeant quotidiennement vers la ville centre y occupent aujourd'hui un emploi sur deux.

L'Archipel alençonnais ne semble pas fortement structuré socialement, même si l'observation des lieux de résidence des salariés du public montre une proportion de cadres diminuant du centre vers la périphérie.

Les données les plus récentes font apparaître un renforcement des mobilités essentiellement par l'accroissement de l'attractivité de la ville-centre en matière d'emploi. Ainsi, la poursuite du développement des migrations domicile-travail tiendrait moins du choix résidentiel périurbain que de l'évolution du marché du travail.

# ANNEXES

## La population des communes 1975-1999

Rappel zonage : CUA : 2, Zone périurbaine : 3, Zone périphérique : 4

Croissance absolue  
Les dix premières communes

Communes	Zonage	Nombre d'habitants en plus
Saint-Germain-du-Corbéis	2	1687
Condé-sur-Sarthe	2	1065
Arçonnay	2	797
Valframbert	2	784
Damigny	2	615
Champfleur	2	529
Saint-Paterne	2	528
Le Chevain	2	451
Villaines-la-Juhel	4	447
Marolles-les-Braults	4	447

Croissance relative  
Les dix premières communes

Communes	Zonage	Variation (en %)
Le Chevain	2	196,1
Lignièrès-la-Carelle	3	122,0
Valframbert	2	109,3
Condé-sur-Sarthe	2	91,3
La Chapelle-près-Sées	3	90,9
Champfleur	2	89,8
Cuissai	2	87,8
Meurcé	4	82,4
Mieuxcé	2	81,5
Arçonnay	2	76,6

Diminution absolue  
Les dix premières communes

Communes	Zonage	Nombre d'habitants en moins
Alençon	2	-4739
Fresnay-sur-Sarthe	3	-348
Mamers	4	-308
Pré-en-Pail	4	-307
La Perrière	4	-229
Sées	3	-205
Mont-Saint-Jean	4	-188
Saint-Paul-le-Gaultier	4	-186
Douillet	4	-176
Saint-Georges-le-Gaultier	4	-170

Diminution relative  
Les dix premières communes

Communes	Zonage	Variation (en %)
Saint-Léonard-des-Parcs	4	-63,3
Le Champ-de-la-Pierre	4	-55,8
La Perrière	4	-44,0
Saint-Paul-le-Gaultier	4	-41,7
Lucé-sous-Ballon	4	-41,4
Saint-Mars-du-Désert	4	-41,3
Douillet	4	-38,8
Villaines-la-Carelle	4	-37,2
Moitron-sur-Sarthe	4	-36,5
Saint-Aubin-du-Désert	4	-34,3

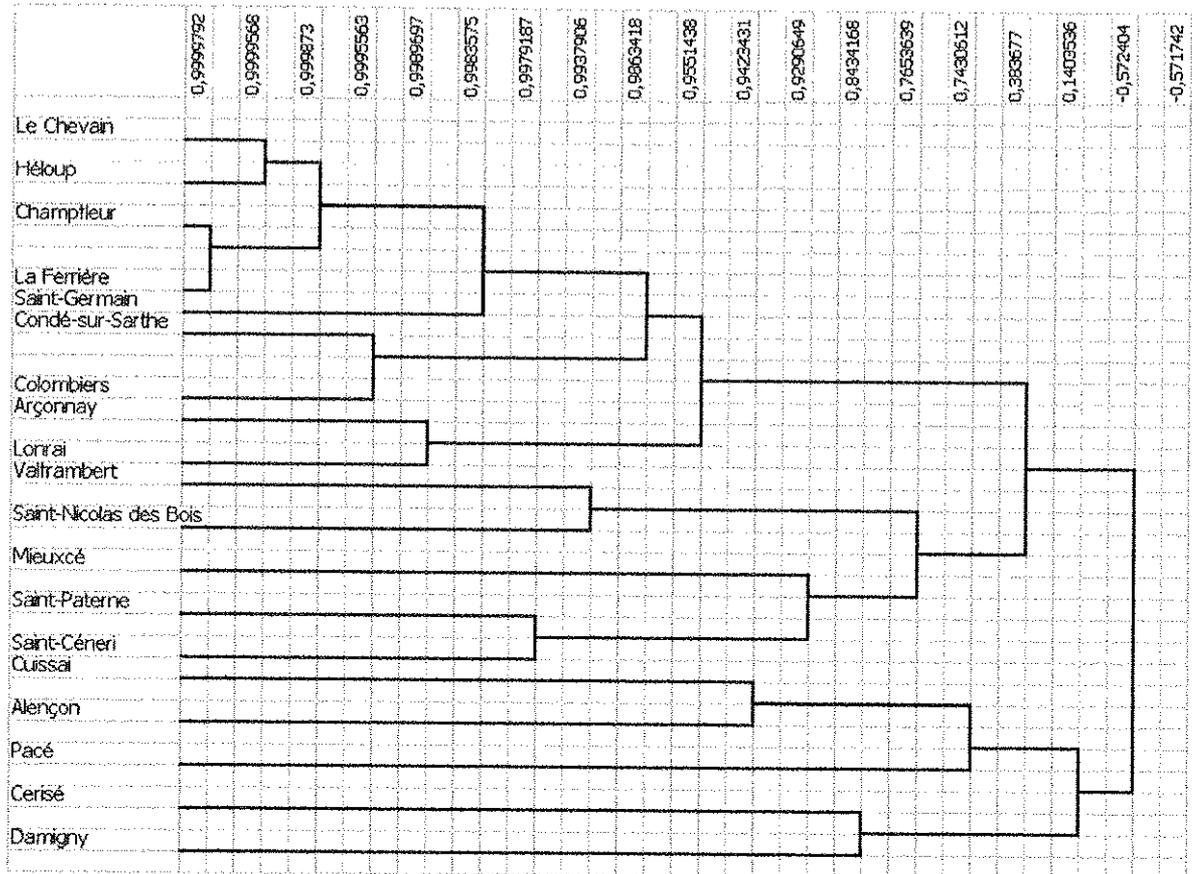
## EVOLUTION DE LA POPULATION DES COMMUNES DE LA COMMUNAUTE URBAINE D'ALENÇON

Communes	1975	1982	1990	1999	VAR75-82	VAR82-90	VAR90-99	VAR75-99
Alençon	33680	31608	29988	28941	-6,2	-5,1	-3,5	-14,1
Arçonnay	1040	1488	1752	1837	43,1	17,7	4,9	76,6
Cerisé	454	588	572	776	29,5	-2,7	35,7	70,9
Champfleur	589	1056	1117	1118	79,3	5,8	0,1	89,8
Colombiers	302	351	334	326	16,2	-4,8	-2,4	7,9
Condé-sur-Sarthe	1166	1745	1945	2231	49,7	11,5	14,7	91,3
Cuissai	237	260	330	445	9,7	26,9	34,8	87,8
Damigny	2305	2458	2495	2920	6,6	1,5	17,0	26,7
Hélob	680	785	841	897	15,4	7,1	6,7	31,9
La Ferrière-Bochard	430	535	572	603	24,4	6,9	5,4	40,2
Le Chevain	230	589	663	681	156,1	12,6	2,7	196,1
Lonrai	496	763	859	818	53,8	12,6	-4,8	64,9
Mieuxcé	329	452	571	597	37,4	26,3	4,6	81,5
Pacé	285	252	295	325	-11,6	17,1	10,2	14,0
Saint-Cénéri-le-Gérei	122	136	152	122	11,5	11,8	-19,7	0,0
Saint-Germain-du-Corbéis	2332	3956	4176	4019	69,6	5,6	-3,8	72,3
Saint-Nicolas-des-Bois	192	207	241	240	7,8	16,4	-0,4	25,0
Saint-Paterne	1040	1258	1543	1568	21,0	22,7	1,6	50,8
Valframbert	717	903	1398	1501	25,9	54,8	7,4	109,3
<b>Communauté Urbaine</b>	<b>46626</b>	<b>49390</b>	<b>49844</b>	<b>49965</b>	<b>5,9</b>	<b>0,9</b>	<b>0,2</b>	<b>7,2</b>

Source : INSEE Recensements de la population 1975-1982-1990 et 1999

## ANNEXE 3

### Essai de typologie démographique sur les communes de la Communauté Urbaine d'Alençon



## MIGRATIONS RESIDENTIELLES ENTRE 1982 ET 1990

Recensement 1990	Résidence antérieure					Total
	Alençon	Autres communes de la CUA	Zone périurbaine	Zone périphérique	Hors zone d'étude	
Domicile Alençon	21 060	1 528	1 108	408	5 492	29 596
Autres communes de la CUA	3 580	12 960	632	208	2 304	19 684
Zone périurbaine	2 104	568	23 912	1 096	3 760	31 440
Zone périphérique	436	120	1 104	40 812	9 388	51 860
Hors zone d'étude	3 320	1 004	2 504	6 576	-	-
Total	30 500	16 180	29 260	49 100	-	-

Source : INSEE RGP 1990 (sondage au quart)

Le tableau se lit de la façon suivante :

- (Ligne 1) - Au recensement de 1990, la ville d'Alençon comptait 29 596 habitants dont :
- 21 060 y résidaient en 1982
  - 1 528 sont venus des autres communes de la CUA
  - 1 108 sont venus de la zone périurbaine....

(Colonne 1) - Sur les 30 500 habitants que comptait Alençon au recensement de 1982 :

- 21 060 y sont restés
- 3 580 sont partis vers les autres communes de la CUA.....

## L'EMPLOI HORS AGRICULTURE - EVOLUTION 1975-1990

(Source INSEE RGP 1975 et 1990 / sondage au quart)

### Effectifs en 1975

	Hommes	Femmes	Total
Alençon	11300	8820	20120
CUA hors Alençon	1470	820	2290
CUA	12770	9640	22410
Zone périurbaine	4565	3280	7845
ARCHIPEL	17335	12920	30255
Zone périphérique	7790	5220	13010
ZONE D'ETUDE	25125	18140	43265

### Effectifs en 1990

	Hommes	Femmes	Total
Alençon	9756	9900	19656
CUA hors Alençon	2480	1380	3860
CUA	12236	11280	23516
Zone périurbaine	4476	3249	7725
ARCHIPEL	16712	14529	31241
Zone périphérique	7576	5964	13540
ZONE D'ETUDE	24288	20493	44781

### Variations 1975-1990

	Variation absolue			Variation relative		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Alençon	-1544	1080	-464	-13,7	12,2	-2,3
CUA hors Alençon	1010	560	1570	68,7	68,3	68,6
CUA	-534	1640	1106	-4,2	17,0	4,9
Zone périurbaine	-89	-31	-120	-1,9	-0,9	-1,5
ARCHIPEL	-623	1609	986	-3,6	12,5	3,3
Zone périphérique	-214	744	530	-2,7	14,3	4,1
ZONE D'ETUDE	-837	2353	1516	-3,3	13,0	3,5

**MIGRATIONS DOMICILE TRAVAIL 1975/1990**

(Source : INSEE RGP 1975,1982 et 1990)

**Effectifs****1975**

	Alençon	CUA hors Alençon	Zone périurbaine	archipel
Alençon	13360	613	294	14267
CUA hors Alençon	3345	1902	106	5353
Zone périurbaine	1945	240	9586	11771
archipel	18650	2755	9986	31391

**1982**

	Alençon	CUA hors Alençon	Zone périurbaine	archipel
Alençon	11221	726	325	12272
CUA hors Alençon	5229	2095	187	7511
Zone périurbaine	2573	351	8841	11765
archipel	19023	3172	9353	31548

**1990**

	Alençon	CUA hors Alençon	Zone périurbaine	archipel
Alençon	9557	921	388	10866
CUA hors Alençon	5707	2336	274	8317
Zone périurbaine	2951	550	7343	10844
archipel	18215	3807	8005	30027

**Variation 1975/1990**

	Alençon	CUA hors Alençon	Zone périurbaine	Archipel
Alençon	-28,5	50,2	32,0	-23,8
CUA hors Alençon	70,6	22,8	158,5	55,4
Zone périurbaine	51,7	129,2	-23,4	-7,9
Archipel	-2,3	38,2	-19,8	-4,3

## ANNEXE 7

### Déplacement domicile-travail vers la Communauté Urbaine d'Alençon

Les 15 premières communes de la zone périurbaine

RADON	257
ANCINNES	184
SAINT-DENIS-SUR-SARTHON	182
SAINT-PIERRE-DES-NIDS	171
GESNES-LE-GANDELIN	151
SEES	119
BERUS	114
LA FRESNAYE-SUR-CHEDOUE	113
MOULINS-LE-CARBONNEL	113
SAINT-RIGOMER-DES-BOIS	109
OISSEAU-LE-PETIT	92
LARRE	92
LIGNIERES-LA-CARELLE	90
HAUTERIVE	85
NEUFCHATEL-EN-SAOSNOIS	85

Les 15 premières communes de la zone périphérique

MAMERS	70
PRE-EN-PAIL	43
SAINT-REMY-DU-VAL	24
LE MELE-SUR-SARTHE	22
SAINT-JULIEN-SUR-SARTHON	19
BEAUMONT-SUR-SARTHE	17
LIGNIERES-ORGERES	14
COULONGES-SUR-SARTHE	14
RENE	13
MONTCHEVREL	12
MORTREE	12
GESVRES	10
MAROLLES-LES-BRAULTS	9
ROULLEE	9
SAINT-GEORGES-LE-GAULTIER	9

## ANNEXE 8

Les logements neufs dans la Communauté Urbaine d'Alençon de 1975 à 1998  
(Les communes sont classées selon le nombre total de logements construits)

	<b>Collectifs</b>	<b>Individuels</b>	<b>Total</b>
<b>ALENCON</b>	<b>1780</b>	<b>792</b>	<b>2572</b>
SAINT-GERMAIN-DU-CORBEIS	128	588	716
DAMIGNI	129	356	485
CONDE-SUR-SARTHE	49	353	402
ARCONNAY	63	320	383
ST-PATERNE	30	238	268
VALFRAMBERT	0	240	240
LE CHEVAIN	6	211	217
CHAMPFLEUR	25	188	213
CERISE	0	144	144
LONRAI	0	143	143
HELOUP	3	98	101
LA FERRIERE-BOCHARD	0	84	84
MIEUXCE	0	83	83
CUISSAI	0	62	62
PACE	0	45	45
COLOMBIERS	0	38	38
SAINT-NICOLAS-DES-BOIS	0	23	23
SAINT-CENERI-LE-GEREI	0	5	5
<b>CUA</b>	<b>2213</b>	<b>4011</b>	<b>6224</b>
<b>CUA HORS ALENCON</b>	<b>433</b>	<b>3219</b>	<b>3652</b>